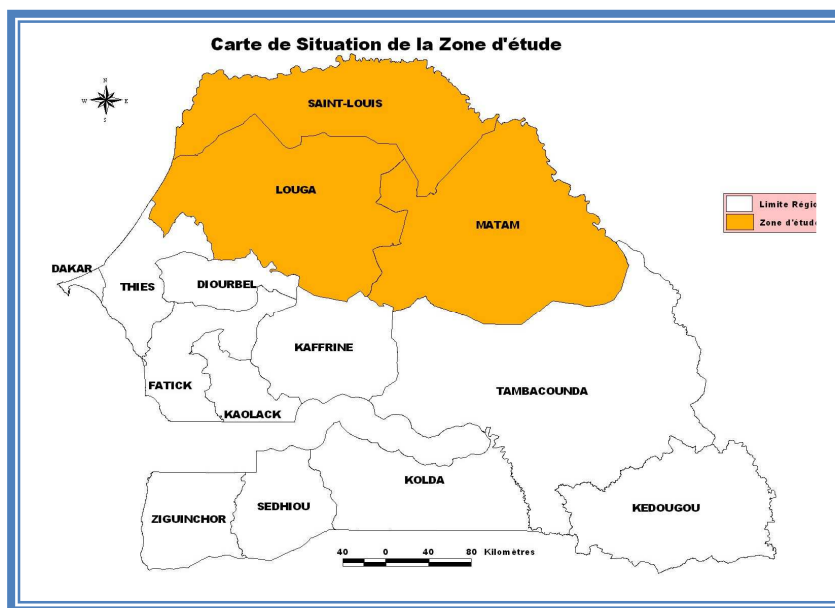




Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat
Sicap Sacré-Cœur Pyrotechnie III – Immeuble YIC / BP : 45017 Dakar – Fann / tél. : (221) 33 864 76 36

SEN/024 – Programme d'appui à la mise en œuvre de la réforme de l'ETFP, avec concentration
dans les régions nord du Sénégal



REALISATION D'UNE ETUDE PRELIMINAIRE DANS LE SECTEUR DE L'ARTISANAT

Rapport final

Mars 2013

Avec le soutien du Grand Duché de Luxembourg
à travers le programme de coopération bilatérale
Sénégal – Luxembourg 2007-2011



Avec l'appui technique de



Adresse : Thiès, Zone Industrielle,
lot 21 parcelle N° 7 BP : 735 Thiès
Email : bidjihari@yahoo.fr
Tel : 00 (221) 33 952- 11 -81,
Portable : 00 (221) 77557 10 93

Equipe d'élaboration de l'étude :

- Monsieur Amadou Abou **DEME** : Conseiller en Formation, Chef division des Curricula et de la Certification / Direction de l'Apprentissage
Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de L'Artisanat (MFPAA)
Tél : 776827673 - Courriel : dematina@hotmail.com
Coordonnateur des activités de mise en œuvre des études préliminaires
- Monsieur Abdou **DIOUF** : Chef bureau Suivi-Evaluation / Direction de l'Apprentissage
Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de L'Artisanat (MFPAA)
Tél : 77.548.87.54 - Courriel : presiabdoudesomb@yahoo.fr
- Monsieur Ibrahima **DIOP** : Chef division formation / Direction de l'Artisanat
Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de L'Artisanat (MFPAA)
Tél : 77 573 88 96 - Courriel : diopamec@yahoo.fr
- Monsieur Mody **GAYE** Formateur au LETFP de Thiès
Tél : 77 646 55 64 - Courriel : papemody@hotmail.com

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES SIGLES ET ACCRONYMES	6
I. CONTEXTE, PROBLEMATIQUE ET CADRE GEOGRAPHIQUE DE L'ETUDE	22
1.1 Contexte	22
1.1.1. Cadre d'orientation stratégique.....	22
1.1.2. Situation socioéconomique.....	22
1.2 Problématique	24
1.3 Délimitation de l'étude	26
1.4 Cadre géographique de l'étude	27
II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS.....	34
2.1. Rappel des objectifs.....	34
2.1.1. Objectif global	34
2.1.2. Objectifs spécifiques	34
2.2. Résultats attendus	34
III. METHODOLOGIE	35
3.1. Phase de collectes de données secondaires :	35
3.2. Phase de collectes de données primaires :.....	35
3.3. Phase d'analyse et d'interprétation des différentes données	37
3.4. Description des activités	38
3.4.1. Constitution de l'équipe technique en charge de l'élaboration des études préliminaires dans les six secteurs.....	38
3.4.2. Mutualisation et capitalisation	38
3.4.3. Validation de la méthodologie	38
3.4.4. Réalisation des missions de collecte de données primaires.....	38
3.4.5. Analyses et recommandations	40
3.5. Difficultés rencontrées.....	40
IV. RESULTATS ET ANALYSES DES DONNEES	41
4.1. Etats des lieux du système de formation de l'artisanat	41
4.1.1. Rappel historique.....	41
4.1.2. Les Politiques de développement de l'artisanat.....	42
4.1.3. diagnostic du dispositif de formation mis en place	43
4.2. Offre de formation au Sénégal.....	45

4.2.1. Offre de formation dans la ZCO.....	46
4.2.2. Caractéristiques de l'offre de formation hors ZCO	51
4.2.3. Financement de la formation continue	56
4.2.4. Synthèse des conclusions sur le dispositif de formation.....	57
4.3. Contraintes au développement du secteur de l'artisanat dans la ZCO	58
4.4. Analyse des métiers porteurs de croissance et d'emploi dans la ZCO :.....	59
4.5. Caractéristiques générales du marché du travail dans la ZCO	60
4.6. Résultats de l'étude quantitative du Secteur de l'Artisanat	64
4.7. Synthèse d'analyse des résultats de l'étude.....	85
4.8. Synthèse de la demande de formation dans la ZCO	90
4.8.1. Domaines de formation demandés :	90
4.8.2. Demande potentielle de formation :	92
4.9. Analyse comparative de la demande et de l'Offre	97
4.10. Un exemple d'offre de formation diversifiée : le Cas du Burkina Faso.....	98
V. RECOMMANDATIONS.....	101
VI. DISPOSITIF DE FORMATION A METTRE EN PLACE :.....	103
CONCLUSIONS.....	105
LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES	107
ANNEXES	109
Annexes I : Fiche synoptique de la mise en œuvre de l'étude.....	109
Annexes II : Mode d'acquisition des équipements.....	112
LISTE DES STRUCTURES ET PERSONNES RENCONTREES	113

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Tableau de synthèse des principales données caractéristiques issues des enquêtes quantitatives et proposition d'une approche de formation alternative de formation.....	19
Tableau 2: Données administratives de la ZCO.....	27
Tableau 3: Données démographiques de la ZCO.....	27
Tableau 4 : Données administratives et physiques de la région de Matam.....	28
Tableau 5 : Données administratives et physiques de la région de Louga.....	31
Tableau 6 : Données administratives et physiques de la région de Saint-Louis.....	32
Tableau 7 : Répartition de l'échantillonnage fixé selon les départements dans la ZCO.....	37
Tableau 8 : répartition de l'équipe d'enquête par région.....	40
Tableau 9 : Répartition du nombre de structures de formation par académie.....	46
Tableau 10 : Effectifs des bénéficiaires de formation continue au niveau des établissements.....	56
Tableau 11 : La population potentiellement active.....	61
Tableau 12 : Population réellement active.....	62
Tableau 13 : Activité principale.....	63
Tableau 14 : Le taux de chômage.....	63
Tableau 15 : Répartition des unités artisanales par région et par section.....	64
Tableau 16 : Répartition des entreprises artisanales par région selon les activités.....	67
Tableau 17 : Etat des équipements par région.....	68
Tableau 18 : Etat d'équipement par métier.....	69
Tableau 19 : Répartition des chefs d'entreprise par métier et selon le genre.....	70
Tableau 20 : Répartition des employés et apprentis des entreprises par métier et selon le genre.....	72
Tableau 21 : Niveau de qualification des artisans selon le statut.....	75
Tableau 22 : Caractéristiques de l'apprentissage professionnel des artisans par section.....	76
Tableau 23 : Domaine de renforcement de capacités suivi et appréciations par section.....	77
Tableau 24 : Expression des difficultés des artisans par section.....	79
Tableau 25 : Solutions proposées par les artisans face aux contraintes notées par section.....	80
Tableau 26 : Besoins en renforcement de capacités.....	82
Tableau 27 : Hygiène, sécurité et environnement.....	84
Tableau 28 : Fiche synoptique de la mise en œuvre de l'étude.....	109
Tableau 29 : Mode d'acquisition des équipements par métier.....	112

Figure 1 : Evolution du rythme de création d'entreprises artisanales dans la ZCO	65
Figure 2 : Niveau de formalisation des entreprises artisanales	66
Figure 3 : Taux de répartition des métiers les plus pratiqués dans la ZCO	67
Figure 4 : Mode d'acquisition des équipements	69
Figure 5 : Taux de rémunération du personnel	73
Figure 6 : Mode de rémunération des employés	73
Figure 7 : Taux d'alphabètes chez les chefs d'entreprise	74
Figure 8 : Taux d'alphabètes chez les employés	74
Figure 9 : Niveau d'instruction des chefs d'entreprise	75
Figure 10 : Niveau d'instruction des employés	75
Figure 11 : Connaissance de programmes d'amélioration de l'apprentissage traditionnel par les artisans	80
Figure 12 : Structures intervenant dans le renforcement de capacités	81
Figure 13 : Disponibilité des chefs d'entreprise à former des jeunes venant d'autres entreprises / centres de formation	83

LISTE DES SIGLES ET ACCRONYMES

ADEPME : Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes
AGOA : African Growth and Opportunity Act
ANAMO : Agence nationale de maison de l'outil
ANCAR : Agence nationale de conseil agricole et rural
ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APC : Approche par Compétences
APEFE : Association pour la Promotion de l'Éducation et la Formation à l'Étranger
AST : Analyse en situation de travail
BOAD : Banque Ouest Africaine pour le Développement
BT : Brevet de Technicien
BTS : Brevet de Technicien Supérieur
CACP : Certificat d'Acquisition de Compétences Professionnelles
CAFIT : Centre Africain de Formation en Informatique et en Techniques.
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnel
CDEPS : Centres Départementaux d'Éducation Populaire et Sportive
CDFP : Centre Départemental de Formation Professionnelle
CDSMT: Cadre des Dépenses sectorielles à Moyen Terme
CEDAF : Centre Départemental, d'Assistance et de Formation
CEFAM : Centre de Formation et d'Appui aux Métiers
CETF : Centre d'Enseignement Technique Féminin
CFA : Centre de Formation des Artisans
CFP : Centre de Formation Professionnelle
CM : Chambre des Métiers
CNCAS : Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal
CNQP : Centre National de Qualification Professionnelle
CPAR : Centres de Perfectionnement des Artisans Ruraux
CRETF : Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
CRFP : Centre Régional de Formation Professionnelle
CSS : Compagnie sucrière du Sénégal
DPES : Document de Politique Economique et Sociale
DRDR : Direction régionale du développement rural
DSRP : Document stratégique de réduction de la pauvreté
EEPA : Enquêtes Etude Préliminaires de l'Artisanat
Entreprises
EQJA : projet Education Qualifiante des Jeunes et des Adultes
ETFP : Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
FENAS : Fédération Nationale des Artisans du Sénégal
FONDEF : Fonds de Développement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
FPT : Formation Professionnelle et Technique
FRADEV. Afrique : Formation Recherche Action et Développement en Afrique
GDS : Grands domaines du Sénégal
ISRA : Institut sénégalais de recherches agricoles
MCA : Millenium Challenge Account
METFP : Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MFPAA : Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat
OMC : Organisation Mondiale du Commerce
OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement
ONFP : Office National de la Formation Professionnelle

ONG : Organisation Non-Gouvernementale
OPA : Organisations professionnelles d'Artisans
OSA : Office Sénégalais pour l'Artisanat
PAFPNA : Projet d'Appui à la Formation Professionnelle des Néo Alphabétisés
PALAM : Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers pour la lutte contre la pauvreté
PAMEC : Projet d'Appui des Artisans du Métal et du Cuir
PAO/sfp : Partenariats pour l'Apprentissage et l'Ouverture du Système de Formation
PDEF: Programme Décennal pour l'Education et la Formation
PDIS : Plan de Développement Intégré de la Santé
PEJU : Programme « Promotion de l'Emploi des Jeunes en milieu Urbain »
PIB : Produit Intérieur Brut
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PNDS : Plan National de Développement Sanitaire
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAED : Société Nationale d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SCA: Stratégie de Croissance Accélérée.
SES : Situation Economique et Sociale
SNDES : Stratégie Nationale de Développement Economique et Social
SOCAS : Société de conserves alimentaires au Sénégal
SONEPI –Artisanat : Société Nationale d'Encadrement des Petites Industries et de l'Artisanat
SOSEPPRA : Société Sénégalaise de Promotion de l'Artisanat d'Art
SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie
UAP : Unité d'Apprentissage et de Production
UEMOA: Union économique monétaire ouest africain
UNCM : Union Nationale des Chambres de Métiers
ZCO : Zone de Concertation Opérationnelle

REMERCIEMENTS

L'Étude préliminaire dans le secteur de l'artisanat a été élaborée par une équipe technique constituée de personnes ressources du Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, dans le cadre de la nouvelle politique d'implantation de celui-ci, avec l'appui technique du cabinet FRADEV – Afrique

Nous tenons à remercier très vivement nos autorités pour la confiance placée en notre modeste personne pour conduire cette étude. A ces chaleureux remerciements, nous associons également, pour leur franche collaboration :

- Les chefs de Directions et de Services du Ministère
- Le personnel de Lux – Development, particulièrement Monsieur Amadou Maléye DIAGNE
- Le Cabinet FRADEV – Afrique pour son accompagnement
- L'administration décentralisée et déconcentrée de la ZCO
- Les Chambres de Métiers de la ZCO
- Les responsables des Organisations professionnelles d'artisans
- Les membres de l'équipe technique en charge de l'élaboration des études préliminaires
- Les artisans de la ZCO
- Les Centres de Formation de la ZCO

Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont participé à l'aboutissement de ce travail.

Nous osons espérer que les résultats de cette étude seront à la hauteur des attentes de nos autorités et contribueront fortement à l'implantation de programmes et de dispositifs innovants de formation professionnelle adaptés à la ZCO

Les membres de l'équipe d'experts :

- **Mody GAYE, LETFP Thiès**
- **Ibrahima DIOP, Direction de l'Artisanat**
- **Abdou DIOUF, Direction de l'Apprentissage**
- **Amadou DEME, Direction de l'Apprentissage**

RESUME

La présente étude préliminaire portant sur l'analyse de la demande potentielle ou théorique et de la demande réelle de formation dans le secteur de l'Artisanat dans la Zone de Concentration Opérationnelle (ZCO) entre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Mise en Œuvre de la Réforme de l'ETFP - SEN/024 à travers le programme de coopération bilatérale Sénégal – Luxembourg 2007-2011.

Le choix du secteur de l'artisanat est motivé par l'analyse de la demande de formation qui émerge d'une étude sectorielle commanditée en 2009 par le Ministère en charge de la Formation professionnelle et technique. Cette étude a permis de réaliser le portrait des secteurs économiques de la ZCO et en a déterminer les plus porteurs dont celui de l'Artisanat.

Cette présente étude est parallèlement menée avec d'autres études préliminaires dans cinq autres secteurs prioritaires (**Agroalimentaire, Pêche, Tourisme, Maintenance industrielle et Génie Civil**) et fait suite à celle déjà élaborée dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Elevage.

Dans un souci de faisabilité et de rationalité, une délimitation de l'étude a été faite de concert avec les autres groupes ayant en charge les autres secteurs. Ainsi, toutes les activités principales des unités artisanales de production ou de service ayant un lien direct avec l'un des cinq autres secteurs étudiés n'ont pas fait l'objet d'une investigation prioritaire dans cette présente étude.

A travers l'analyse et l'identification des principaux besoins en formation sur le marché du travail sénégalais et des dynamiques d'insertion des jeunes du pays dans ce marché, cette présente étude doit permettre aux responsables de l'élaboration des programmes de disposer des informations minimales requises pour permettre de prendre les décisions conduisant au développement de programmes dans ce dit secteur ou, au contraire, au constat que les besoins ne le justifient pas, à leur suppression.

Elle doit répondre aux questions suivantes :

- La fonction de travail étudiée correspond-elle bien à une réalité du marché du travail ?
- Est-elle suffisamment bien définie pour mettre en chantier le développement de programmes?
- Les besoins sont-ils suffisants, au plan quantitatif, pour investir dans le développement de programmes dans le secteur de l'artisanat ?
- L'offre de formation actuelle peut-elle répondre aux besoins et, si non, quels changements faut-il y apporter ?
- Quelles orientations faudra-t-il déterminer pour le développement de programmes de formation dans le secteur de l'artisanat ?
- Dispose-t-on de toutes les informations pour réaliser l'Analyse de Situation de Travail, notamment le type de personnes qui participeront à l'AST et le bassin d'entreprises d'où elles devraient provenir ?
- Dans quels établissements les programme de formation devront-t-ils être implantés ?

- Si plusieurs travaux de développement sont recommandés en conclusion de l'étude, quelle est la priorité à accorder à chacun ?

A ce titre, l'étude envisage deux principales dimensions d'analyse que sont la dimension socioéconomique, qui permet l'identification des besoins du marché du travail et l'analyse des dynamiques d'insertion de la main d'œuvre et la dimension formative, qui permet d'analyser dans quelle mesure la formation professionnelle répond actuellement à ces besoins.

Le processus de réalisation de l'étude s'est basé sur une méthodologie structurée en trois principales étapes :

- Une phase de collectes de données secondaires : cette phase a été réalisée à travers une revue documentaire. Elle a consisté à une consultation de toute documentation susceptible d'apporter des informations relevant d'un intérêt dans le cadre des objectifs de l'Étude.
- Une phase de collecte de données primaires : des enquêtes de terrain qualitatives et quantitatives ont été mises dans cette phase. Les enquêtes qualitatives sous forme d'entretiens semi-directifs ont été menées auprès des acteurs publics, professionnels et privés intervenant dans le secteur de l'Artisanat. Ces entretiens ont été réalisés avec des responsables au niveau central, des services techniques d'encadrement, des centres de formation professionnelle et techniques, des ONG et d'Organisations professionnelles d'Artisans (OPA). Un guide d'entretien a été élaboré pour chacune des catégories ciblées. Les enquêtes quantitatives ont consisté à recueillir des informations à l'aide d'un questionnaire. Les questionnaires ont été administrés en face à face par des enquêteurs composés de membres de l'équipe technique appuyés par des personnes ressources supplémentaires. L'échantillonnage par quotas a été priorisé dans cette phase. Sur la base des contacts obtenus lors des deux premières étapes, une sélection des entreprises s'est effectuée en fonction de la répartition géographique de l'échantillon retenue avec le statisticien. Un total de 658 entreprises a été enquêté, soit un pourcentage 99,5 % de l'échantillonnage fixé.
- Une phase de systématisation, d'analyse et d'interprétation des différentes données : L'ensemble des éléments d'informations recueillies, dans leur pluralité, ont fait l'objet d'une systématisation. Sur la base des résultats des études qualitatives et quantitatives, une analyse critique a permis de dégager les principaux axes pour une bonne prise en charge des besoins en formation dans les trois régions. Pour chaque région, des recommandations ont été formulées pour le développement de pôles de formation conformément aux spécificités de chaque zone.

Au plan socio-économique, le secteur de l'artisanat est pris en compte dans les différents plans de développement économique du Sénégal. Ce sont entre autres la Stratégie nationale de Développement Economique et Social (SNDES) et la Stratégie de la Croissance Accélérée (SCA). En 2004, la Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Artisanat a été adoptée pour accroître sa contribution au développement économique et social de notre pays en termes de formation, de création d'emplois, de génération de revenus et de valorisation des ressources locales. Ainsi, l'élévation du niveau de

qualification des artisans reste une préoccupation constante des pouvoirs publics, et celle-ci s'est affirmée à travers divers plans de développement économique et social.

Les centres de perfectionnement des artisans ruraux (CPAR) de Kael, Missirah, Tivaouane et Sédhiou ont pour objet d'asseoir un système intégré de formation en milieu artisanal.

Mais le diagnostic fait de la situation des CPAR et du CFA a permis d'aboutir aux constats suivants :

- ✓ En matière de ressources humaines et de renforcement des capacités, en plus du déficit en personnel, les formateurs des CPAR n'ont pas bénéficié de recyclage depuis 1982 ;
- ✓ Au niveau pédagogique, le contenu de la formation des CPAR est resté sans changement depuis 1970 ;

Dans un passé récent, d'autres projets/programmes ont été mis en œuvre par le Ministère en charge de la Formation professionnelle et technique pour améliorer le niveau de qualification des artisans et apprentis. Malgré les efforts louables des pouvoirs publics, la mise en œuvre de la politique de formation souffre d'une insuffisance de moyens, d'où le faible niveau de formation et de perfectionnement du personnel des unités artisanales.

Actuellement, on constate que l'offre de formation existante n'est pas toujours appropriée et reste très déséquilibrée tant au niveau de la répartition par filière qu'au niveau de la répartition géographique des effectifs et structures de formation dans les trois régions. La majeure partie de celles-ci est concentrée dans les capitales régionales. Par exemple, sur les 14 structures de formation que compte la région de Saint-Louis, seules quatre (04) d'entre elles sont localisées en dehors de la capitale régionale. Il s'agit du CDFP de Richard-Toll, du CETF de Dagana, du CDFP de Podor et du CETF de Podor. En plus, leur capacité maximale est difficilement atteinte.

La plupart de ces structures offre une formation formelle sanctionnée par un diplôme d'état (CAP, BEP...) et une formelle non formelle sanctionnée par une attestation.

Il n'existe aucun centre de perfectionnement des artisans dans aucune des régions de la ZCO. Toutefois, des programmes de formation continue financés par l'ONFP sont mis en œuvre pour le renforcement des capacités des artisans. Les corps de métiers les plus ciblés sont ceux de la section production.

Dans le cadre de l'apprentissage rénové, 137 ateliers localisés dans la ZCO, dont 43 à Louga, 28 à Matam et 66 à Saint-Louis, ont permis d'enrôler 600 apprentis.

En dehors des structures de formation professionnelle formelles, des projets/programmes de formation sont mis en œuvre par l'Etat, les PTF et les ONG pour améliorer les qualifications des artisans et des apprentis.

En plus, l'insertion des sortants des centres de formation est freinée par un niveau de qualification jugé insuffisant sur le marché du travail. En général, ils ne sont pas acceptés par les entreprises à cause de

leur manque d'efficacité et d'expérience en situation réelle de travail et ils sont inadaptés face à un tissu économique informel. A ce sujet, il ressort de l'étude que seuls 2.887 chefs d'atelier et 5.755 employés ayant suivi une formation professionnelle formelle ont pu s'insérer dans le tissu économique informel dans la ZCO (soit respectivement 8,6% et 5,2%).

En ce qui concerne le marché du travail, l'enquête ménage de 2010 estime la population potentielle disponible dans la ZCO à 1 686 455 personnes. La région de Saint Louis représente près de 44% de cet effectif et la région de Louga près du tiers. La population potentiellement active est surtout concentrée en zone rurale avec près de 71% de l'effectif. Les actifs occupés sont estimés à près de 994 163 personnes soit près de 60% de la population potentiellement active.

Le taux d'activité global est de 61,7%. Il est plus élevé dans la zone de Louga (76,4%), suivie de la zone de Matam (56,5%) et plus faible dans la zone de Saint Louis (53,3%).

L'activité principale est l'agriculture qui mobilise 53,1% de la population active occupée. Elle est suivie de l'activité commerce et vente (12,6%), l'élevage (9,1%) et du travail domestique (5,5%).

En ce qui concerne le secteur de l'Artisanat, la revue documentaire a permis d'identifier des métiers les plus significatifs en présence dans la ZCO. En plus, les investigations faites sur le terrain viennent confirmer les premières conclusions issues de cette revue documentaire. Ces activités de recherche ont permis de recenser des métiers porteurs de croissance et d'emploi et de mieux comprendre les préoccupations de ceux qui les exercent.

Il ressort ainsi des résultats de ces recherches que les métiers dominants de la ZCO les plus pratiqués par ordre d'importance sont : couture et confection (26%), menuiserie métallique (14%) et menuiserie ébénisterie (10%). Certains métiers tels que la peinture (0,7%), la vulcanisation (0,6) et l'électricité auto (0,8) y sont moins valorisés et pratiqués.

Parallèlement, d'autres métiers sont en perte de vitesse et si rien n'est fait, malgré les espoirs de développement placés en elles et leurs potentiels, ces activités économiques risquent de disparaître. Ce sont notamment la bijouterie, la poterie, la cordonnerie, le tricotage / crochet, le tissage...

Les métiers étudiés de l'Artisanat mobilisent 37 052 chefs d'entreprises et 130 780 employés réparties dans 40 330 entreprises dans la ZCO (soit 35,7% à Louga, 40,6% à Saint-Louis et 23,7% à Matam). 40,6% de ces entreprises sont concentrés dans la région de Saint-Louis, 35,7% à Louga et 23,7% à Matam. Les ateliers de production sont les plus nombreux dans toutes ces régions et représentent 60,4% des unités artisanales.

La plupart des unités artisanales ont été installées après 1994 dans la ZCO. En moyenne, de 9,3% avant 1985, le taux de création des ateliers a augmenté de façon significative de 1995 pour atteindre les 43,2% en 2011. Cette évolution significative et régulière est remarquée dans les régions de la ZCO, sauf à Louga où elle stagne depuis 2004, avec un accroissement de seulement 0,4 point entre 2004 et 2011. Il serait bien de mener des investigations supplémentaires afin d'en analyser les causes. Mais à priori, on peut supposer un début de saturation de certains métiers du secteur.

Il ressort de cette présente étude que les entreprises artisanales sont très peu formalisées. Moins de 10% d'entre elles disposent d'un récépissé de reconnaissance. Le niveau d'inscription aux Chambres de Métiers est très faible (33,6%), malgré les 42,3% de taux d'inscription enregistré par la chambre des métiers de Louga.

Les chefs d'atelier sont constitués pour la grande majorité d'hommes (88,2% contre 11,8% de femmes). Cette répartition selon le genre est sensiblement identique à celle notée chez les employés (compagnons et apprentis) où la main d'œuvre est essentiellement masculine avec 82% contre 17,9% de femmes.

Plus de la moitié du personnel dans les ateliers est scolarisée. Les taux de scolarisation chez les chefs d'entreprise et chez les employés sont identiques (respectivement 55% et 56%). Le taux d'analphabétisme est estimé respectivement à 30% et 33% chez chacune des ces deux catégories du personnel.

En ce qui concerne le type de formation initiale suivie, seulement 8,6% des chefs d'entreprises contre 5,2% des employés ont été formés dans des structures de formation professionnelle formelle. Le reste, soit en moyenne 92,2%, a été formé via l'apprentissage traditionnel.

Les 52,7% des actifs du secteur artisanal apprennent le métier dans les entreprises où ils évoluent alors que le reste déclare avoir appris le métier avant d'intégrer les entreprises en question.

Les chefs d'entreprises déclarent à 95% avoir un niveau de qualification très élevé alors que 54,9% des employés s'estiment très qualifiés.

Les programmes de renforcement de capacités développées ne touchent pas la majorité des artisans. 86,1% déclarent n'avoir pas bénéficié de programme de formation contre 13,9% seulement qui ont profité de renforcement de capacité.

Les programmes d'apprentissage déroulés dans la ZCO sont méconnus des artisans. En effet, près de 90% des cibles interrogées n'ont aucune connaissance d'un quelconque programme d'amélioration de qualifications des artisans tel que l'apprentissage traditionnel rénové par exemple.

La quasi-totalité des artisans de toutes les sections confondues sont demandeurs de formation tant pour ceux qui en ont reçu que ceux qui n'en ont jamais bénéficié.

En ce qui concerne la formation des jeunes, l'écrasante majorité des artisans se disent disposer à contribuer à celle des jeunes venant d'autres centres ou structures. Seuls près de 7% d'entre eux ont écarté toute éventualité. Néanmoins, plus de 70% de ceux qui se disent prêts à former les jeunes demandent une contrepartie financière ou non financière et en moyenne 24% expriment leur intention de le faire sans contrepartie.

Les conditions de travail des artisans dans la majeure partie d'entre eux sont précaires et certains ateliers se caractérisent par une promiscuité des lieux. En effet, 52,7% des ateliers n'ont aucun dispositif

de sécurité préventive (incendie, santé...). Seulement 5,4% des entreprises possèdent un extincteur dans leurs équipements de sécurité. Les équipements de protection individuelle utilisés sont les masques de protection, les chaussures de sécurité et les gants. Les entreprises d'art utilisent plus les masques de protection, les entreprises de service les chaussures de sécurité et les entreprises de production les masques et les casques de protection.

En plus, près 81,3% des entreprises sont localisées dans un environnement proche ou intégré au lieu d'habitation. L'impact des déchets produits sur l'environnement est de divers ordres. Ce sont, notamment par ordre d'importance, la pollution sonore (50,3%), la pollution de l'air (35,5%), l'acidité du sol (23,7%) et enfin la destruction de la biodiversité (18,4%).

Le développement du secteur dans la ZCO est confronté à un certain nombre de contraintes. Les difficultés les plus énumérées par ordre d'importance par les artisans enquêtés sont : (i) Manque de machines, d'équipements ; (ii) Approvisionnement en matières premières (qualité ou quantité) ; (iii) Difficultés d'accès au crédit ; (iv) Rareté de la clientèle ; (v) Trop de concurrence ; (vi) Difficultés d'organisation, de gestion ; (vii) Espace de travail inadapté / inapproprié ; (viii) Difficultés techniques de production ; (ix) Faiblesse de l'accès à l'information commerciale ; (x) Inexistence d'espace de travail dédié au métier ; etc. ...

Du point de vue des artisans, les esquisses de solutions ainsi proposées contribueront à la levée des contraintes mentionnées. Ce sont par ordre d'importance : (i) Accès à des machines modernes ; (ii) Formation professionnelle technique (qualification sur un métier) ; (iii) Accès au crédit ; (iv) Accès à des grosses commandes ; (v) Formation à l'organisation et gestion ; (vi) Assistance pour l'approvisionnement ; (vii) Formation en marketing et distribution ; (viii) Accès aux informations sur le marché ; etc....

D'autres domaines de formation sont également évoqués par les artisans comme étant des voies de contournement face aux contraintes auxquelles ils sont quotidiennement confrontés. Il s'agit de : Conditionnement/Emballage/ livraison ; Accueil de la clientèle/Réception/Planification de l'exécution ; Négociation/Recherche de marchés/Soumission de marché ; Estimation du coût de la commande (devis) ; Gestion et maintenance du matériel ; Gestion comptable ; Alphabétisation ; Utilisation et maniement des machines, des outillages et équipements ; Nouvelle technologie ; Informatique ; Gestion de l'approvisionnement / du stock.

Plusieurs niches porteuses de croissance économique et d'emploi sont mises en relief par les résultats du présent rapport. Les filières d'insertion ainsi identifiées sur lesquelles doivent porter les appui-conseil et formation sont :

- **La filière de l'habillement** (couture / confection, teinture / sérigraphie et broderie)
- **La filière du métal** (menuiserie métallique, forgeage, ferronnerie, bijouterie...)
- **La filière bois** (menuiserie bois, ébéniste, sculpture sur bois, tapisserie)
- **La filière peaux et cuirs** est très porteuse dans la région de Louga.

- **La filière coiffure / soins esthétiques**

A côté de ces filières porteuses, se trouvent des métiers en perte de vitesse. C'est le cas de la poterie. La principale contrainte à son essor est liée à la peine qu'éprouvent les artisans dans l'extraction et le concassage de la matière première. La mutation vers le métier de céramiste donnerait un nouveau souffle aux métiers de l'argile. Cela passe par la mise en place de programmes d'amélioration des techniques de collecte de l'argile et de réalisation de nouveaux produits différents des canaris et encensoirs traditionnels habituels. Cette politique de formation doit être doublé d'un dispositif de sensibilisation et de communication afin de rendre ce sous secteur plus attractif.

En dehors des métiers porteurs qui ont fait l'objet de l'étude, d'autres qui devaient être pris en compte dans les autres études préliminaires méritent d'être souligner.

On note ainsi l'émergence des métiers de froid et climatisation et ceux de l'automobile (mécanicien auto / moteur, carrossier, électricien auto...). Egalement, les métiers du bâtiment sont porteurs de croissance et d'emploi (maçon, électricien, plombier...). Le machinisme agricole et la maintenance électromécanique des matériels hydro-agricoles et des forages sont particulièrement demandés dans les régions de Matam et Louga.

L'offre de formation, malgré une grande diversité du système, reste toujours insuffisante face aux besoins de formation des acteurs du secteur de l'artisanat. Dans la ZCO, cette offre n'absorbe pas suffisamment le flux de jeunes en quête d'un métier.

Au niveau géographique, la majeure partie de l'offre de formation est concentrée dans les capitales régionales et départementales. Sur les 14 structures de formation que compte la région de Saint-Louis, seules quatre (04) d'entre elles sont localisées en dehors de la capitale régionale. Il s'agit du CDFP de Richard-Toll, du CDFP de Podor, du CETF de Podor et du CETF de Dagana.

Le taux d'accès dans les structures de formation de la zone n'est pas élevé. En effet, la capacité maximale de ces centres n'est quasiment jamais atteinte. Les centres qui ont daignés répondre à nos questionnaires ont un taux de fréquentation annuelle atteignant à peine les 50% de leur capacité.

Les programmes de formation professionnelle n'incluent pas suffisamment les stages en entreprise dans le secteur de l'artisanat. Ces stages, quand ils sont organisés, sont programmés dans des entreprises formelles à des moments inopportuns. Ils ont lieu à des périodes de faible production, durant les vacances scolaires.

Hormis les structures de formation professionnelles formelles, il existe aussi des offres de formation non formelle où s'activent également des ONG et projets.

L'apprentissage rénové est encore en phase pilote et ne cible que quelques activités. L'accès y est très limité au regard du besoin en formation des populations.

Des programmes de renforcement de capacités des acteurs sont financés par l'ONFP et le FONDEF.

Les entretiens avec les acteurs sur le terrain a permis d'estimer le degré d'implication des bénéficiaires dans le processus d'élaboration des plans de formation.

Ils ont également décrié le fait que les sessions de renforcement de capacités soient souvent très abstraites et souhaitent d'avantage qu'elles soient plus concrètes, axées sur l'approche produit pour la formation des Maîtres-artisans.

Pour arriver à un rapprochement entre le marché de l'offre d'emploi et celui de la demande, le dispositif de formation ci-après pourrait contribuer à une meilleure employabilité des candidats à l'emploi dans la ZCO.

Les différents types de formation à mettre en œuvre sont la formation professionnelle initiale par alternance et la formation continue.

La **formation initiale** se fera à deux niveaux :

- Une formation initiale formelle par alternance dans les centres de formation professionnelle de niveau CAP dans des métiers comme la couture / confection dans la ZCO, la construction métallique (fabrication de matériels et équipements agricoles) dans la région de Saint-Louis, la bijouterie et la tannerie dans la région de Louga, la poterie / céramique dans les régions de Saint-Louis et Matam. Le niveau BEP est plus à envisager dans la construction métallique. La formation initiale à des niveaux divers concerne également le machinisme agricole, la mécanique moteur, les métiers du BTP qui n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie dans le cadre de ce travail.
- Une formation initiale dans le cadre de l'apprentissage rénové, dans les unités de production informelles.

Il faut développer un dispositif pédagogique au sein des unités artisanales, en rapport avec les maîtres artisans, pour une structuration de l'apprentissage interne basée sur l'alternance entre l'atelier et un **centre ressource de formation**. Cet apprentissage théorique s'appuiera sur le dispositif de formation professionnelle existant. Ainsi, ces centres de formation feront office de centres ressources intégrant des unités d'apprentissage et de production (UAP).

Il est donc nécessaire de mettre en place un système de coordination de l'apprentissage entre le centre et l'atelier pour une meilleure gestion de la mise en œuvre des curricula et une évaluation harmonisée des résultats de l'apprentissage

Pour les unités artisanales éloignées des centres ressources disponibles, développer le **dispositif des unités mobiles de formation**. Ces unités serviront également dans la formation des jeunes des localités où il n'existe pas suffisamment d'unités artisanales.

Aussi, on suggère de construire des **ateliers références à l'image des maisons de l'outil** afin de mettre à la disposition des artisans un plateau technique moderne dans le cadre de l'exécution de certaines tâches du processus de fabrication mais également de formation des apprentis.

Pour une meilleure répartition géographique de l'offre de formation, l'amélioration des capacités des artisans nécessite aussi la construction de **centres de formation et de perfectionnement** (CFA et CPAR) dans les trois régions (à Louga ou à Kébémér pour la région de Louga, à Ourosogui dans la région de Matam et à Ross-Béthio et sur l'axe Ndioum – Galoya pour la région de Saint-Louis.

Au regard de l'analyse faite des résultats obtenues, les recommandations suivantes sont formulées pour contribuer à une meilleure articulation de l'offre de formation à la demande potentielle du marché du travail. Les axes de réflexions devront être menés à deux niveaux : un cadre global d'orientation et un autre plus spécifique à la ZCO.

❖ **Dans un cadre global d'orientation :**

1. Développer des passerelles entre l'enseignement général et la formation professionnelle et technique de sorte que l'orientation des jeunes vers la FPT soit plus motivée par un choix que par une obligation suite à un échec scolaire. La FPT doit cesser d'être la poubelle scolaire du système.

2. Adapter le cadre juridique et réglementaire au contexte actuel du secteur de l'artisanat et de l'apprentissage.

3. Responsabiliser les collectivités locales dans la prise en charge des questions de l'artisanat et de l'apprentissage

4. Plaider pour la prise en compte de l'artisanat dans les plans d'aménagement

5. Appuyer et accompagner les chambres consulaires dont les moyens ne sont pas à la mesure des missions qui leur sont confiées.

6. Développer l'apprentissage rénové comme voie de formation professionnelle dans le secteur de l'artisanat

7. Renforcer le dispositif de formation offert afin de permettre de prendre en charge la formation professionnelle des milliers de jeunes que le système éducatif dans sa globalité, n'arrive pas à satisfaire.

8. Améliorer le dispositif d'information et de communication pour une meilleure visibilité du secteur de l'artisanat.

9. Appuyer l'organisation de fora et de prix d'excellence qui a pour effet de stimuler l'introspection et l'amélioration des compétences des artisans.

10. Mettre en place un fonds d'appui à l'apprentissage

❖ **Dans un cadre spécifique à la ZCO :**

R1. Renforcer l'offre de formation professionnelle dans le secteur de l'artisanat tout en développant des pools de formation dans chaque région en fonction des spécificités économiques et sociales des différentes localités. Ces pools pourront s'appuyer sur les CDFP de Richard-Toll et Podor dans la région de Saint-Louis, le CFP de Ourosogui et le futur CDFP de Ranérou pour la région de Matam et le CEFAM pour la région de Louga.

R2. Etendre le dispositif d'apprentissage rénové à d'autres métiers et élargir la base de sélection des cibles afin d'atteindre le maximum d'apprentis et de maître – artisans.

R3. Orienter les sortants des centres de formation professionnelle formelle vers l'auto emploi dans le secteur informel afin de rehausser le niveau d'apprentissage dans cette couche du tissu économique et social.

R4. Construire des ateliers références à l'image des maisons de l'outil permettra de mettre à la disposition des artisans un plateau technique moderne dans le cadre de l'exécution de certaines tâches du processus de fabrication mais également de formation des apprentis.

R5. Renforcer les cadres de concertation partenariale.

R6. Développer un profil de formateurs spécialisés dans l'accompagnement de l'apprentissage des adultes pour améliorer l'efficacité de l'expérience des Unités mobiles de formation

R7. Mettre en place un dispositif de production et de diffusion de manuels pédagogiques pour les artisans prenant également en compte la cible analphabète ou peu instruite

R8. Inclure les stages en unités de production informelles dans les curricula des centres de formation pour l'apprentissage des métiers de l'artisanat

R9. Instaurer un volume horaire annuel de stage pratique pour les formateurs afin de combler les déficits manquants de pratiques professionnelles du métier dans les ateliers artisanaux

L'amélioration de l'employabilité des candidats à l'emploi et de la compétitivité des entreprises de la ZCO pourrait être atteinte avec la mise en place de ce dispositif de formation initiale et continue diversifiée, se basant sur les structures de formation déjà existantes et intégrer les ateliers artisanaux du secteur informel dans une optique de formation par alternance. A cet effet, il pourra aussi s'appuyer sur les ateliers références à mettre en place au niveau régional, voir même départemental et qui seront à l'image des maisons de l'outil de l'ANAMO. Ensuite, pour les zones dépourvues de centres de formation, le dispositif mettra en place des unités mobiles d'apprentissage et de production. Le dispositif prendra aussi en compte le volet insertion. Grâce à une politique d'incitation d'auto-emploi des sortants dans le secteur informel, le profil des chefs d'entreprises s'améliorera à long termes. Cela aura un effet positif sur la qualité de la production des entreprises artisanales ainsi que sur la formalisation de ces dernières. Cet impact se fera directement ressentir également sur la qualité de l'apprentissage des apprentis. Enfin, il sera nécessaire de construire des centres de formation et de perfectionnement des artisans sur l'axe Ndioum – Galoya, à Ross – Béthio pour la région de Saint-Louis, à Kébémér ou Louga pour la région de Louga et à Ourosogui pour la région de Matam pour prendre en charge l'amélioration des compétences des artisans.

Ces principaux résultats issus de l'étude sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Tableau de synthèse des principales données caractéristiques issues des enquêtes quantitatives et proposition d'une approche de formation alternative de formation

		REGIONS			
		SAINT-LOUIS	MATAM	LOUGA	Total ZCO
Effectifs des ateliers	Production	9 809	6 005	8 539	24 353
	Services	3 825	1 479	3 681	8 985
	Art	2 732	2 081	2 179	6 992
	Total ateliers	16 366	9 565	14 399	40 330
Personnel	Chefs d'entreprise	23 882	19 299	15 143	58 324
	Salariés	3 206	1 645	4 614	9 465
	Associés	6 965	877	1 885	9 727
	Apprentis	28 857	17 545	32 625	79 027
	Aides familiales	5 196	439	5 654	11 289
	Total effectif	68 106	39 805	59 921	167 832
Niveau d'instruction des acteurs des ateliers	Alphabétisé	7 416	15 728	8 839	31 983
	Primaire	46 010	21 164	41 626	108 800
	moyen	11 805	1 165	7 195	20 165
	Secondaire Supérieur /	2 875	1748	2 261	6 884
Type de formation initiale	Formation Professionnelle	4 986	1 827	1 523	8 336
	Apprentissage Traditionnel	61 421	37 325	56 451	155 197
	Formation formelle et non formelle	113	131	762	1 006
	Aucune formation	1 587	392	1 100	3 079
	Autre	0	131	85	216
Offre de formation existante	Structures formelles-public	7	3	4	14
	Structures formelles - privé	7	0	2	9
	Ateliers pilotes	66	28	43	137
	Total structures	80	31	49	160
Apprenants dans la ZCO en 2011	Effectif centres de formation	1062	100	191	1353
	Effectif ateliers pilotes	162	133	163	458
	Total effectif	1224	233	354	1811
Besoins de formation souhaités	Gestion	25091	21769	29343	76 203
	HSSE	8602	4976	6406	19 984
	Technique	33693	9330	21284	64 307
	Alphabétisation	715	3734	617	5 066
Programmes de formation à mettre en œuvre dans le cadre de l'apprentissage renouvelé	Formation continue pour les chefs d'atelier et artisans	« Approche par produits » et GERME : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Centres ressources ➤ Ateliers des artisans relativement bien équipés ➤ Unités mobiles de formation 			
	Formation initiale pour les apprentis	Approche par compétence à travers l'apprentissage renouvelé dans les : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Centre ressources ➤ Ateliers des artisans relativement bien équipés ➤ Unités mobiles de formation 			

INTRODUCTION

Suite à la dévaluation intervenue en janvier 1994 dans la zone UEMOA, plusieurs réformes faisant de la pauvreté une préoccupation centrale ont été mises en œuvre. C'est ainsi que plusieurs actions ont été amorcées à travers la mise en place de divers politiques et programmes sectoriels, en conformité avec des cadres de références de choix que sont entre autres le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et la Stratégie de croissance Accélérée (SCA). Les stratégies élaborées dans ce cadre visent à créer les conditions propices à une croissance soutenue et durable et à mettre en place des actions de lutte contre la pauvreté et atteindre ainsi les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) autour desquelles doivent se greffer toutes les politiques sectorielles.

Dans ce cadre, un Programme de Développement de l'Education et de la Formation (PDEF) est élaboré et mis en œuvre dans le secteur de l'Education. La Formation professionnelle et technique (FPT), jusque-là parent pauvre du système éducatif, y retrouve une place de choix en tant que seconde priorité. Le Ministère en charge de ce sous secteur s'est vu assigné les objectifs et missions suivantes :

- Accroître le taux de qualification professionnelle et technique au sein de la population ;
- Mettre sur le marché du travail une main d'œuvre qualifiée correspondant aux besoins du secteur productif et de service et permettant le développement de l'industrie ainsi que la modernisation du secteur primaire ;
- Promouvoir le savoir agir, l'employabilité et la créativité chez les jeunes et les préparer à devenir des acteurs performants dans le contexte de la mondialisation.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement du Sénégal a engagé une large réforme de son système de FPT, avec le soutien du Grand Duché de Luxembourg à travers le programme de coopération bilatérale Sénégal – Luxembourg 2007-2011 , et plus spécifiquement par le biais de sa composante SEN/024 - Programme d'Appui à la mise en œuvre de la réforme de l'ETFP, avec Concentration dans les Régions Nord du Sénégal (Louga, Saint-Louis, Matam). Le Ministère en charge de ce sous-secteur a adopté une nouvelle méthode d'implantation de l'offre de formation telle que préconisée par la réforme et son champs d'action s'est élargi à l'Apprentissage. Cette nouvelle méthode d'implantation consiste à évaluer la demande actuelle et future d'employés et leurs besoins de formation et de perfectionnement professionnels.

Cette analyse permettra de mieux adapter la formation professionnelle et technique aux besoins réels du marché (actuel et futur) et faciliter l'insertion socioprofessionnelle.

Dans ce cadre, une analyse du marché du travail à travers un portrait des secteurs d'activités économique de la ZCO a déjà été réalisée, pour identifier les besoins de compétences dans les secteurs les plus porteurs. Ainsi certains secteurs prioritaires ont été identifiés (**Agriculture, Elevage, Pêche, Agroalimentaire, Génie civil, Artisanat, Tourisme, Industrie, Culture, Energie, Finance, Mine, Santé, Services aux collectivités et Eau, Assainissement et environnement**).

Afin de compléter cette étude, mieux caractériser les secteurs d'activités économiques et parvenir à un choix judicieux des programmes de formation les plus appropriés à développer, des études préliminaires ont été menées dans la ZCO par le Cabinet FRADEV Afrique dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Elevage. Dans un souci de pérennisation, une équipe technique composée de personnes ressources du niveau central et déconcentré a accompagné le consultant dans l'élaboration de ces études. Aujourd'hui, avec l'assistance technique du consultant à travers un dispositif de suivi-accompagnement, cette équipe technique a en charge l'élaboration d'études préliminaires dans les secteurs **de la Pêche, de l'Agroalimentaire, de la Maintenance industrielle, de l'Artisanat, du Tourisme et du Génie civil.**

Le choix du secteur de l'artisanat, à l'instar des cinq autres secteurs retenus, est motivé par l'analyse de la demande réelle de formation qui émerge de l'étude sectorielle mais également de la demande potentielle.

Cette présente étude entend **contribuer à l'implantation de programmes et de dispositifs innovants de formation professionnelle adaptés à la ZCO.**

Plus spécifiquement, les objectifs stratégiques de l'étude sont de :

- décrire en détail les fonctions de travail, notamment leurs tâches et leur contexte technologique, et bien comprendre les préoccupations de ceux qui les exercent ;
- cerner la réalité des programmes de formation en lien avec ces fonctions, offerts au Sénégal et à l'étranger, si nécessaire, notamment sous l'angle de leur adéquation avec les besoins du marché du travail et de leur accessibilité selon les régions ; ce portrait tient compte aussi de la place et du rôle des divers acteurs de formation : privé, public, formation en entreprise ou assurée par les entreprises et celle réalisée dans le cadre de la formation continue ;
- proposer des balises pour le développement de programmes de formation ;
- proposer des balises pour la répartition de l'offre de formation pour ces programmes dans les différentes régions de la ZCO (carte de formation) en lien avec la localisation territoriale des besoins quantitatifs de formation.

Le premier chapitre du document vise à présenter de manière générale le contexte, la problématique et le cadre géographique de l'étude.

Une description de la mission comprenant un rappel des objectifs ainsi qu'une présentation globale de la méthodologie de travail ayant guidé cette étude est faite dans le second chapitre.

Finalement, les résultats de l'analyse ressortant de la présente étude sont exposés dans le troisième chapitre et des recommandations y sont formulées.

I. Contexte, Problématique et cadre géographique de l'étude

1.1 Contexte

1.1.1. Cadre d'orientation stratégique

La Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES) constitue aujourd'hui le cadre de référence des politiques et programmes sectoriels du pays. Par ailleurs, des initiatives favorisant une meilleure appropriation des actions de développement et une plus grande efficacité de l'aide pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont été prises.

Dans le **domaine de la planification** et de la **programmation des dépenses publiques**, les stratégies sectorielles à celles nationales sont pertinemment liées avec l'introduction du Cadre de Dépenses Sectorielle à Moyen Terme (CDSMT).

Dans le domaine de l'aide publique au développement, la Déclaration de Paris (Mars 2005) érige des principes fondamentaux pour une meilleure efficacité de l'intervention des partenaires.

A cet effet, le principe de l'appropriation stipule que « les donateurs font reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires ». Dans cette lancée, l'approche programme est promue dans des secteurs comme la Santé avec le Plan de Développement Intégré de la Santé (PDIS 1998-2002) et le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2004-2008), et l'Education, avec le Programme de Développement de l'Education et de la Formation (PDEF 2000-2010). Cette démarche a permis d'avoir un cadre global et cohérent pour orienter et coordonner les contributions des partenaires techniques et financiers dans les secteurs respectifs et une meilleure appropriation des acteurs.

Dans le cadre du PDEF, les autorités comptent promouvoir le sous-secteur de la formation professionnelle et technique, considéré comme seconde priorité, d'une part, pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et d'autre part, la réussite de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA). Le contexte est donc marqué par des réformes majeures du cadre institutionnel de gestion de l'économie et par une nouvelle approche de l'aide publique au développement.

1.1.2. Situation socioéconomique

A la suite de la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, l'économie sénégalaise a connu l'une des meilleures évolutions de l'Afrique Subsaharienne depuis le milieu des années 90 jusqu'en 2005, avec une progression moyenne annuelle du PIB de 5 %. Elle a ensuite connu un ralentissement économique, avec une progression moyenne du PIB de 3,2 %, dans un contexte marqué ces dernières années par une crise économique mondiale. Le PIB s'élevait à 6023 milliards de CFA soit un PIB par tête de 494 871 en 2009. Le taux de croissance économique est à 2,2% avec un indice de Développement Humain (IDH, 2005, Rapport PNUD) de 0,449. Le taux d'inflation est de -1,0% en 2009¹.

¹ Situation économique et sociale du Sénégal, ANSD 2009

Malgré l'évolution positive de l'économie sénégalaise, entraînant peu à peu une amélioration des conditions de vie des sénégalais, la pauvreté concerne encore près de la moitié de la population et est plus particulièrement élevée dans les zones rurales.

Au cours des dernières années, le Sénégal a connu une augmentation de l'intensité de son commerce extérieur et de son niveau d'exportations. Cependant, le Sénégal reste un pays nettement importateur qui présente une balance commerciale négative. Les exportations restent principalement dominées par des produits (la pêche, le tourisme, les phosphates et l'arachide) sensibles et vulnérables face aux facteurs externes.

Face à cette situation de désavantage compétitif du pays sur le marché mondial et national, plusieurs actions ont été amorcées avec la mise en place de politiques et programmes sectoriels à travers des cadres de référence au niveau national, continental et international. L'accent est mis sur la nécessité d'encourager la transformation et la diversification de la production nationale ainsi que la revalorisation et le soutien de la consommation des produits nationaux et locaux et l'amélioration du système d'information commerciale.

Sur la base des critères de perspectives de développement pour le pays et des potentialités de création d'emploi massif et durable, la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) a sélectionné les 5 « grappes » les plus significatives pour le développement économique du Sénégal. Elle place l'Artisanat comme un secteur moteur, principalement l'Artisanat d'Art dans son rapport au Tourisme et aux Industries Culturelles.

Caractérisé par sa faible consommation en capitaux (il ne représente qu'environ 0,087% au plan des prévisions budgétaires²), l'artisanat est un grand utilisateur de main-d'œuvre et pourvoyeur de biens et services satisfaisant la demande émanant des couches sociales les plus défavorisées. Il contribue à près de 12% dans la production nationale et absorbe 30 à 60% de la main-d'œuvre urbaine. Le recensement national par sondage de 2004 dénombre 378 987 artisans caractérisés par 82,3% de main d'œuvre de sexe masculin et seulement 17,7% du sexe opposé, répartis dans 125 000 unités artisanales pour 120 corps de métier. La répartition de ces unités par section montre une prédominance de l'Artisanat de Production avec 62,1%, suivi de l'Artisanat de Service (26,5%) et l'Artisanat d'Art (11,3%)³. D'après ce recensement, le revenu annuel des artisans est estimé à 151 Milliards. 84,6% des entreprises artisanales ont tiré leur source de financement pour le démarrage de leurs activités de l'épargne personnelle des chefs d'entreprise⁴.

L'UEMOA a défini un cadre Communautaire dans le secteur (Acte Additionnel N° 05 /2001 relatif à la Promotion de l'Artisanat) pour une harmonisation sous-régionale, en vue d'impulser le développement de l'artisanat dans les états membres.

² Le secteur de l'artisanat au Sénégal : Tendances, enjeux et orientations politiques, Programme Kurukan Fugan, Mars 2008

³ RNUAS 2004

⁴ RNUAS 2004

Le Sénégal est signataire d'accords internationaux qui constituent le cadre d'évolution des entreprises à l'échelle internationale dans un contexte de mondialisation et de globalisation. On peut citer les accords de l'OMC. Entre autres opportunités, le Sénégal bénéficie de celles offertes par l'AGOA et le MCA.

1.2 Problématique

Du fait de la faible qualité de vie et de la situation de pauvreté dans laquelle vit une grande partie de sa population, le Sénégal est confronté à un problème de migration (4% de la population). Afin de lutter contre cette pauvreté, plusieurs politiques et programmes sectoriels ont été mis en place. Le Gouvernement a décidé d'investir davantage et mieux dans les ressources humaines, notamment à travers l'Education. C'est ainsi que plusieurs réformes ont été menées, particulièrement dans le sous secteur de la formation, depuis les assises nationales de 2001. Ces réformes se justifient également par les tendances des indicateurs démographiques et de l'emploi ainsi que de la structure de l'économie sénégalaise.

D'une part, la population sénégalaise se caractérise par sa jeunesse (environ 70 % sont âgés de moins de 30 ans et plus de la moitié de moins de 20 ans). La majeure partie de la population active et de la population occupée dans le pays est jeune (entre 15 et 35 ans). 44 % des jeunes sénégalais ont en effet moins de 15 ans (données 2003)⁵. C'est d'ailleurs un des éléments explicatifs de la faiblesse du taux brut d'activité.

Le taux de déperdition dû aux imperfections du système éducatif et le taux élevé d'analphabétisme obligent les jeunes à se lancer dans le monde du travail. L'apprentissage d'un métier dans des ateliers représente pour beaucoup d'entre eux la seule option face à l'exclusion. En plus, cette situation risque de s'accroître à en croire les prévisions scolaires concernant les déperditions.

Toutefois, ils ont de graves difficultés pour accéder aux rares emplois disponibles car leur qualification est trop basse et/ou inadéquate par rapport aux besoins des entreprises. Aux carences en termes de formation des jeunes, vient s'ajouter le manque d'expérience professionnelle, qui est un aspect très valorisé par les entreprises.

D'autre part, le tissu économique sénégalais se caractérise par la forte prépondérance du secteur privé informel qui représente la source d'emploi principale pour environ 90% de la population. Ce secteur représente plus de 60% du produit intérieur brut (Pib) et générerait 97% des créations d'emplois. L'un des principaux problèmes du marché du travail sénégalais est le fort taux de chômage, qui frappe tout particulièrement la jeunesse. En effet, selon les estimations, le marché doit faire face à 100.000 nouveaux demandeurs d'emploi chaque année, dont 74 % sont des jeunes. Les études ont montré que seulement 5% des demandeurs d'emploi ont reçu une formation professionnelle.

⁵ Document de Travail N°21. La Formation Professionnelle en Secteur Informel - Rapport sur l'enquête terrain au SENEGAL. Juillet 2006 - Richard WALTHER. P10

Le secteur de l'artisanat qui a pour vivier le secteur informel tire son essence historique de notre culture. Il s'inscrit dans la continuité des métiers traditionnels. L'Artisanat est un puissant levier de développement pour notre pays où il occupe une place importante dans le tissu économique. Le recensement national des artisans de 1992 avait identifié 77 927 entreprises artisanales réparties en 111 corps de métiers, générant 158 268 emplois, dont 79 % d'hommes et 21% de femmes. De 1996 à 2001, l'emploi dans le secteur de l'artisanat a connu un taux de croissance régulier de 2,6 % en moyenne par an. Le recensement des Unités de Production artisanales de 2004 a permis de dénombrer 122 902 entreprises artisanales à travers le pays, avec une prédominance de l'artisanat de production 61,1 %, suivi de l'artisanat de service 19 % et de l'artisanat d'art 11,3 %. Ce recensement a aussi dénombré 378 987 personnes s'activant en toute saison dans ces entreprises⁶. On dénombre aujourd'hui 120 corps de métiers définis par Arrêté ministériel⁷.

L'artisanat est intimement lié à d'autres secteurs du fait des actifs qui y évoluent et des produits et services échangés entre eux. A cet égard, l'artisanat est davantage perçu comme un secteur de soutien à beaucoup d'entre eux. C'est le cas de l'agriculture, avec les outils aratoires et de transport qu'il met à sa disposition et aussi avec les produits du secteur agricole transformés aux moyens de technologies artisanales. Dans divers domaines de ce secteur, il existe des besoins de fabrication et de services dans la réparation, l'entretien et la fabrication de matériels. Toutefois, le secteur de l'artisanat est confronté à des difficultés qui freinent son développement, des difficultés que nous aborderont plus loin dans ce rapport. Le système d'apprentissage qui prévaut dans le secteur informel assure la qualification du plus grand nombre d'acteurs. Mais la pédagogie qu'il met en œuvre présente des carences surtout sur le plan de l'enseignement théorique. Elle se fonde trop sur la répétition des gestes de métier, et ce système non structuré offre peu de garanties quant à la qualification des maîtres et à la qualité de leur enseignement.

Le principal défi dans la lutte contre le chômage et le sous-emploi chez les jeunes doit être accompagné d'un meilleur accès à la formation professionnelle et d'une amélioration de la qualité de cette formation afin de pouvoir satisfaire les besoins du marché du travail et permettre d'augmenter leurs possibilités d'employabilité. Avec l'élargissement du dispositif global de la formation professionnelle et technique à l'apprentissage traditionnel, la réforme de 2001 a pour ambition de faire évoluer ce pan de la formation professionnelle « *vers la prise en compte des besoins croissants de compétences et de qualifications du secteur informel et d'en faire un véritable dispositif de formation alterné et qualifiant⁸* » par « *la production d'un premier niveau de qualification et de certification⁹* ».

⁶ Lettre de politique de développement du secteur de l'artisanat. P6

⁷ Arrêté n° 006300 du 06/09/1999 modifiant l'Arrêté n° 05550 du 10 Mai 1988 fixant la liste des activités artisanales.

⁸ Document de Travail N°21. La Formation Professionnelle en Secteur Informel - Rapport sur l'enquête terrain au SENEGAL. Juillet 2006 - Richard WALTHER. P14

⁹ Document de Travail N°21. La Formation Professionnelle en Secteur Informel - Rapport sur l'enquête terrain au SENEGAL. Juillet 2006 - Richard WALTHER. P4

Cette réforme de la formation professionnelle a pour but de reconnaître l'apprentissage traditionnel comme un lieu de formation effectif pour la très grande majorité des jeunes et adultes qui y travaillent et de le faire évoluer progressivement vers la production d'un premier niveau de qualification et de certification de l'ensemble du système de formation.

Pour apporter une forte contribution aux orientations de l'Etat et dans le cadre de la mise en œuvre de sa réforme, le Ministère en charge de la formation professionnelle et technique a commandité en 2009 des études sectorielles qui ont permis de déterminer les secteurs porteurs dans la ZCO. Afin de compléter ces études, mieux caractériser les secteurs d'activités économiques identifiés et parvenir à un choix judicieux des programmes de formation les plus appropriés à développer, des études préliminaires sont menées dans la ZCO. Ainsi, une évaluation de la demande actuelle et future d'employés et leurs besoins de formation et de perfectionnement professionnels est menée afin de mieux adapter la formation professionnelle et technique aux besoins réels du marché (actuel et futur) et faciliter l'insertion socioprofessionnelle.

1.3 Délimitation de l'étude

L'artisanat est reconnu par l'UNESCO comme « *étant la manifestation la plus matérielle du patrimoine culturel immatériel. [...] Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir.* »

L'artisanat se distingue par un mode de production de biens et de services dont le processus de production est principalement manuel. Les activités artisanales sont généralement classées en trois sections :

- Section production (la menuiserie bois et métal, etc.);
- Section art (cordonnerie, bijouterie, sculpture etc.);
- Section service (mécanique automobile, coiffure, etc.).

Le DECRET N° 87-1275 du 10 octobre 1987 relatif au statut d'entreprise artisanale et aux titres de qualification artisanale, en ses articles 1, 2 et 3, définit l'entreprise artisanale comme « *Toute entreprise qui exerce l'une des activités de production, de transformation, de réparation ou de services reconnues, à l'exception toutefois des activités agricoles, de pêche, de transport et des activités exclusivement commerciales ou spécifiquement intellectuelles* » et dont le nombre d'employés ne dépasse pas cinq (05). Cependant, l'appréciation des nombre d'employés ne prend pas en compte *le conjoint du chef d'entreprise, ses descendants, ascendants, collatéraux et alliés jusqu'au 3^{ème} degré inclus et les apprentis.* « *La liste des activités artisanales reconnues est dressée et mise à jour par Arrêté du Ministre chargé de l'Artisanat* »¹⁰.

¹⁰ Cf. DECRET N° 87-1275 du 10 octobre 1987 relatif au statut d'entreprise artisanale et aux titres de qualification artisanale

L'arrêté ministériel¹¹ portant classification des métiers de l'artisanat répertorie 120 corps de métiers dans le secteur artisanal. Et certaines activités sont liées à d'autres secteurs économiques. C'est le cas par exemple des métiers du BTP (maçonnerie, charpenterie, peinture...) qui sont du secteur du Génie civil ou des activités de transformation de produits alimentaires (Boulangerie / Pâtisserie, transformation de produits laitiers...) du secteur l'Agroalimentaire...

Dans un souci de faisabilité et de rationalité, une délimitation de l'étude a été faite de concert avec les autres groupes ayant en charge les autres secteurs. Ainsi, toutes les activités principales des unités artisanales de production ou de service ayant un lien direct avec l'un des cinq autres secteurs étudiés n'ont pas fait l'objet d'une investigation prioritaire dans cette présente étude.

1.4 Cadre géographique de l'étude

- **Données physiques et administratives**

La Zone de Concentration Opérationnelle (ZCO) du SEN/024, composée des trois régions, Louga, Matam et Saint-Louis, couvre une superficie de 68 964 km², soit près de 37 % de la superficie nationale. La zone est marquée par la présence d'importantes réserves en eau constituées principalement par le fleuve Sénégal. L'exploitation de ce dernier a fini de confié à cette partie du pays, une importance capitale dans la modernisation de l'agriculture.

Tableau 2: Données administratives de la ZCO

Rubriques	Louga	Saint-Louis	Matam	Total ZCO
Superficie (km ²)	24 847	19 034	25.083	68 964
Départements	3	3	3	9
Arrondissements	11	7	5	23
Communes	5	19	10	34
Communautés rurales	47	18	14	79

Source : ANSD, *situation socio-économique du Sénégal 2009*

- **La démographie**

Cette zone concentre 19% de la population du pays. Avec 40% de la population totale de la ZCO, la région de Saint-Louis est la plus peuplée. La population, à l'image de celle du pays, est à majorité jeune, avec 57% de moins de 20 ans. Les femmes sont également légèrement dominantes avec 51% du total.

Tableau 3: Données démographiques de la ZCO

Rubriques	Louga	Saint-Louis	Matam	Total (ZCO)
Hommes	407 180	441 515	252760	1 101 455
Femmes	424 129	459 521	272182	1 155 832

¹¹ Arrêté n° 006300 du 06/09/1999 modifiant l'Arrêté n° 05550 du 10 Mai 1988 fixant la liste des activités artisanales.

Total Région	831 309	901 036	524 942	2 257 287
% /ZCO	37	40	23	
% des moins de 20 ans	56,4	55	58,12	57
% des Femmes	51	51	52	51

Source : ANSD, Situation socioéconomique du Sénégal 2009.

- **L'artisanat dans la ZCO**

Selon le rapport de l'étude « *Etat des lieux du système d'apprentissage dans la ZCO* » réalisée en 2009, le nombre total d'ateliers en exercice est estimé à 34 687. La répartition des ateliers par secteur est la suivante :

- ✓ 20 866 ateliers de production
- ✓ 8 561 ateliers de services
- ✓ 5 260 ateliers d'art

Ces ateliers fonctionnent avec un total de 117 223 employés dont 30 857 propriétaires et 9 315 copropriétaires. Cette main d'œuvre se compose de :

- ✓ 3456 maîtres artisans
- ✓ 1509 artisans
- ✓ 497 compagnons
- ✓ 62 340 apprentis
- ✓ 46 561 artisans non-inscrits
- ✓ 2 860 non Artisans

1.3.1. La région de Matam :

Matam, 11ème région administrative du Sénégal, est situé à près de 700 km de Dakar. Cette région compte 594.287 habitants vivant sur une superficie de 25.083 km², soit une densité moyenne de 23,69 habitants au km². Elle est la plus vaste du Sénégal après Tambacounda.

Tableau 4 : Données administratives et physiques de la région de Matam

Région	Département	Population	%	Superficie (km ²)	%	densité
Matam	Matam	280.996	47,4%	5.016,6	20%	56,01 h/km ²
	Kanel	249.967	42%	7.023,24	28%	35,59 h/km ²
	Ranérou	63.324	10,6%	13.043,16	52%	4,85 h/km ²
	Total région	594.287	100%	25.083	100%	23,69 h/km ²

Source : Estimation de la population 2007-2015, DPS. janvier 2006

Matam est constitué de deux zones écologiques :

- le Dandé Mayo (zone située le long du fleuve) : il représente 48% de la superficie de la région et concentre presque 90% de la population

- le Ferlo (zone sylvo-pastorale) : il occupe les 52% de la superficie de la région dont une zone intermédiaire appelée le Diéri et abrite une population essentiellement nomade qui dépasse à peine le 10^{ème} de la population régionale.

Sur le plan socio-économique, la pauvreté touche 60,4% des ménages du département de Ranérou, 49,2% de ceux de Kanel et 47,4% de ceux de Matam, selon l'étude sur la situation économique et sociale de la région (SES Matam, 2009) publiée en 2010.

Au plan économique, la région de Matam dispose d'une part, d'un fort potentiel agricole, sylvopastoral et minier et d'autre part, d'un important capital d'émigrés :

- Le potentiel agricole de la région se trouve le long du fleuve avec une superficie irrigable estimée à 55.000 ha dont 9.148 ha aménagés entre autres par la SAED, le PRODAM et les opérateurs privés. Le système des cultures irriguées permet l'existence de trois campagnes agricoles. La saison des pluies est la principale campagne et elle est dominée par la culture du riz, du maïs, du gombo et des cultures de diversification (arachide, niébé, bissap, etc...). Elle représente près de 75% des surfaces cultivées annuellement. La saison sèche froide vient en deuxième position. Elle occupe des superficies moins importantes et elle est la campagne de la quête de revenus monétaires, dans la mesure où les spéculations cultivées sont principalement destinées au marché (du maïs et des cultures maraîchères avec comme dominante l'oignon). La saison sèche chaude est moins étendue et elle dépend de la disponibilité de l'eau dans les bas-fonds ou autres lieux naturels de rétention d'eau (à Diamel, à Dioulol).

- Le potentiel sylvopastoral était déjà estimé à plus d'un million de têtes de bétail en 2006. A cet effectif important de ruminants, on ajoutait dans la même période plus de 275 000 volailles. Ce potentiel ne contribue cependant pas de manière conséquente à l'amélioration des conditions de vie des populations pastorales de la région. Cela pourrait être imputable à la nature de cette activité, qui reste encore très traditionnelle.

Une bonne frange des abattages est constituée d'abattages en famille, ce qui échappe au contrôle car ces derniers ne relèvent pas du ressort des services de contrôle. Dans le cadre de la production contrôlée de 2009, on estime à 37534 le nombre de têtes abattues, toutes espèces confondues, soit 1048 tonnes de viande. Sachant que la production contrôlée avoisinerait le tiers de celle non contrôlée, on estimerait la production totale régionale à 3144 tonnes.

En outre, les projets de valorisation des produits de l'élevage ont plus été implantés à Linguère qu'à Matam ou Ranérou. La région de Louga, qui est frontalière de celle de Matam, tire un meilleur profit de l'élevage pratiqué dans la région de Matam (le département de Linguère est le passage des troupeaux vers le marché).

- Le potentiel minier est constitué essentiellement par un important gisement de phosphates localisé dans le département de Kanel (Ndendory) et dont les réserves sont évaluées à 40 millions de tonnes de minerai. Son exploitation a été lancée vers la fin 2009. L'installation progressive des industries lourdes dans la région aura sûrement un impact sur l'emploi, surtout au niveau des jeunes.

- Le potentiel capital de l'émigration est à souligner au vu de l'importance de la contribution des émigrés. Ces derniers ont permis de réaliser et de financer entre autres des infrastructures de type scolaire et sanitaire. Il faut noter que selon les sources de la Poste et de la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS), la région a bénéficié en 2009 d'un montant de transfert de 7.501.000.000 FCFA dont 4,501 milliards effectués avec la poste et 3 milliards avec la CNCAS, à travers le réseau de transfert d'argent Money Gram.

Le rapport de la situation économique et sociale (SES) de la région, fait en 2009, confirme que les potentialités économiques de Matam sont nombreuses, même si le secteur primaire de l'économie, qui occupe la majorité de la population active, est encore très peu performant et doté d'une productivité faible.

Ainsi, l'activité agricole, malgré l'existence de trois campagnes, n'a pas entraîné une amélioration significative de la disponibilité alimentaire régionale et de son statut sur le plan nutritionnel. L'essentiel des productions agricoles est encore entièrement soumis aux aléas climatiques et des efforts conséquents (à la fois publics, par le biais de l'incitation politique et privés, grâce à l'investissement) seront nécessaires pour faire en sorte que ce secteur déploie tout son potentiel.

L'activité pastorale, dans sa pratique actuelle encore fortement traditionnelle, n'est pas non plus porteuse de valeur ajoutée réelle pour l'économie régionale et ne sera pas non plus d'un impact visible à moyen terme sur les conditions de vie des éleveurs de la région.

L'activité minière, par contre, sera un facteur de développement industriel, mais en l'absence d'une main d'œuvre qualifiée locale, cela risque de ne pas profiter à la région.

Un effort considérable est requis pour en faire bénéficier la jeunesse de la région qui est en attente d'un mieux-être social plus durable et à laquelle les chemins de l'émigration internationale se ferment progressivement.

1.3.2. La région de Louga :

La région de Louga est partagée entre trois zones écologiques distinctes (i) les Niayes, le long du littoral, (ii) le Ferlo, zone sylvopastorale faiblement peuplée, au Nord et (iii) la zone arachidière, qui jouxte la région de Diourbel (zone centre du pays). Le type de peuplement y est majoritairement sédentaire.

Tableau 5 : Données administratives et physiques de la région de Louga

Région	Départements	Population	%	Superficie	%	densité
Louga	Louga	339.371	41%	5.649	20,3%	60 h/km ²
	Kébémér	233.451	28,2%	3.823	13,7%	61 h/km ²
	Linguère	254.002	30,7%	15.375	56 %	13,6 h/km ²
	Total	826.824	100%	24.847	100%	33,2 h/ km ²

Source : Estimation de la population 2007-2015, DPS. janvier 2006

La population totale de la région de Louga est estimée en 2011 à 826.824habitants sur une superficie de 24.847 km², soit une densité de 33,2 hab. /km². La population est rurale à plus de 75% et jeune, avec 57,6% ayant moins de 20 ans. Le taux d'urbanisation est de 18,4% en 2011.

La région de Louga fait le trait d'union entre les régions Nord et Centre du pays. Elle est très agricole et a une vocation pastorale assez prononcée. Malgré le caractère assez dynamique de sa population, la majorité de celle-ci reste pauvre. Le taux de pauvreté était estimé à 62% en 2006.

Au plan économique, la région de Louga développe son activité principalement dans les secteurs suivants :

- L'agriculture : elle détermine la vie économique des populations avec plus de 298.000 hectares de terres cultivées chaque année malgré la dégradation constante des sols. Cette activité agricole, malgré l'importance de la culture de l'arachide, reste principalement vivrière. La production avoisine, rien que pour les cultures principales comme le mil, l'arachide et le niébé, plus de 100.000 tonnes par an. Lors de la campagne 2010-2011, la production d'arachide huilière a été de 125.462,2 tonnes, ce qui place la région en troisième position après Kafrine, Fatick et Kaolack.

- L'élevage : Louga est la quatrième région d'élevage du Sénégal, après Tambacounda, Kolda et Saint-Louis, avec 21.000 km² de pâturage et plus de 02 millions de têtes de bétail. Le potentiel laitier du cheptel régional est estimé à 5.350.000 litres par an. Du point de vue de l'importance du cheptel, l'importante production de viande n'est pas suffisamment valorisée : la dégradation des ressources fourragères et l'insuffisance des points d'eau, malgré les efforts de l'État et des partenaires au développement, constituent des facteurs limitant de cette activité et sont autant de raisons qui devront motiver la modernisation des pratiques. La région de Louga a développé une forte initiative artisanale pour valoriser les produits de l'élevage mais cette initiative stagne faute d'encadrement technique et financier conséquent.

- L'artisanat : l'artisanat est une activité centrale de la vie économique régionale. Plus de la moitié des entreprises artisanales (51%) sont dans la production et 39% dans l'artisanat d'art. Les entreprises artisanales de service ne représentent que 10%. L'artisanat occupe aujourd'hui 14.649 personnes dont 2.500 artisans, 2.149 compagnons et 9.720 apprentis. La répartition des entreprises artisanales dans la région se fait au profit du département de Louga qui concentre 53% des entreprises artisanales répertoriées, suivi de Kébémér avec 25% et Linguère avec 22%.

1.3.3. La région de Saint-Louis

Elle couvre une superficie de 19.044 km², soit 9,6% du territoire national. Elle abrite, en 2011, une population de 917.972 habitants soit une densité moyenne de 48,2 habitants / km².

La région bénéficie d'un important réseau hydrographique. Toutes les villes chefs-lieux de département sont situées sur les berges du fleuve Sénégal. La population de la région de Saint-Louis est estimée à 917.972 habitants en 2011, dont 450.606 hommes et 468.094 femmes. Le taux de pauvreté de la région est estimé à 42%.

Tableau 6 : Données administratives et physiques de la région de Saint-Louis

Région	Départements	Population	%	Superficie	%	densité
Saint-Louis	Dagana	241.902	27%	5.208	27,3 %	46,4 h/km ²
	Podor	422.693	43%	12.948	68 %	32,6 h/km ²
	Saint-Louis	253.377	30%	879	4,6 %	288,2 h/km ²
	Total	917.972	100%	19.044	100%	48,2 h/km ²

Source : Estimation de la population 2007-2015, DPS. janvier 2006

Au plan économique, le secteur agricole constitue un des plus importants secteurs économiques de la région. Le secteur agricole représente 50% de la production du secteur primaire et 11,4% de l'économie régionale. Les différentes enquêtes menées sur l'économie de la région montrent que 44% de la population active de la région évolue dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie. La pêche occupe une frange importante de la population urbaine ; le caractère artisanal de cette activité limite sa contribution au revenu de familles qui s'y consacrent, le profit maximum revenant aux intermédiaires qui fournissent les marchés de Dakar et même de la Mauritanie.

A travers différentes structures étatiques d'appui et d'encadrement des paysans telles que la SAED, la Direction régionale du développement rural (DRDR), l'Agence nationale de conseil agricole et rural (ANCAR), la CNCAS et l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA), l'Etat et certains partenaires accompagnent les agriculteurs (semences, engrais, produits phytosanitaires, matériels agricoles et crédit).

Dans le secteur de l'élevage, la région bénéficie de programmes d'insémination artificielle bovine. Cette activité vient moderniser les pratiques pastorales ancestrales, par ailleurs négativement impactées par le développement des périmètres irrigués qui va contraindre à réduire les pratiques de la transhumance interrégionale à travers le Diéri et le Ferlo.

Les activités agricoles en milieu irrigué ont d'abord attiré de la main d'œuvre venant d'autres régions (Louga et Diourbel) avant d'occuper les jeunes de la région de Saint Louis, qui se fixent progressivement dans le bassin rizicole et dans les vastes périmètres maraichers en exploitation agro-industrielle.

Dans ce contexte de modernisation de l'agriculture et de l'élevage, l'artisanat, secteur stratégique dans la maintenance des infrastructures agricoles, constitue un vivier important dans le développement de l'économie régionale. L'artisanat est ainsi devenu un secteur porteur. Les corps de métiers de la

mécanique générale, la mécanique moteur et l'électricité ont vu leur effectif augmenter et sont devenus de véritables pourvoyeurs d'emplois pour les jeunes.

Sur le plan de la formation, la région de Saint-Louis est aujourd'hui la mieux lotie des trois avec la présence d'une dizaine de centres de formation publics comme privé. Cependant la répartition de ces centres est largement déséquilibrée avec la présence de plus de la moitié des infrastructures dans la capitale régionale. Ainsi les ateliers artisanaux du secteur informel sont la seule alternative aux yeux des milliers de jeunes pour l'apprentissage des métiers de l'artisanat.

La région de Saint-Louis comme celle de Matam est frappée par une forte émigration de sa population jeune vers l'Europe surtout. La contribution des émigrés dans l'économie nationale et régionale est importante.

La croissance démographique dans cette région pourrait être, à moyen terme, un facteur important dans sa croissance économique. En effet, les aménagements hydro-agricoles en cours et le retour progressif des jeunes vers les activités du secteur primaire peuvent créer une dynamique de gain de revenus. En effet, il se crée une vocation agro-industrielle dans la région avec le développement de la riziculture irriguée, du fait de l'existence d'un important périmètre irrigué, notamment dans les départements de Podor et Dagana. Des villes, à l'image de ces deux capitales départementales, acquièrent ainsi un nouvel essor économique qui entraîne un afflux de population flottante (ouvriers saisonniers). L'implantation de grosses unités agroindustrielles telles que la Compagnie sucrière du Sénégal (CSS), la Société de conserves alimentaires au Sénégal (SOCAS) ou les Grands domaines du Sénégal (GDS), ne fait que renforcer la vocation agricole de la région.

La croissance démographique actuelle demande que la région s'emploie à créer les conditions d'une économie dynamique à forte capacité d'absorption de main d'œuvre afin d'éviter les problèmes de taux de chômage élevé et de sous-emploi massifs, potentiellement générateurs de crises.

II. Objectifs et résultats attendus

2.1. Rappel des objectifs

Les objectifs de cette présente étude se déclinent en objectif global et objectifs spécifiques.

2.1.1. Objectif global

L'objectif de la mission est de contribuer à l'implantation de programmes et de dispositifs innovants de formation professionnelle adaptés à la ZCO¹².

2.1.2. Objectifs spécifiques

Cette mission vise les objectifs spécifiques suivants :

- décrire en détail les fonctions de travail, notamment leurs tâches et leur contexte technologique, et bien comprendre les préoccupations de ceux qui les exercent ;
- cerner la réalité des programmes de formation en lien avec ces fonctions, offerts au Sénégal et à l'étranger, si nécessaire, notamment sous l'angle de leur adéquation avec les besoins du marché du travail et de leur accessibilité selon les régions ; ce portrait tient compte aussi de la place et du rôle des divers acteurs de formation : privé, public, formation en entreprise ou assurée par les entreprises et celle réalisée dans le cadre de la formation continue ;
- proposer des balises pour le développement de programmes de formation ;
- proposer des balises pour la répartition de l'offre de formation pour ces programmes dans les différentes régions de la ZCO (carte de formation) en lien avec la localisation territoriale des besoins quantitatifs de formation.

2.2. Résultats attendus

Les résultats attendus de l'étude sont :

- les fonctions de travail, notamment leurs tâches et leur contexte technologique sont décrites de façon exhaustive ;
- les préoccupations de ceux qui exercent les fonctions de travail sont bien comprises ;
- la réalité des programmes de formation en lien avec ces fonctions, offerts au Sénégal et à l'étranger est bien cernée ;
- des balises sont proposées pour le développement de programmes de formation ;
- des balises sont proposées pour la répartition de l'offre de formation pour ces programmes dans les différentes régions de la ZCO (carte de formation) en lien avec la localisation territoriale des besoins quantitatifs de formation (les filières à implanter sont déterminées, les établissements à construire sont identifiés, la taille des établissements et leur lieu d'implantation sont déterminés dans une perspective de mutualisation des ressources) ;

¹² Cf. Termes de Références

- La demande potentielle de formation en apprentissage pour chaque région est identifiée et caractérisée ;

III. METHODOLOGIE

Le processus de réalisation de l'étude s'est basé sur une méthodologie structurée en trois principales étapes :

- Une phase de collectes de données secondaires : recherche documentaire
- Une phase de collecte de données primaires : enquêtes de terrain qualitatives et quantitatives.
- Une phase de systématisation, d'analyse et d'interprétation des différentes données.

3.1. Phase de collectes de données secondaires :

La collecte de données secondaires a été réalisée à travers une revue documentaire. Elle a consisté à une consultation de toute documentation susceptible d'apporter des informations relevant d'un intérêt dans le cadre des objectifs de l'Étude.

Cette activité a été mise en œuvre tout au long de l'élaboration de l'étude et a permis de mieux préparer la phase de collectes de données primaires et d'ajuster l'orientation donnée à cette étude. Elle a également joué un rôle essentiel dans l'analyse de l'information qui a été recueillie lors des missions de terrain à l'aide des techniques de collectes de données primaires que sont les entretiens et enquêtes.

Les principales sources prises en compte sont des articles, des données statistiques, des rapports, des lois, des informations issues de sites Web, etc. Toutefois, des difficultés relatives à l'accès à une documentation fiable et récente ont été rencontrées du fait d'un déficit de données statistiques exhaustives et récentes sur le secteur informel et particulièrement sur celui de l'Artisanat et d'une réticence de certains acteurs quand à la diffusion de documents et rapports en relation avec notre étude en leur possession.

3.2. Phase de collectes de données primaires :

- **Les entrevues :**

En prélude aux enquêtes quantitatives, des enquêtes qualitatives sous forme d'entretiens semi-directifs ont été menées auprès des acteurs publics, professionnels et privés intervenant dans le secteur de l'Artisanat. Ces entrevues ont ainsi permis, d'une part, d'améliorer la connaissance du secteur par un raffinement des analyses issues de la revue documentaire et d'autre part, de mieux appréhender les réalités sociales et économiques des unités de production informelle et plus globalement du secteur pour une bonne préparation des recherches quantitatives dans la phase de collectes de données primaires.

Ces entretiens ont été réalisés avec des responsables au niveau central (Direction de l'Artisanat, Direction de l'Entrepreneuriat féminin, Direction de l'Apprentissage), des services techniques d'encadrement (Chambres consulaires, ARD), des centres de formation professionnelle et techniques,

des ONG et d'Organisations professionnelles d'Artisans (OPA). Un guide d'entretien a été élaboré pour chacune des catégories ciblées. Les outils suivants ont été utilisés :

- Fiche Entretien structures techniques d'encadrement
- Fiche Entretien Chambres consulaires
- Fiche Identification Centres
- Fiche Caractérisation des OPA

Cette technique d'enquête a été adoptée dans le but d'apporter des réponses aux thématiques suivantes :

- **Marché du travail** : situation actuelle et future du marché du travail dans la ZCO, fonctions de travail / occupations potentiellement émergentes ou en crise, les compétences techniques et génériques les plus valorisées, activités économiques éprouvant des difficultés à recruter du personnel qualifié, situation des jeunes par rapport à l'emploi et à l'auto emploi ...

- **Formation professionnelle** : situation actuelle et future de la formation professionnelle, programmes de formation, adéquation de l'offre et de la demande de formation, adaptation territoriale de la formation professionnelle, qualité de la formation, difficultés ou carences et propositions d'amélioration de la formation professionnelle...

- **Les enquêtes par questionnaires :**

Cette méthode consiste à recueillir des informations à l'aide d'un questionnaire. Les questionnaires ont été administrés en face à face par des enquêteurs composés de membres de l'équipe technique appuyés par des personnes ressources supplémentaires. Cette technique d'enquête a été adoptée dans le but d'obtenir des informations concernant, notamment, les profils professionnels du personnel des entreprises dans la ZCO, les besoins en formation de ces entreprises, l'offre de formation proposée par les centres de formation, difficultés ou carences et propositions d'amélioration de la formation professionnelle... Ces informations contribueront à l'atteinte des objectifs attendus de ces études.

Vu le caractère hétérogène des unités de production du secteur de l'Artisanat en présence dans la ZCO, nous avons souhaité maintenir un degré élevé de diversité des entreprises à enquêter par rapport aux activités économiques artisanales. Il a été initialement fixé un échantillon de 661 unités artisanales, réparties dans les trois régions, sur la base des données de l'étude de 2009 sur l'état des lieux du système d'Apprentissage. Nous avons recouru dans cette phase à un échantillonnage par quotas.

Sur la base des contacts obtenus lors des deux premières étapes, une sélection des entreprises s'est effectuée en fonction de la répartition géographique de l'échantillon retenue avec le statisticien. Un total de 658 entreprises a été enquêté, soit un pourcentage 99,5 % de l'échantillonnage fixé.

Tableau 7 : Répartition de l'échantillonnage fixé selon les départements dans la ZCO

Activité principale de l'établissement	Saint-Louis			Louga			Matam			Total
	Saint-Louis	Dagana	Podor	Louga	Linguère	Kébémér	Matam	Kanel	Ranérou	
Confection et couture	10	10	10	15	10	5	15	5	0	80
Menuiserie Métallique	15	5	5	15	5	5	15	5	0	70
Menuiserie Ebénisterie	10	5	5	10	5	5	15	5	0	60
Bijouterie	11	5	5	7	4	4	16	8	0	60
Cordonnerie / Maroquinerie	5	5	5	11	5	10	10	5	0	56
Coiffure / Tressage	5	5	2	15	5	5	6	4	0	47
Vulcanisation	5	3	2	5	2	3	6	4	0	30
Teinturerie	3	5	5	4	2	4	4	1	0	28
Broderie	6	2	2	5	0	5	6	4	0	30
Mécanique auto	6	2	2	10	2	3	4	1	0	30
Entretien des appareils radio et télévision	6	2	2	3	0	2	4	1	0	20
Photographie	3	1	1	3	1	1	4	1	0	15
Entretien et réparation des cycles et vélomoteurs	3	2	0	3	0	2	4	1	0	15
Tapiserie	2	2	1	2	1	2	4	1	0	15
Sculpture sur bois	5	0	0	3	0	2	4	1	0	15
Tricotage / Crochet	5	0	0	3	0	1	5	0	0	14
Electricité auto	3	1	1	2	1	2	4	1	0	15
Forgeage / Fabrication d'outils de machine agricoles	2	2	1	3	0	2	4	1	0	15
Carrosserie automobile	3	1	1	3	1	1	4	1	0	15
Peinture	3	1	1	3	1	1	4	1	0	15
Poterie / faïence / porcelaine céramique	1	2	3	3	0	2	4	1	0	16
Total	112	61	54	128	45	67	142	52	0	661

Source : Enquête Etude préliminaire dans le secteur de l'Artisanat (EEPA), MFPA. 2012

3.3. Phase d'analyse et d'interprétation des différentes données

L'ensemble des éléments d'informations recueillies, dans leur pluralité, ont fait l'objet d'une systématisation. C'est ainsi que des synthèses et des recoupements ont été opérés. Pour cela, une approche combinant un dépouillement manuel et un autre électronique a été adoptée.

Le dépouillement manuel a permis de mieux appréhender les réponses des différents cibles enquêtés lors des entretiens semi-dirigés et de mieux organiser les données secondaires recueillies lors de la revue documentaire.

Le dépouillement électronique des données a été effectué au moyen du logiciel CSPRO et celui de traitement de données SPSS.

Sur la base des résultats des études qualitatives et quantitatives, une analyse critique a permis de dégager les principaux axes pour une bonne prise en charge des besoins en formation dans les trois régions. Pour chaque région, des recommandations ont été formulées pour le développement de pôles de formation conformément aux spécificités de chaque zone.

3.4. Description des activités

3.4.1. Constitution de l'équipe technique en charge de l'élaboration des études préliminaires dans les six secteurs

Nous tenons tout d'abord à rappeler que l'élaboration de la première phase des études préliminaires dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Elevage avait été confiée au cabinet FRADEV Afrique. Dans le souci de pérenniser cette activité au niveau du ministère, il était accompagné par des personnes ressources du Ministère en charge de la formation professionnelle et technique et de représentants des différents Ministères de tutelle des secteurs étudiés. Huit des quinze membres de cette équipe technique ont pu parcourir tout le processus d'élaboration de ces études et ainsi s'approprier la méthodologie adoptée par le consultant. Dans la seconde phase, six des huit secteurs initialement prévus ont finalement fait l'objet de priorisation pour des raisons liées à la faisabilité de ces études. Pour les besoins de la réalisation de cette seconde phase, le noyau de l'équipe initiale a été élargi, avec l'arrivée de 22 nouveaux membres, portant ainsi le nombre à 30.

3.4.2. Mutualisation et capitalisation

Au lendemain de la restitution et validation du rapport des études de la première phase, un atelier de capitalisation a été organisé pour stabiliser une démarche pour la réalisation de six autres études dans la ZCO. En plus, un atelier de mutualisation, d'évaluation et de capitalisation était systématiquement organisé après chaque activité de collecte de données secondaires et/ou primaires. La formation des nouveaux venus s'est ainsi faite durant la réalisation de ces études, bien sûr avec l'encadrement du consultant.

3.4.3. Validation de la méthodologie

A la suite des travaux de groupe, une réunion du Comité de Validation a permis de partager et de valider l'approche méthodologique et les instruments d'enquête adaptés à chaque secteur. Ce comité est composé de représentants des directions et services techniques du Ministère en charge de la Formation professionnelle et technique, d'un représentant de chacun des Ministères de tutelle des secteurs étudiés (Agroalimentaire, Génie civil, Tourisme, Pêche, Maintenance industrielle et Artisanat).

3.4.4. Réalisation des missions de collecte de données primaires

L'organisation des missions de terrain pour chacun des six secteurs nécessitait la mobilisation de beaucoup de moyens financiers et logistiques. Pour contourner ces difficultés, l'option a été prise de mener les missions de terrain de façon conjointe pour cinq des six groupes (Agroalimentaire, Génie civil, Tourisme, Pêche et Artisanat). C'est ainsi que trois équipes mixtes ont été constituées et réparties sur trois axes (Saint-Louis, Matam et Louga). Chaque équipe étaient chargée de collecter des informations dans tous les cinq secteurs, même si ses membres n'appartiennent pas tous au groupe en charge de l'étude d'un secteur donné. C'est ce procédé qui a été adopté aussi bien pour les entrevues que pour les enquêtes par questionnaires. A cause de la spécificité du secteur de la Maintenance industrielle, le groupe en charge de son étude a souhaité l'isolé de ce procédé unifié de collecte de données.

a) Les entrevues

A l'image des cinq autres groupes sectoriels, celui de l'Artisanat avait programmé de mener deux missions de terrain dans la ZCO et une autre hors ZCO. Mais seule une mission dans la ZCO a été finalement effectuée. De ce fait, les acteurs ciblés n'ont pas tous été rencontrés.

Toutefois, des résultats probants ont été obtenus. En effet, des informations ont été recueillies auprès des acteurs suivants :

- les structures d'encadrement technique dans le secteur pour les trois régions ;
- les centres de formations de la ZCO ;
- certaines responsables d'organisations professionnelles d'artisans,
- des représentants des chambres consulaires ;
- des ONG s'activant dans le secteur de l'Artisanat.

Pour ce qui est de la mission hors ZCO, des entretiens ont pu être organisés avec quelques directions du niveau central à Dakar. Il s'agit de :

- la Direction de l'Artisanat
- la Direction de l'Apprentissage

b) Les enquêtes par questionnaires

La collecte de données quantitatives a été faite en deux étapes pour les six secteurs prioritaires identifiés. Lors de la première étape, les enquêtes ont été menées dans les secteurs de la Pêche, du Tourisme et du Génie civil. La deuxième étape a permis de collecter des données primaires de type quantitatif dans les secteurs de l'Agroalimentaire, de la Maintenance industrielle et de l'Artisanat.

• L'élaboration de la base de sondage

L'exploitation des documents officiels comme les Situation Socio économiques des régions, l'état des lieux du système d'apprentissage dans la ZCO, etc... a permis l'élaboration d'un échantillon de 661 unités artisanales réparties au niveau des trois régions. Le tirage des premières unités artisanales enquêtées s'est effectué sur la base des contacts obtenus lors de la phase de collecte de données de type qualitatif, en fonction de la répartition géographique de l'échantillon en collaboration avec le statisticien. Grâce à la technique de « boule de neige », ces premières unités artisanales ont été utilisées comme source d'identification d'unités additionnelles. Au total 658 entreprises artisanales ont été enquêtées.

• Préparation et mise en œuvre des enquêtes

Une première version des instruments de collecte a été stabilisée pour chacun des secteurs concernés lors d'un atelier de finalisation des outils et de planification des missions de terrain tenu à Dakar deux jours durant (cf.: Fiche synoptique de la mise en œuvre de l'étude, page 109 en annexe).

Pour les besoins de collecte de données quantitatives, 14 membres de l'équipe technique appuyés par 02 enquêteurs et 01 statisticien ont été mobilisés pendant 13 jours pour mener l'intégralité des enquêtes dans les secteurs de l'Agroalimentaire et de l'Artisanat. Ainsi, un total de 1022 cibles (661 en Artisanat et 361 en Agroalimentaire) ont été enquêtées lors de cette seconde étape des missions de terrain.

Accompagnés du statisticien et encadrés par le consultant, les enquêteurs ont été formés à l'administration des questionnaires durant une journée à Saint-Louis. Un pré-test a permis de vérifier la validité et la fiabilité des questionnaires afin de mettre à l'épreuve la forme des questions, leur ordonnancement. Il a aussi permis de s'enquérir de la compréhension des enquêteurs et des répondants ainsi que la pertinence des modalités de réponse proposées. L'administration des questionnaires définitifs, spécifiques à chaque secteur étudié a ensuite été mise en œuvre dans les trois régions, dans les zones urbaines et rurales et a duré 11 jours.

Tableau 8 : répartition de l'équipe d'enquête par région

Régions	Enquêteurs	Contrôleurs	Total
Louga	04	1	05
Matam	04	1	05
Saint-Louis	05	1	06
Total	13	03	16

Source : EEPA, MFPA. 2012

3.4.5. Analyses et recommandations

Une analyse des résultats obtenus des études qualitatives et quantitatives à permis de formuler des recommandations conformément aux résultats attendus. Il s'agit de :

- Décrire des fonctions de travail rencontrées dans la ZCO ;
- Analyser les programmes de formation offerts au Sénégal et à l'étranger,
- Proposer des balises pour le développement de programme de formation et leur répartition dans la ZCO.

3.5. Difficultés rencontrées

Des difficultés de plusieurs ordres ont été rencontrées.

- Les premières difficultés ont été rencontrées dès le début de la revue documentaire et qui étaient liées à l'accès à une documentation fiable et récente. En effet, il existe d'une part, un déficit de données statistiques exhaustives et récentes sur le secteur informel et particulièrement sur celui de l'Artisanat et d'autre part, une réticence de certains acteurs quand à la diffusion de documents et rapports en relation avec notre étude en leur possession.

- Les membres des différentes équipes mixtes déployés sur le terrain pour également interviewer des professionnels des secteurs autres que le leur, éprouvaient souvent des difficultés à cerner le sujet abordé et donc à poser des questions d'approfondissement pertinentes et adéquates. Et il existe toujours un risque de perte d'informations lors de la restitution durant les réunions de débriefing.

- Des difficultés ont aussi été rencontrées lors des missions de collectes de données quantitatives pour trouver certaines cibles de l'échantillon fixé dans certains métiers.

- Les enquêteurs ont fait face à des réticences de certaines cibles rencontrées liées aux récurrentes enquêtes menées auprès d'elles sans aboutissement concret pour l'amélioration de leurs conditions. Ces réticences étaient aussi liées à leur méfiance à l'égard des enquêteurs qu'elles considéraient potentiellement comme des agents du Trésor Public ou des Services des Impôts et Domaines. Il a fallu dans ce cas de longs moments d'information sur l'objectif de l'étude et les

éventuelles influences de ses résultats sur les décisions des autorités relatives à l'amélioration de l'apprentissage en milieu informel. Conséquence, les temps des interviews étaient rallongés.

Malgré toutes ces difficultés rencontrées, des stratégies de contournement ont toujours été trouvées, grâce à l'appui des autorités, du personnel de Lux-Development et de certains acteurs trouvés sur place. L'engagement et la détermination de l'équipe technique ont également été déterminants afin d'obtenir des résultats probants contribuant à l'implantation de programmes et de dispositifs innovants de formation professionnelle adaptés à la ZCO.

IV. Résultats et analyses des données

4.1. Etats des lieux du système de formation de l'artisanat

4.1.1. Rappel historique

Au plan institutionnel

Pour organiser le secteur artisanal, les pouvoirs publics ont créé depuis 1963 des structures prenant en charge les questions liées à l'encadrement et à l'assistance dans les domaines de l'organisation, de la gestion administrative, de la formation et du perfectionnement, de la commercialisation à travers :

- Office Sénégalais pour l'Artisanat (OSA) ;
- Société Sénégalaise de Promotion de l'Artisanat d'Art (SOSEPRA) ;
- Société Nationale d'Encadrement des Petites Industries et de l'Artisanat (SONEPI – Artisanat).

Dans la mouvance du désengagement de l'Etat, il fut alors décidé de responsabiliser progressivement les artisans à travers les Chambres de Métiers et leur Union qui sont des établissements publics à caractère professionnel. Ces institutions consulaires mises en place devaient reprendre toutes les attributions de la SOSEPRA et de la SONEPI – Artisanat.

C'est ainsi que fut votée la loi n° 77-92 du 10 Août 1977 portant création des Chambres de Métiers et de l'Union Nationale des Chambres de Métiers suivie de son décret d'application n° 77-755 du 20 Septembre 1977, modifié successivement par les décrets n° 80-283 du 13 Mars 1980; n° 80-1243 du 30 Décembre 1980; n° 86-57 du 13 Janvier 1986 et enfin n° 92-1191 du 19 Août 1992 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des CM et de l'UNCM.

C'est en 1978, que fut érigée au sein du Ministère du Développement industriel et de l'artisanat, une Direction de l'Artisanat chargée de concevoir et de veiller à l'exécution de la politique artisanale.

En outre, le secteur a connu une émergence des Organisations Professionnelles Artisanales à la base qui sont des instruments de défense des intérêts spécifiques des artisans membres sur lesquelles les Chambres de Métiers peuvent s'appuyer pour mieux connaître les problèmes généraux des artisans. On dénombre une dizaine d'organisations à caractère national dans les secteurs de la menuiserie bois, de la maroquinerie, de la bijouterie, de la restauration, de la transformation des fruits et légumes, de l'habillement, de l'automobile etc....

Au plan socio-économique

Le secteur de l'artisanat est pris en compte dans les différents plans de développement économique du Sénégal.

➤ **Stratégie nationale de Développement Economique et Social (SNDES)**

Dans la SNDES, les Pouvoirs Publics, pour permettre à l'artisanat d'apporter des revenus substantiels aux acteurs, ont articulé les politiques autour de l'objectif stratégique suivant :

« moderniser l'artisanat et rendre ses produits compétitifs, grâce au renforcement de la base productive et du système d'approvisionnement en intrants et en équipements des artisans, à la facilitation de l'accès au financement des projets artisanaux, au repositionnement de l'artisanat sur des niches de production à haute valeur ajoutée avec le développement d'une stratégie de "marques", à la maîtrise et la consolidation des circuits de commercialisation et au renforcement des capacités des artisans y compris professionnalisation ».

➤ **Stratégie de la Croissance Accélérée (SCA)**

La SCA est articulée autour de cinq grappes dont quatre prennent en compte le secteur de l'Artisanat :

- Agriculture et Agro-industries (avec la fabrication des équipements agricoles et de transformation, la transformation des produits agroalimentaires...)
- Produits de la mer et Aquaculture (avec la fabrication de pirogues, la confection des filets de pêche, la transformation des produits halieutiques...)
- Tourisme, Industries culturelles et artisanat d'art (avec l'artisanat d'Art dans sa globalité)
- Textile et Habillement (avec le tissage, la couture, la confection...)
- TIC et Télé services

4.1.2. Les Politiques de développement de l'artisanat

La Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Artisanat adoptée en 2004, a pour objectif global d'accroître sa contribution au développement économique et social de notre pays en termes de formation, de création d'emplois, de génération de revenus et de valorisation des ressources locales.

Pour atteindre cet objectif global, un certain nombre d'objectifs spécifiques ont été définis et qui appellent à la concrétisation des actions suivantes :

- Renforcement de l'organisation des acteurs de l'artisanat ;
- Adaptation du cadre institutionnel, législatif et réglementaire ;
- Information et sensibilisation des acteurs ;
- Amélioration du système de formation, d'apprentissage et de perfectionnement ;
- Amélioration du niveau de commercialisation des produits et services ;
- Amélioration du système de financement du secteur de l'artisanat.

4.1.3. diagnostic du dispositif de formation mis en place

L'élévation du niveau de qualification des artisans est une préoccupation constante des pouvoirs publics et qui s'est affirmée à travers divers plans de développement économique et social.

En effet, la formation est un domaine essentiel pour la promotion de l'artisanat. A ce titre, les pouvoirs publics, à travers les chambres de métiers, les ONG et les partenaires au développement ont eu à mener des actions soutenues en la matière pour l'élévation du niveau de qualification de la main d'œuvre artisanale.

- Avec le BIT et les CM, un projet de formation des formateurs a été initié en 1982. Des activités de formation itinérantes furent mises en œuvre sur le plan national. Ainsi, 4 corps de métiers ont été ciblés (menuiserie-bois, métal, mécanique auto et électricité).
- Le programme Cadre II / PNUD et dans le cadre du PTIP, le projet d'appui à l'apprentissage artisanal et le projet d'appui à la qualification des artisans mis en œuvre, ont essayé de satisfaire l'exigence d'une formation spécifiquement destinée aux artisans. Ainsi, la formation des formateurs a été réalisée à grande échelle. Ces deux projets novateurs ont permis de former des centaines de maîtres-artisans et plus de 4 000 apprentis.
- Dans le sillage de ces projets, le volet formation du projet BOAD/ Artisanat a consolidé cette tendance. Ainsi des maîtres artisans ont bénéficiés de renforcement de capacité au CNQP, Delafosse et au Centre de formation de la FENAPH.
- le projet Koblenz a expérimenté et mis en place en 1998 un programme de formation par alternance ou formation duale en menuiserie-bois à Thiès et en 2000 à Dakar. Ce système a mis en présence un ensemble de partenaires composés d'ateliers pilotes, de centres de formation et d'ateliers d'origine selon des critères de sélection rigoureux. **Près de 98% des apprentis formés dans ces centres ont eu leur CAP.**
- Le Projet d'Appui des Artisans du Métal et du Cuir(PAMEC) a permis :
 - de former les artisans du métal aux techniques de fabrication des équipements de battage post-récolte et de transformation primaire des produits agricoles ;
 - s'agissant du volet cuir, les femmes mauresques ont été initiées aux techniques modernes de tannage et de teinture des peaux à travers des sites aménagés à cet effet.

Après l'adoption du décret 98-604 en Juillet 98, les pouvoirs publics se lancent dans une approche sectorielle de la formation professionnelle.

Le transfert de la tutelle des centres de perfectionnement des artisans ruraux (CPAR) de Kael, Missirah, Tivaouane et Sédhiou permet au département de l'artisanat de se doter d'outils indispensables portant sur un système intégré de formation en milieu artisanal.

Mais le diagnostic fait de la situation des CPAR et du CFA a permis d'aboutir aux constats suivants :

- ✓ En matière de ressources humaines et de renforcement des capacités, en plus du déficit en personnel, les formateurs des CPAR n'ont pas bénéficié de recyclage depuis 1982 ;

- ✓ Au niveau pédagogique, le contenu de la formation des CPAR est resté sans changement depuis 1970 ;

L'ancrage institutionnel des CPAR et des CFA à la Direction de l'Artisanat a permis à ces établissements de bénéficier de la part de l'Etat de projet de réhabilitation et d'équipement et une dotation en moyen logistique.

Dans un passé récent, d'autres projets/programmes ont été mis en œuvre par le Ministère en charge de la Formation professionnelle et technique pour améliorer le niveau de qualification des artisans et apprentis. On peut notamment citer :

- **Le Projet d'Appui à la Formation Professionnelle des Néo Alphabétisés (PAFPNA)**

L'objectif du PAFPNA était d'expérimenter un nouveau dispositif de formation professionnelle pour des néo alphabétisés de 14 à 26 ans dans les régions de Saint- Louis et Louga.

- **Le Projet Partenariat pour l'Apprentissage et l'Ouverture du système de formation professionnelle PAO/sfp**

Financé par l'AFD, sa Zone d'intervention est Dakar, Saint-Louis, Kaolack, Ziguinchor et Vélingara avec comme bénéficiaires 750 apprentis répartis en 2 cohortes, 150 maîtres d'apprentissage et 24 superviseurs/évaluateurs. Son objectif était de développer une action-pilote dans le secteur de l'éducation non formelle, visant la structuration de l'apprentissage et la mise en œuvre d'expérimentations dans trois secteurs de production (mécanique automobile, bâtiment et habillement).

- **Le projet Education Qualifiante des Jeunes et des Adultes (EQJA)**

L'objectif principal de l'EQJA était de permettre à ses cibles d'acquérir les compléments d'éducation de base et des compétences productives associés aux savoir-faire des métiers afin de faciliter leur insertion socio-économique.

- **Le Programme « Promotion de l'Emploi des Jeunes en milieu Urbain » PEJU**

Ce projet, financé par la coopération allemande (GTZ), 2006-2009, visait à améliorer les possibilités d'emploi pour les jeunes en milieu urbain. Il utilise les ateliers des artisans et les structures de FPT du Ministère en charge de la formation professionnelle et technique (centres de ressources en formation complémentaire). Avec le développement des formations dans les métiers de la maçonnerie et de l'électricité du bâtiment.

- **L'Unité d'Apprentissage et de Production (UAP) Kédougou**

L'UAP est un projet que l'Association pour la Promotion de l'Éducation et la Formation à l'Étranger (APEFE) de la Communauté Wallonie-Bruxelles de Belgique a soutenu en 2001. Elle est implantée dans le lycée technique minier de Kédougou. Son objectif est de renforcer les capacités des artisans et d'organiser la formation initiale des apprentis qui ont la possibilité d'atteindre le premier niveau de qualification (CAP).

- **La Tâche 12 du SEN/024 : Mise en œuvre d'un dispositif de formation par Apprentissage**

L'Objectif est de contribuer à l'amélioration de la qualité de la formation dans le secteur de l'apprentissage dans les Régions Nord du Sénégal (Louga, Saint-Louis et Matam) à travers l'implantation de dispositifs de formation par Apprentissage rénové.

Les activités déjà menées sont :

- La réalisation d'un état des lieux du système d'apprentissage dans la ZCO par un consultant ;
 - l'identification et la sélection de six métiers porteurs (Maçonnerie, Mécanique moteur, Menuiserie Ebénisterie, Menuiserie métallique, Plomberie Tuyauterie, Habillement) ;
 - la mise en place des organes de pilotage, le comité partenarial de suivi et supervision (CPSS) au niveau institutionnel et les comités régionaux de mise en œuvre du volet Apprentissage(CRA) au niveau des régions de Louga, Matam, Saint-Louis ;
 - la sélection de 120 maitres d'apprentissage ;
 - l'identification des besoins en équipement des ateliers sélectionnés.
 - l'identification des besoins en formation des Maitres d'Apprentissage
 - la sélection de 600 apprentis pour la cohorte 1
 - la formation et la certification de 451 apprentis
- **Le Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers pour la lutte contre la pauvreté (PALAM)**

Ce programme en cours de réalisation vise à contribuer à la réduction de la pauvreté au sein des populations rurales et féminines en priorité par une alphabétisation fonctionnelle, une formation qualifiante et par l'accès aux services de micro finance favorisant l'auto développement.

En sa composante 2, le PALAM a comme objectif de répondre aux besoins de qualification des jeunes et des adultes âgés de 16 à 24 ans par le développement de formation en coiffure , maçonnerie, mécanique auto, menuiserie bois, transformation des produits arachidières, couture, teinture et d'appuyer leur insertion professionnelle par la micro finance. Les principales activités sont :

- étude sur l'état des lieux
- L'élaboration de référentiels pour neuf (09) métiers
- La sélection des bénéficiaires
- La formation des Maitres en APC et la formation des apprentis et en atelier

Malgré les efforts louables des pouvoirs publics, la mise en œuvre de la politique de formation souffre d'une insuffisance de moyens, d'où le faible niveau de formation et de perfectionnement des artisans et apprentis.

4.2. Offre de formation au Sénégal

Les structures de formation professionnelle et technique prises en compte dans ce sous point sont celles qui sont sous la tutelle du Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, celles qui sont reconnues ou ayant un arrêté d'ouverture et de fonctionnement délivré par le

ministère de tutelle. On en dénombre 226 à travers le Sénégal dont 9 Lycées techniques. Parmi ces 226 structures formelles, 145 sont privées, soit 64,2% et 81 sont du public, soit 35,8%. Le réseau des structures de formation professionnelle présente des disparités régionales très marquées. En effet, l'académie de Dakar concentre le plus grand nombre de structures formelles, avec 102 structures soit 45% du réseau, suivie des académies de Thiès, Ziguinchor, Saint-Louis et Diourbel avec respectivement 16%, 8%, 6% et 5% de l'effectif total de structures formelles.

Les centres de formations professionnelles ont accueilli à travers le pays 29.949 apprenants en 2011, dont 14.247 garçons et 15.702 filles.

Tableau 9 : Répartition du nombre de structures de formation par académie

Académies	Structures formelle			Ateliers pilotes apprentissage	Centres de perfectionnement	Total général
	Privé	Public	Total formel			
Dakar	84	18	102	69	1	172
Diourbel	4	7	11	103	1	115
Fatick	1	6	7	0	0	7
Kaffrine	0	3	3	72	0	75
Kaolack	7	3	10	20	0	30
Kédougou	0	3	3	0	0	3
Kolda	2	4	6	0	1	7
Louga	2	4	6	43	0	49
Matam	0	3	3	28	0	31
Sédhiou	0	1	1	0	1	2
St-Louis	7	7	14	66	0	80
Tamba	2	4	6	0	0	7
Thiès	28	9	37	0	1	37
Ziguinchor	8	9	17	16	0	33
Total général	145	81	226	417	5	648

Source : Annuaire statistique 2011, MFPA

En outre, on dénombre 05 centres de perfectionnement à travers le pays (01 à Dakar, 01 à Diourbel, 01 à Kolda, 01 à Sédhiou et 01 à Thiès). Aucun d'eux n'est situé dans la ZCO.

417 ateliers pilotes sont recensés à travers le pays dans le cadre de l'apprentissage rénové, dont 137 dans la ZCO.

4.2.1. Offre de formation dans la ZCO

Les structures de formation professionnelles et techniques dans la ZCO sont au nombre de 23 dont 01 lycée technique. Les 23 centres de formation professionnelle de la ZCO sont répartis comme suit : 14 à Saint-Louis, 06 à Louga et 03 à Matam. Les 09 centres de formation professionnelle privés dénombrés dans la ZCO sont répartis comme suit : 07 à Saint-Louis et 02 à Louga. Les tableaux ci-dessous répertorient les centres de formation qui offrent des programmes dans les métiers de l'artisanat. L'effectif en 2011 de ces centres de formation est de 1.353 apprenants dont 699 garçons et 654 filles (1.062 à Saint-Louis, 100 à Louga et 191 à Matam).

Les structures privées de formation professionnelle proposant des offres de formation dans des métiers de l'artisanat sont au nombre de trois (03) et sont toutes localisées à Saint-Louis. L'effectif de ces centres est de 282 apprenants dont 119 garçons et 163 filles en 2010.

L'offre de formation dans les métiers de l'artisanat de la ZCO se caractérise par le niveau d'accès de sa cible. La majorité des apprenants a un niveau d'accès équivalent à la classe de 4^{ème} ou 3^{ème} du moyen secondaire. Il existe aussi des apprenants ayant un niveau de scolarisation du CM² qui sont accueillis dans les CETF et CRETF. Seul le centre privé ECIMEX offre une possibilité d'accès à un programme de formation aux apprenants d'un niveau de scolarisation moindre en coiffure et soins esthétiques. La gente féminine est plus localisée dans les CETF et CRETF pour l'apprentissage de métiers comme la couture / confection, la coiffure et soins esthétiques, la poterie / céramique, etc.... Ces métiers sont d'ailleurs ceux qui attirent le plus de filles. La gente masculine est plus concentrée dans les CDFP et CRFP pour l'apprentissage de métiers dits « pour hommes » (menuiserie métallique ou bois, la mécanique, l'électricité...). La plupart des structures de la FPT offre une formation formelle sanctionnée par un diplôme d'état (CAP, BEP...) et une non formelle sanctionnée par une attestation. Le diplôme de fin de formation le plus délivrés est le CAP.

La répartition géographique des centres de formation est inégale dans les régions. La majeure partie de l'offre de formation est concentrée dans les capitales régionales. Par exemple, sur les 14 structures de formation que compte la région de Saint-Louis, seules quatre (04) d'entre elles sont localisées en dehors de la capitale régionale. Il s'agit du CDFP de Richard-Toll, du CETF de Dagana, du CDFP de Podor et du CETF de Podor. Ces deux dernières structures situées dans la capitale départementale sont les seules du département de Podor. La première structure rencontrée après celles-ci est située à une distance de près de 300 km, à Agnam Civol dans la région de Matam.

Les structures de formation situées dans les communes de Podor et Matam attirent moins de jeunes des contrées environnantes à cause de l'enclavement de ces deux villes. Ainsi, leur capacité maximale est difficilement atteinte.

Il n'existe aucun centre de perfectionnement des artisans dans aucune des régions de la ZCO. Toutefois, des programmes de formation continue financés par l'ONFP sont mis en œuvre pour le renforcement des capacités des artisans. Les corps de métiers les plus ciblés sont ceux de la section production.

Dans le cadre de l'apprentissage rénové, 137 ateliers localisés dans la ZCO, dont 43 à Louga, 28 à Matam et 66 à Saint-Louis, ont permis d' enrôler 600 apprentis.

❖ **Caractéristiques de l'offre de formation à Saint-Louis**

Région de Saint-Louis					
Localisation	Structures	Filières	Domaines de formation	Niveau d'accès	Diplômes
Saint - Louis	LTAP	Série S3	Mécanique générale Construction mécanique Electricité	3 ^{ème} + BFEM	Bac S3
		Série T1	Mécanique générale Construction mécanique Electricité	3 ^{ème} + BFEM	Bac T1
		Electricité	Electricité domestique et industrielle	3 ^{ème}	BEP
		Ouvrages métalliques	chaudronnerie construction métallique	3 ^{ème} + BFEM	BT
		Mécanique	Mécanique automobile Mécanique Moteur	3 ^{ème}	BEP
	CRFP	Electricité	Électricité domestique Electricité industrielle	3 ^{ème}	CEP/CAP
		Mécanique	Mécanique auto Mécanique générale	3 ^{ème}	CEP/CAP
		Menuiserie-bois	Menuiserie ébéniste Menuiserie bâtiment Sculpture	4 ^{ème}	CEP/CAP
		Ouvrage métallique	Construction métallique Ouvrage métallique	4 ^{ème}	CEP/CAP
		Dessin-bâtiment	Dessin et technique du bâtiment	4 ^{ème}	CEP/CAP
		Electro bobinage	Réparation et construction de moteurs tournants	3 ^{ème}	CAP/CQP
		Froid/Climatisation	Réfrigération Climatisation	3 ^{ème}	CAP/CQP
	CRETf	Coiffure	Coiffure et soins esthétiques	4 ^{ème} CMII	CAP Attesté
		Couture	Coupe / Couture Broderie	4 ^{ème} CMII	CAP Attesté
		Poterie/céramique Teinture/sérigraphie	Poterie, céramique, batik, teinture, Sérigraphie	4 ^{ème} CMII	CAP Attesté
		Centre Africain de Formation en Informatique	Electricité Electricité Mécanique auto Couture/confection	Electricité	6 ^{ème} - 3 ^{ème} 1 ^{ère}
	Electricité			6 ^{ème} - 4 ^{ème} 3 ^{ème} - 1 ^{ère}	CAP BEP
	Mécanique auto			6 ^{ème} - 4 ^{ème} 3 ^{ème} - 1 ^{ère}	CAP BEP
	Couture confection			CMII - 4 ^{ème} 3 ^{ème} - 1 ^{ère}	CAP BEP
	Coiffure et soins esthétiques			CMII - 3 ^{ème}	CAP
	ECIMEX			Coiffure et soins esthétiques	Coiffure et soins esthétiques
	CENTRE DE FORMATION FEMININ YONU NJUB		Couture et confection	Tous les niveaux	Diplôme d'école
	ECOLE SAINT		Couture et confection Décoration	Tous les niveaux	Diplôme d'école

	BLAISE STATUES		Moulage Plâtrier		
Richard Toll	CDFP	Électricité	Electricité domestique et industrielle	4 ^{ème} , 3 ^{ème}	CAP, BEP
		Mécanique Moteur	Entretien, réparation	4 ^{ème} , 3 ^{ème}	CAP, BEP
		Ouvrage métallique	construction métallique Menuiserie métallique	4 ^{ème} , 3 ^{ème}	CAP, BEP
		Couture	Couture et confection	4 ^{ème}	CAP
Podor	CDFP	Électricité	Electricité domestique Electricité industrielle	3 ^{ème}	CAP
		Mécanique Moteur	Entretien, réparation et construction de moteurs tournants	4 ^{ème} , 3 ^{ème}	CAP, BEP
		Ouvrage métallique	construction métallique Menuiserie métallique	4 ^{ème} , 3 ^{ème}	CAP, BEP
		Dessin bâtiment	Dessin et technique du bâtiment	3 ^{ème}	CAP
		Menuiserie bois	Menuiserie ébénisterie	4 ^{ème} , 3 ^{ème}	CAP, BEP
	CETF	Couture confection	Coupe / Couture Broderie	4 ^{ème} CMII	CAP Attesté
		Poterie/céramique Teinture/sérigraphie	Poterie, céramique, batik, teinture, Sérigraphie	4 ^{ème} CMII	CAP Attesté
		Coiffure	Coiffure et soins esthétiques	4 ^{ème} CMII	CAP Attesté
		Couture confection	Coupe / Couture Broderie	4 ^{ème} CMII	CAP Attesté
Dagana	CETF	Poterie/céramique Teinture/sérigraphie	Poterie, céramique, batik, teinture, Sérigraphie	4 ^{ème} CMII	CAP Attesté
		Coiffure	Coiffure et soins esthétiques	4 ^{ème} CMII	CAP Attesté

❖ **Caractéristiques de l'offre de formation à Louga**

Région de Louga					
Localisation	Structures	Filières	Domaines de formation	Niveau d'accès	Diplômes
Louga Commune	CEFAM	Couture	Couture et confection Broderie	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Coiffure	Coiffure et soins esthétiques	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Mécanique	Entretien, réparation et construction de moteurs tournants	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Climatisation,	Installation Entretien et réparation	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Electricité	Electricité domestique Electricité	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Ouvrage métallique	construction métallique Menuiserie métallique	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
	CRETf	Habillement	Couture / confection	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Art Manuel	Poterie céramique, teinture, batik, sérigraphie	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
Kébémér Commune	CETF	Habillement	Couture Couture et confection	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP

	CEDAF	Art Manuel	Poterie céramique, teinture, batik, sérigraphie	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Couture	Couture / confection broderie	CMII – 4 ^{ème}	Attesté
		Poterie/céramique Teinture/sérigraphie	teinture, batik, sérigraphie	CMII – 4 ^{ème}	Attesté
Linguère commune	CETF	Habillement	Couture Couture et confection	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Art Manuel	Poterie / céramique, teinture, batik, sérigraphie	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Coiffure et soins esthétiques	Coiffure et soins esthétiques	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP

❖ **Caractéristiques de l'offre de formation à Matam**

Région de Matam					
Localisation	Structures	Filières	Domaines de formation	Niveau d'accès	Diplômes
Matam commune	Centre de Formation Professionnel le en Economie Familiale et Sociale	Habillement	Couture et confection broderie	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Coiffure et soins	Coiffure et soins esthétiques	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Poterie/céramique Teinture/sérigraphie	Poterie céramique, teinture, batik, sérigraphie	CMII – 4 ^{ème}	Attesté,
Waoundé Commune	CFP	Ouvrage métallique	construction métallique Menuiserie métallique	CMII – 4 ^{ème}	CQP+ CAP
		Couture	Coupe / Couture Broderie	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Electricité	Electricité domestique Electricité industrielle	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Menuiserie Bois	Menuiserie bois Sculpture	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
Ourosogui commune	CFP	Menuiserie Bois	Menuiserie bois Sculpture	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Electricité	Electricité domestique Electricité industrielle	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
		Mécanique	Mécanique Moteur Mécanique Auto	CMII – 4 ^{ème}	Attesté, CAP
Agnam Civol	Centre de formation Bernard Perrin	Habillement Menuiserie Bois	Couture confection Menuiserie bois Menuiserie ébénisterie	CMII – 4 ^{ème}	Attesté,
		Couture confection	Couture et confection Broderie	CMII – 4 ^{ème}	Attesté,
		Menuiserie bois	Menuiserie ébénisterie	CMII – 4 ^{ème}	Attesté,
Douloumad ji DEMBE	CFP Douloumadji DEMBE	Menuiserie bois	Menuiserie ébénisterie	CMII – 4 ^{ème}	Attesté,

4.2.2. Caractéristiques de l'offre de formation hors ZCO

Localités	Structure	Métiers	Niveau	Diplôme
DAKAR	CETF Ouakam	Couture	CMII et 4	Attesté, CAP
		Art Manuel	CMII et 4	Attesté,
	CETF Pikine	Couture	CMII et 4	Attesté, CAP
		Art Manuel	CMII et 4	Attesté,
	CETF Thiaroye,	Couture	CMII et 4	Attesté, CAP
		Art Manuel	CMII et 4	Attesté,
	CETF Rufisque	Couture	CMII et 4	Attesté, CAP
		Art Manuel	CMII et 4	Attesté,
	CETF Gueule-Tapée	Couture	CMII et 4	Attesté, CAP
		Art Manuel	CMII et 4	Attesté,
	CRETf Grand Yoff	Couture	CMII et 4	Attesté, CAP
		Art Manuel	CMII et 4	Attesté,
	Lycée Seydina Limamou Laye	Electricité	3 ^{ème} - 1 ^{ère}	BEP
		Mécanique générale	3 ^{ème} - 1 ^{ère}	BEP
		Chaudronnerie – Tuyauterie Industrielle	3 ^{ème} + BFEM	BT
		Electromécanique	3 ^{ème} + BFEM	BT
		Mécanique Auto	3 ^{ème} + BFEM	BT
		Ouvrages Métalliques	3 ^{ème} + BFEM	BT
		Electromécanique	3 ^{ème} + BFEM	BT
	C.F.P.T SENEGAL- JAPON	Electromécanique	3 ^{ème} + BFEM	BT
		Secondaire Electronique	3 ^{ème} + BFEM	BT
		Electrotechnique	3 ^{ème} + BFEM	BT
		Mécanique Auto	3 ^{ème} + BFEM	BT
		Electromécanique	3 ^{ème} - 1 ^{ère} - BEP	BTS
	Centre D'entreprenariat et de Développement Technique	Electricité Electronique Electrotechnique	3 ^{ème} - 1 ^{ère} - BEP	BTS
		Bâtiment	3 ^{ème} - 1 ^{ère} - BEP	BTS
		Mécanique	3 ^{ème} - 1 ^{ère} - BEP	BTS
		Structures Métalliques et Ouvrage	3 ^{ème} - 1 ^{ère} - BEP	BTS
		Froid et climatisation	3 ^{ème} - 1 ^{ère} - BEP	BTS
	CNQP	Electromécanique	3 ^{ème} - 1 ^{ère}	BT
		Electrotechnique	BFEM/ 4 ^{ème}	BTet CAP
		Mécanique Auto	BFEM/ 4 ^{ème}	CQP/CAP
		Mécanique générale CAP	BFEM/ 4 ^{ème}	CQP
		Electricité	BEFEM	BEP
		Froid et Climatisation Menuiserie Bois Construction Métallique	Niveau 4 ^{ème}	CAP/CQP
	AND BOOLO XAMLE (ABX)	Electricité	BEFEM	BEP
		indéterminé	3 ^{ème} - 1 ^{ère}	BT
		Electricité	4 ^{ème}	CAP
	Centre de Formation professionnelle AJCITS 1	Electricité	4 ^{ème}	CAP
		Electricité	Tout niveau	Diplôme école
		Mécanique générale	Tout niveau	Diplôme école

	CENTRE TECHNIQUE D'APPRENTISSAGE SAINT-MONTFORT	menuiserie	4 ^{ème}	CAP	
		Electricité	4 ^{ème}	CAP	
		Tôlerie	4 ^{ème}	CAP	
		Couture et confection	4 ^{ème}	CAP	
	ECOLE INTERNATIONALE DE COIFFURE	Coiffure	4 ^{ème} / 3 ^{ème}	CAP	
		Stylisme Modélisme	4 ^{ème} / 3 ^{ème}	CAP	
		Pédicure Manucure	4 ^{ème} / 3 ^{ème}	Attestation	
	LA DESIRADE	Electricité	4 ^{ème} / 3 ^{ème}	CAP BEP	
		coupe couture	4 ^{ème} / 3 ^{ème}	CAP	
		Electricité	4 ^{ème}	CAP	
	Institut de formation pratique Marceau Electronique (IFPME)	Electronique	3 ^{ème} + 1 ^{ère}	BT/ BTS	
		Informatique Industrielle	3 ^{ème} + 1 ^{ère}	BEP	
		Electronique	4 ^{ème} /Tout niveau	CAP/Diplôme d'école	
		Electricité Electronique Informatique	4 ^{ème} /Tout niveau	CAP/Diplôme d'école	
	CFPJ/YMCA	Secondaire Electricité	3 ^{ème} + 1 ^{ère}	BEP	
		Génie civil / Bâtiment Mécanique	3 ^{ème} + 1 ^{ère}	BEP	
		Ouvrages Métalliques	3 ^{ème} + 1 ^{ère}	BEP	
	CNCPI	Dessin Bâtiment Electronique	3 ^{ème} + 1 ^{ère}	BEP	
		Electricité	3 ^{ème} + 1 ^{ère}	BEP	
		Electronique	3 ^{ème} + 1 ^{ère}	BEP	
		Mécanique Auto	3 ^{ème} + 1 ^{ère} / 4 ^{ème}	BEP CAP	
		Secondaire Dessin Bâtiment	4 ^{ème}	CAP	
		Electricité	4 ^{ème}	CAP	
		Mécanique Auto	4 ^{ème}	CAP	
		Tôlerie	4 ^{ème}	CAP	
	Lycée Technique Maurice de la Fosse	Métal	BFEM	BT	
		Mécanique	BEM/1 ^{ère}	BEP/BT	
		Electrotechnique	BFEM	BT	
		Maintenance Industrielle	BAC	BTS	
		Electricité	BFEM	BP	
	CFA Dakar	cordonnerie ; Poterie ; Vannerie ; Bijouterie ; Mécanique Couture ; Electricité / électronique	4 ^{ème}	C.A.P	
	THIES	CIFOP (cap)	maçonnerie/bâtiment coffrage, charpente)	4 ^{ème}	C.A.P
		ECOLE SAINT BLAISE STATUES	Couture et confection	Tout niveau	Diplôme école
			Décoration	Tout niveau	Diplôme école
			Moulage	Tout niveau	Diplôme école
			Plâtrier	Tout niveau	Diplôme école
		Groupe CAFIT (Centre Africain de Formation en Informatique et Technique)	Bâtiment	3 ^{ème} + 1 ^{ère} BEP/ BAC	BEP BTS
			Electricité	6 ^{ème} - 3 ^{ème} 3 ^{ème} - 1 ^{ère}	CAP BEP
			Mécanique auto	6 ^{ème} - 3 ^{ème} 3 ^{ème} - 1 ^{ère}	CAP BEP

		Couture confection	6ème - 3ème 3ème - 1ère	CAP BEP
		Coiffure et soins esthétiques	CM ² - 3ème	CAP
	INEFJA Thiès	Art manuel	CM ²	Attesté
	CENTRE DON BOSCO	Electricité	4ème	CAP
		Mécanique générale	4ème	CAP
		menuiserie	4ème	CAP
	CEP THIES	Electricité	3ème + BFEM	BEP
		Mécanique générale	3ème + BFEM	BEP
		Mécanique moteur	3ème + BFEM	BEP
		Ouvrages Métalliques	3ème + BFEM	BEP
		Electricité	4ème	CAP
		Mécanique générale	4ème	CAP
		Mécanique moteur	4ème	CAP
	Lycée technique de THIES	Ouvrages Métalliques	4ème	CAP
		Froid Climatisation	3ème + BFEM	BT
		Génie civil Bâtiment	3ème + BFEM	BT
		Maintenance Industrielle	3ème + BFEM	BT
		Structures Métalliques et Ouvrages métalliques	3ème + BFEM	BT
	CPAR de TIVAOUANE	Maçonnerie Menuiserie métallique Menuiserie bois	Tous niveaux	Attestation
		Foyer d'Enseignement moyen pratique de GUEKHOKH	Arts Ménagers Electricité Mécanique Auto menuiserie Bois Métallurgie	Tout niveau /4ème
	CFP de JOAL-FADIOUTH	Electricité	Tout niveau /4ème	Attesté, CAP
		Menuiserie Bois	Tout niveau /4ème	Attesté, CAP
KAOLACK	CRETf Kaolack	Couture Crochet Teinture	Tout niveau /4ème	Attesté, CAP
	CETF de Nioro et Guinguénéo	Couture Crochet Teinture		
	Centre Kundam	Couture		
KOLDA	CRFP	Menuiserie Bois	CM ²	Attesté,
		Bâtiment	CM ²	Attesté,
		Mécanique	CM ²	Attesté, CAP
		Construction Métallique	CM ²	Attesté, CAP
		Electricité	4ème	Attesté, CAP
ZIGUINCHOR	CRFP	Electricité Dessin Bâtiment Maçonnerie Mécanique Auto Mécanique générale Menuiserie bois Ouvrages Métalliques	4ème Tous niveaux	CAP Attesté
		Centre de Formation professionnelle de SINDIAN	Couture et confection Electricité Mécanique Auto Menuiserie bois Ouvrages Métalliques	4ème

	CFP/BAILA	Coupe couture Electricité Mécanique Auto Menuiserie bois Ouvrages Métalliques	4 ^{ème}	CAP
KEDOUGOU	Centre d'Enseignement technique Féminin de Kédougou	Coupe couture	4 ^{ème}	ATTESTE CAP
	Lycée Technique de KEDOUGOU	Secondaire Electromécanique Secondaire Electricité	BEP/ 1 ^{ère}	BTS CAP
TAMBA	Centre FORAMECA	Mécanique	Tout niveau	Attesté
	CRETf	Couture Teinture, crochet, broderie à la main, tricot		
	CENTRE DON BOSCO-TAMBACOUNDA	Electricité	3 ^{ème} + BFEM	BEP
		Mécanique Auto	3 ^{ème} + BFEM	BEP
		Electricité	3 ^{ème} + BFEM	BEP
		Mécanique Auto	3 ^{ème} + BFEM	BEP
		Electricité	3 ^{ème} + BFEM	Diplôme école BEP
	Mécanique Auto	3 ^{ème} + BFEM	Diplôme école BEP	
Centre de Perfectionnement des Artisans et Agriculteurs Ruraux (CPAAR) de Missirah	Maçonnerie Menuiserie métallique Menuiserie bois Agriculture	Tous niveaux	Attestation	
SEDHIOU	Centre de Perfectionnement des Artisans Ruraux (CPAR) de Sédhiou	Menuiserie Métallique Menuiserie Bois Maçonnerie	Tous niveaux	Attestation
	CREFT Sédhiou	Couture	Tous niveaux 4 ^{ème}	Attestation CAP
		Teinture, crochet, broderie à la main, tricot	Tous niveaux	Attestation
FATICK	CETF Gossas	Couture	Tous niveaux 4 ^{ème}	Attestation CAP
	CETF Foudiougne	Teinture, crochet, broderie à la main, tricot		
	CRETf Fatick	Teinture, crochet, broderie à la main, tricot	Tous niveaux 4 ^{ème}	Attestation CAP
KAFFRINE	CNFMETP	Ouvrage Métallique	CAP	CAEMTP
		Bâtiment		
		Mécanique		
	CRETf Kaffrine	Couture	Tous niveaux 4 ^{ème}	Attestation CAP
		Teinture, crochet, broderie à la main, tricot	Tous niveaux	Attestation
DIOURBEL	Centre de Perfectionnement des Artisans Ruraux (CPAR) de Kael	Maçonnerie Menuiserie métallique Menuiserie bois	Tous niveaux	Attestation

	CRETEF de Diourbel			
--	-------------------------------	--	--	--

En dehors des structures de formation professionnelle formelles, des projets/programmes de formation sont mis en œuvre par l'Etat, les PTF et les ONG pour améliorer les qualifications des artisans et des apprentis. Ce sont entre autres :

- Programme SEN 024 à travers la tâche 12 : « mise en place de dispositifs de formation par apprentissage » piloté par la Direction de l'Apprentissage ;
- Projet d'appui à la qualification des artisans mis en œuvre par la Direction de l'Artisanat ;
- Projet de formation de l'ONG CONCEPT ;
- Projet de formation et d'encadrement de l'ONG « KORA »
- Projet de formation et d'encadrement de l'ONG Ardèche Drôme Ourossogui Sénégal (ADOS)
- Programme Kurukan Fugan
- Etc...

4.2.3. Financement de la formation continue

Tableau 10 : Effectifs des bénéficiaires de formation continue au niveau des établissements

Domaines de formation	Effectifs inscrits	Coûts de formation en FCFA
coiffure	2404	26 208 100
couture et esthétique	229	5 400 000
électricité	185	8 725 000
électronique	98	21 180 000
énergies renouvelables	18	120 000
esthétique	5	4 520 000
gestion des entreprises	25	10 150 000
informatique	1594	102 137 300
maintenance informatique	6	80 000
mécanique	159	6 609 700
moteur	84	5 425 000
menuiserie bois	119	2 842 000
ouvrage métallique	85	14 455 000
poterie	10	600 000
styliste-modélisme	13	500 000
teinture	138	775 000
Total	5 172	209 727 100

Données extraites de l'Annuaire statistique 2011 – 2012, MFPAA

Ici ne sont recensées que les offres de formation continue directement liées aux métiers de l'artisanat.

Il ressort de ce tableau que près de 50% des ressources destinées à la formation continue au niveau des établissements ont été allouées au renforcement des capacités de 31% des bénéficiaires dans le domaine des NTIC (Informatique).

Parallèlement, le FONDEF s'active depuis 8 ans en tant qu'outil de financement et de régulation du marché de la formation continue des PME/PMI. Il mène des activités résolument tournées vers l'appui à l'amélioration des capacités professionnelles du personnel des entreprises sénégalaises. En 2009 / 2010 le FONDEF a financé la formation de 1702 salariés des TPE/PME/PMI sénégalaises à hauteur de

251.711.896 FCFA pour une valeur totale de 352.489.530 FCFA. A la même période, 1234 salariés de projets sectoriels ont également bénéficié d'un financement de plans de formation d'un montant de 50.994.869FCFA sur un coût total de formation de 80.523.714 FCFA.

Les domaines de formation directement liés au secteur de l'artisanat les plus visés par le fond sont :

- **Génie électrique/mécanique/thermique** (Mécanique automobile / générale, Maintenance, Structure métallique, Electricité / Electrotechnique, Electronique, Energies renouvelables, Métrologie)
- **Agro alimentaire /Agro industrie** (Transformations de fruits/ légumes, Transformations de lait et produits carnés, Transformations de poissons, Transformations de céréales, Sécurité alimentaire, Hygiène, technologie et assurance qualité en agro alimentaire)
- **Hygiène, environnement et sécurité** (Hygiène, Sécurité, Environnement / Aménagement Du Territoire, HSE industriel, Sécurité incendie, Self défense, Gestes techniques d'intervention)
- **Bâtiment – Travaux publics** (Bâtiment)
- **Bois/Plasturgie/Verrerie** (Menuiserie, Ebénisterie, Structure/Ossature/Charpente, Plasturgie, Verrerie)
- **Management / Gestion** (Ressources humaines, Organisations, Management stratégique, Management d'entreprise, Ingénierie de la formation, Développement organisationnel, Gestion administrative et financière, Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Qualité, Projets)
- **Marketing – Communication** (Marketing, Relation publique, Commerce)
- **Comptabilité – Finance/Banque** (Micro finance, Comptabilité, Assurance, Gestion financière)
- **Informatique/NTIC/Télécommunications** (Bureautique, Maintenance, Télécommunications, Informatique de gestion)
- **Habillement / Mode** (Coupe/ Couture, Stylisme)
- **Formation générale** (Formation des formateurs, Législation, Entreprenariat, Teinture, Poterie, Céramique)
- **Sante / Paramédical Et Social** (Secourisme)
- **Soins Esthétiques / Modes**
- **Gestion domestique et Art ménager**
- **Mines et carrières**

4.2.4. Synthèse des conclusions sur le dispositif de formation

Nous faisons le constat que l'offre de formation existante n'est pas toujours appropriée et reste très déséquilibrée tant au niveau de la répartition par filière qu'au niveau de la répartition géographique des effectifs et structures.

En plus, l'insertion des sortants des centres de formation est freinée par un niveau de qualification jugé insuffisant sur le marché du travail. En général, ils ne sont pas acceptés par les entreprises à cause de leur manque d'efficacité et d'expérience en situation réelle de travail et ils sont inadaptés face à un tissu économique informel. A ce sujet, il ressort de l'étude que seuls 2.887 chefs d'atelier et 5.755 employés ayant suivi une formation professionnelle formelle ont pu s'insérer dans le tissu économique informel dans la ZCO (soit respectivement 8,6% et 5,2%).

4.3. Contraintes au développement du secteur de l'artisanat dans la ZCO

Le secteur de l'artisanat dans la ZCO, à l'image du niveau national, fait face à un certain nombre de difficultés dont :

- le lieu de travail : installation irrégulière dans de nombreux cas ; exigüité des lieux souvent inadaptés; absence de sites bien aménagés en dehors des villages artisanaux ; déguerpissements fréquents
- les équipements : renouvellement des équipements à partir de machines de seconde main importées d'Europe ; vétusté et obsolescence des équipements
- l'approvisionnement en matières premières : difficultés liées au financement de la matière première et à sa disponibilité ; faible stockage de matières et fournitures s'il en existe ; coût élevé de certaines matières premières
- la commercialisation : la faiblesse de l'effort de promotion des produits ; saisonnalité de certaines activités ; pouvoir d'achat de la clientèle locale ; qualité des produits finis ;
- le financement : difficultés d'accès au crédit (implantation de l'activité ; fond de roulement)
- les qualifications professionnelles des artisans : techniques ; gestion/comptabilité ; relation avec la clientèle
- la faible qualité de la production : absence/méconnaissance de norme de qualité ; méconnaissance des besoins de la clientèle ; manque d'outils appropriés ; non respect des délais
- l'accès aux marchés publics/ privés : manque d'informations, méconnaissance des procédures de soumission ; faible capacité financière pour la soumission ; vocation à faire de plus en plus recours à la sous-traitance au niveau des grandes entreprises
- les contraintes sociales : pour le chef d'entreprise il n'existe pas de séparation nette entre son activité et sa vie sociale (prise en charge des besoins primaires de la famille)
- l'accès à l'information : déficit de communication (chambres consulaires, OPA, services nationaux et régionaux de promotion et de développement de l'Artisanat...)
- la faiblesse du dispositif d'appui : moyens limités des chambres de métiers au regard des missions assignées
- le niveau organisationnel des artisans : émiettement organisationnel avec l'existence d'organisations faitières fonctionnant avec peu de dialogues et d'action de mutualisation,
- la valorisation des métiers du secteur : image de certains métiers peu valorisante des populations dans des localités de la ZCO, plus particulièrement dans la région de Matam,

marginalisation de certaines activités traditionnellement exercées par des groupes ethniques organisés en castes.

- La validation des acquis de l'expérience : dispositif de validation des acquis de l'expérience en phase expérimentale pour les apprentis et inexistant pour les artisans

4.4. Analyse des métiers porteurs de croissance et d'emploi dans la ZCO :

La revue documentaire a permis d'identifier des métiers les plus significatifs en présence dans la ZCO. En plus, les investigations faites sur le terrain viennent confirmer les premières conclusions issues de cette revue documentaire. Ces activités de recherche ont permis de recenser des métiers porteurs de croissance et d'emploi et de mieux comprendre les préoccupations de ceux qui les exercent.

Plusieurs niches porteuses de croissance économique et d'emploi sont mises en relief par les résultats du présent rapport. Les filières d'insertion ainsi identifiées sur lesquelles doivent porter les appui-conseil et formation sont :

- **La filière de l'habillement** à Saint-Louis, Louga et Matam où les opportunités d'insertion en rapport avec les métiers en présences (couture / confection, teinture / sérigraphie et broderie) sont liées au dynamisme des unités artisanales (13 733) qui mobilisent près de 12 870 chefs d'entreprises et 44 939 employés et apprentis.

- **La filière du métal** dans les trois régions de la ZCO est très développée (menuiserie métallique, forgeage, ferronnerie, bijouterie...) et est constituée d'activités émergentes liées à la modernisation de la vie et des secteurs économiques comme l'agriculture. Près de 8 537 chefs d'entreprises et 32 743 employés et apprentis sont repartis dans 9 445 unités artisanales. Les marges de développement sont encore plus grandes dans les métiers de la construction métallique (avec 5 643 unités artisanales actuellement contre 3972 en 2009¹³) telle que la fabrication et réparation de matériels agricoles dans la région de Saint-Louis, particulièrement à Ross-Béthio, Richard-Toll, Dagana et Podor et dans une moindre mesure dans la région de Louga. Du fait du développement du tourisme dans la région de Saint-Louis et des revenus transférés par les émigrés dans la région de Louga, la bijouterie y retrouve une seconde vie. Comparativement aux estimations de l'étude sur l'état des lieux du système d'apprentissage dans la ZCO, on note une nette progression d'implantation d'entreprises de bijouterie dans les régions de Saint-Louis et Matam (respectivement 1 320 et 888 contre 920 et 494) et dans une moindre mesure à Louga (990 contre 664). Ce métier mobilise actuellement près de 2 720 chefs d'entreprises et 14 622 employés et apprentis.

- **La filière bois** (menuiserie bois, ébéniste, sculpture sur bois, tapisserie) mobilise actuellement près de 3 926 chefs d'entreprises et 17 572 employés et apprentis répartis dans 4 755 entreprises. La modernisation de la vie et l'apport considérable de la diaspora dans l'amélioration des revenus des ménages dans les trois régions de la ZCO sont des facteurs qui contribuent à booster cette filière.

¹³ Etat des lieux du système d'apprentissage dans la ZCO, FRADEV-Afrique, 2009

- **La filière peaux et cuirs** est très porteuse dans la région de Louga. En effet, le secteur de l'élevage y occupe une place prépondérante dans l'économie régionale, avec un important cheptel composé de 25,3% de bovins, 36,2% d'ovins et 22,1% de caprins entre autres. La proximité de la région avec celle de Matam pour son importante production de peaux et cuirs et la zone de Mékhé pour le développement de la maroquinerie, est un atout non négligeable pour le développement de programmes de formation en tannerie, en maroquinerie et en production et transformation de viande (boucherie par exemple).

- **La filière coiffure / soins esthétiques** prend de plus en plus place dans les habitudes esthétiques des populations de la ZCO, avec la modernisation de la vie. La main d'œuvre s'activant dans cette filière se professionnalise d'avantages au détriment des tresseuses traditionnelles. La filière coiffure / soins esthétiques pourra compter sur la relative jeunesse des demandeurs potentielles du marché du travail pour son développement dans les trois régions de Saint-Louis, Louga et Matam.

A côté de ces filières porteuses, se trouvent des métiers en perte de vitesse. C'est le cas de la poterie. La principale contrainte à son essor est liée à la peine qu'éprouvent les artisans dans l'extraction et le concassage de la matière première. Le métier de poterie, tel qu'actuellement pratiqué, est adopté de mère en fille voit de plus en plus les progénitures s'en éloigner pour des métiers moins pénibles et plus rentables. La mutation vers le métier de céramiste donnerait un nouveau souffle aux métiers de l'argile. Cela passe par la mise en place de programmes d'amélioration des techniques de collecte de l'argile et de réalisation de nouveaux produits différents des vases et encensoirs traditionnels habituels. Cette politique de formation doit être doublé d'un dispositif de sensibilisation et de communication afin de rendre ce sous secteur plus attractif.

En dehors des métiers porteurs qui ont fait l'objet de l'étude, d'autres qui devaient être pris en compte dans les autres études préliminaires méritent d'être souligner. En raison des revenus transférés par les émigrés, de la modernisation de la vie et du tissu économique et du développement des infrastructures routières, la maintenance autour d'un parc électroménager et automobile se développe. On note ainsi l'émergence des métiers de froid et climatisation et ceux de l'automobile (mécanicien auto / moteur, carrossier, électricien auto...). Egalement, avec l'expansion et la modernisation des constructions, les métiers du bâtiment sont porteurs de croissance et d'emploi (maçon, électricien, plombier...). L'Artisanat du bâtiment qui constitue un véritable baromètre du climat économique, offre diverses opportunités d'insertion aux jeunes sortants des centres de formation et aux apprentis issus du secteur informel, grâce à l'investissement des émigrés dans la ZCO. Le machinisme agricole et la maintenance électromécanique des matériels hydro-agricoles et des forages sont particulièrement demandés dans les régions de Matam et Louga.

4.5. Caractéristiques générales du marché du travail dans la ZCO

Les données indiquées dans cette section sont issues des résultats d'analyse de l'enquête ménage réalisée en 2011 lors de l'étude préliminaire dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Elevage.

a) La population potentiellement active

L'activité potentielle donne une idée sur la main d'œuvre totale disponible sur le marché du travail. Elle représente ici toute la population de 10 ans et plus. La population potentielle disponible dans la zone de concentration opérationnelle est estimée à 1 686 455 personnes. La région de Saint Louis représente près de 44% de cet effectif et la région de Louga près du tiers. La population potentiellement active est surtout concentrée en zone rurale avec près de 71% de l'effectif.

Les actifs occupés représentent près de 60% de la population potentiellement active soit près de 994 163 personnes avec une forte prédominance de l'occupation de la région de Louga.

Tableau 11 : La population potentiellement active

	LOUGA		SAINT LOUIS		MATAM		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu urbain								
Actifs occupés	58 837	55,4%	115 743	41,4%	46 178	48,3%	220 758	45,9%
Chômeurs	2 330	2,2%	18 551	6,6%	3 868	4,0%	24 750	5,1%
Inactifs	44 997	42,4%	145 208	52,0%	45 622	47,7%	235 827	49,0%
Total	106 164	100,0%	279 502	100,0%	95 668	100,0%	481 335	100,0%
Milieu rural								
Actifs occupés	359 959	79,6%	246 756	54,2%	166 691	56,1%	773 405	64,2%
Chômeurs	5 806	1,3%	10 870	2,4%	5 228	1,8%	21 904	1,8%
Inactifs	86 707	19,2%	197 968	43,5%	125 137	42,1%	409 812	34,0%
Total	452 472	100,0%	455 594	100,0%	297 055	100,0%	1 205 121	100,0%
Ensemble								
Actifs occupés	418 795	75,0%	362 498	49,3%	212 869	54,2%	994 163	58,9%
Chômeurs	8 137	1,5%	29 422	4,0%	9 096	2,3%	46 654	2,8%
Inactifs	131 704	23,6%	343 176	46,7%	170 758	43,5%	645 638	38,3%
Total	558 636	100,0%	735 096	100,0%	392 723	100,0%	1 686 455	100,0%

Source : EEPAE FRADEV-Afrique Septembre 2011

b) La population effectivement active

L'activité approchée par le taux d'activité traduit la main d'œuvre disponible (actifs occupés et les chômeurs) rapportée à la population de 10 ans et plus.

Le taux d'activité global est de 61,7%, ce qui signifie que dans la ZCO, environ 7 personnes sur 10 sont sur le marché du travail alors que le niveau national se situe à 5 personnes sur 10. L'activité est plus marquée en zone rurale où la mobilisation de la main d'œuvre est plus accentuée (65,9% de la population rurale sont actifs pendant que 51,0% de la population en milieu urbain sont actifs).

Le taux d'activité est plus élevé dans la zone de Louga (76,4%), suivie de la zone de Matam (56,5%) et plus faible dans la zone de Saint Louis (53,3%).

Le groupe d'âge de 36 ans et plus est le plus actif suivi de celui des 15-35 ans. Le groupe d'âge de 10-14 ans participe moins au marché du travail, mais il alimente assez bien le marché dans la zone de Louga et Matam.

Tableau 12 : Population réellement active

Milieu	LOUGA		SAINT LOUIS		MATAM		Total	
	Effectif	Taux d'activité	Effectif	Taux d'activité	Effectif	Taux d'activité	Effectif	Taux d'activité
Groupe d'âge 10-14 ans								
Urbaine	15 718	18,39%	37 344	8,95%	16 912	42,89%	69 975	19,27%
Rurale	81 466	66,52%	74 517	22,11%	47 073	45,91%	203 056	45,44%
Total	97 184	58,74%	111 861	17,72%	63 985	45,11%	273 031	38,74%
Groupe d'âge 15-35 ans								
Urbaine	53 830	60,91%	142 601	51,16%	49 346	53,74%	245 777	53,81%
Rurale	233 421	84,93%	230 370	58,70%	146 475	59,71%	610 266	68,98%
Total	287 251	80,43%	372 970	55,82%	195 821	58,20%	856 043	64,62%
Groupe d'âge 36 ans ou plus								
Urbaine	36 616	69,61%	99 557	58,26%	29 410	55,34%	165 583	60,25%
Rurale	137 585	82,36%	150 707	70,28%	103 507	60,72%	391 798	72,00%
Total	174 201	79,68%	250 264	65,50%	132 917	59,53%	557 382	68,51%
Total								
Urbaine	106 164	57,62%	279 502	48,05%	95 668	52,31%	481 335	51,01%
Rurale	452 472	80,84%	455 594	56,55%	297 055	57,87%	1 205 121	65,99%
Total	558 636	76,42%	735 096	53,32%	392 723	56,52%	1 686 455	61,72%

Source : *EEPAE, FRADEV-Afrique Septembre 2011*

c) L'activité principale

L'activité principale est l'agriculture qui mobilise 53,1% de la population active occupée. Elle est suivie de l'activité commerce et vente (12,6%), l'élevage (9,1%) et du travail domestique (5,5%).

Les métiers étudiés de l'Artisanat mobilisent 37 052 chefs d'entreprises et 130 780 employés réparties dans 40 330 entreprises dans la ZCO. 40,6% de ces entreprises sont concentrés dans la région de Saint-Louis, 35,7% à Louga et 23,7% à Matam¹⁴.

¹⁴ EEPA, MFPAA. 2012

Tableau 13 : Activité principale

Activité	LOUGA		SAINT LOUIS		MATAM		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	202 899	48,4%	175 655	48,4%	149 815	70,2%	528 369	53,1%
Elevage	42 815	10,2%	28 701	7,9%	19 508	9,1%	91 024	9,1%
Pêche	869	0,2%	17 840	4,9%	2 397	1,1%	21 105	2,1%
Environnement	0	0	410	0,1%	667	0,3%	1 077	0,1%
Commerce/Vente	64 150	15,3%	48 101	13,3%	13 282	6,2%	125 533	12,6%
Restauration	1 390	0,3%	2 770	0,8%	311	0,1%	4 470	0,4%
Travail domestique	47 238	11,3%	7 484	2,1%	248	0,1%	54 969	5,5%
Administration publique	6 363	1,5%	8 495	2,3%	2 495	1,2%	17 353	1,7%
Entreprise privée	4 790	1,1%	10 416	2,9%	346	0,2%	15 552	1,6%
Transport	8 415	2,0%	11 673	3,2%	1 162	0,5%	21 249	2,1%
Maçonnerie	5 114	1,2%	9 096	2,5%	3 161	1,5%	17 372	1,7%
Confection d'habillements	9 325	2,2%	9 046	2,5%	2 874	1,3%	21 245	2,1%
Menuiserie bois	2 768	0,7%	2 495	0,7%	924	0,4%	6 186	0,6%
Menuiserie métallique	1 405	0,3%	2 054	0,6%	1 127	0,5%	4 585	0,5%
Mécanique/Electricité	1 362	0,3%	2 479	0,7%	1 133	0,5%	4 974	0,5%
Autre artisan	6 173	1,5%	6 004	1,7%	3 905	1,8%	16 083	1,6%
Autre	9 455	2,3%	8 457	2,3%	2 888	1,4%	20 801	2,1%
Non déclaré	4 265	1,0%	11 704	3,2%	7 053	3,3%	23 022	2,3%
Total	418 795	100,0%	362 878	100,0%	213 298	100,0%	994 972	100,0%

Source : EEPAE, FRADEV-Afrique Septembre 2011

d) Le taux de chômage

Selon le rapport des études préliminaires dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Elevage de 2012, le taux de chômage est faible dans la ZCO (4,5%). Il lie cette situation à la période de collecte des données qui a eu lieu en octobre 2011. En cette période de l'année, la majorité de la main d'œuvre agricole et d'élevage est mobilisée, ce qui traduit une forte activité. *Il est en général plus faible en zone rurale (2,8%) qu'en zone urbaine (10,1%). Il est en général plus élevé à Saint Louis et Matam qu'à Louga.*

Tableau 14 : Le taux de chômage

Groupe d'âge	LOUGA	SAINT LOUIS	MATAM	Total
Urbain				
10-14 ans	0,0	0,0	9,7	5,2
15-35 ans	5,2	21,1	9,1	14,8
36 ans et plus	2,4	5,5	4,6	4,5
Moyenne	3,8	13,8	7,7	10,1
Rurale				
10-14 ans	0,0	2,5	1,1	0,7
15-35 ans	2,3	6,6	2,5	3,7
36 ans et plus	1,1	1,4	4,4	2,0
Total	1,6	4,2	3,0	2,8
Total (préciser la moyenne proportionnelle)				
10-14 ans	0,0	2,1	3,2	1,3
15-35 ans	2,7	11,7	4,1	6,4
36 ans et plus	1,3	2,9	4,5	2,6
Total	1,9	7,5	4,1	4,5

Source : EEPAE, FRADEV-Afrique, Septembre 2011

4.6. Résultats de l'étude quantitative du Secteur de l'Artisanat

Les investigations menées sur le terrain pour la collecte de données quantitatives dont les résultats sont présentés ci-dessous a pour but d'analyser le marché du travail dans le secteur de l'Artisanat et les besoins de formation s'y afférant afin de proposer des balises contribuant à la mise en place d'une offre de formation en adéquation avec le monde du travail.

A. Caractéristiques des entreprises artisanales

1) Répartition géographique

On estime à 40 330 le nombre d'unités artisanales dans les trois régions (soit 35,7% à Louga, 40,6% à Saint-Louis et 23,7% à Matam). Les ateliers de production sont les plus nombreux dans toutes ces régions et représentent 60,4% des unités artisanales. Malgré un effectif plus faible dans la zone, les ateliers de la section art sont plus présents dans la région de Matam après la production (21,8%).

Tableau 15 : Répartition des unités artisanales par région et par section

Sections	LOUGA		ST LOUIS		MATAM		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Production	8 539	59,3%	9 809	59,9%	6 005	62,8%	24 353	60,4%
Service	3 681	25,6%	3 825	23,4%	1 479	15,5%	8 985	22,3%
Art	2 179	15,1%	2 732	16,7%	2 081	21,8%	6 992	17,3%
Total	14 399	100,0%	16 366	100,0%	9 565	100,0%	40 330	100,0%

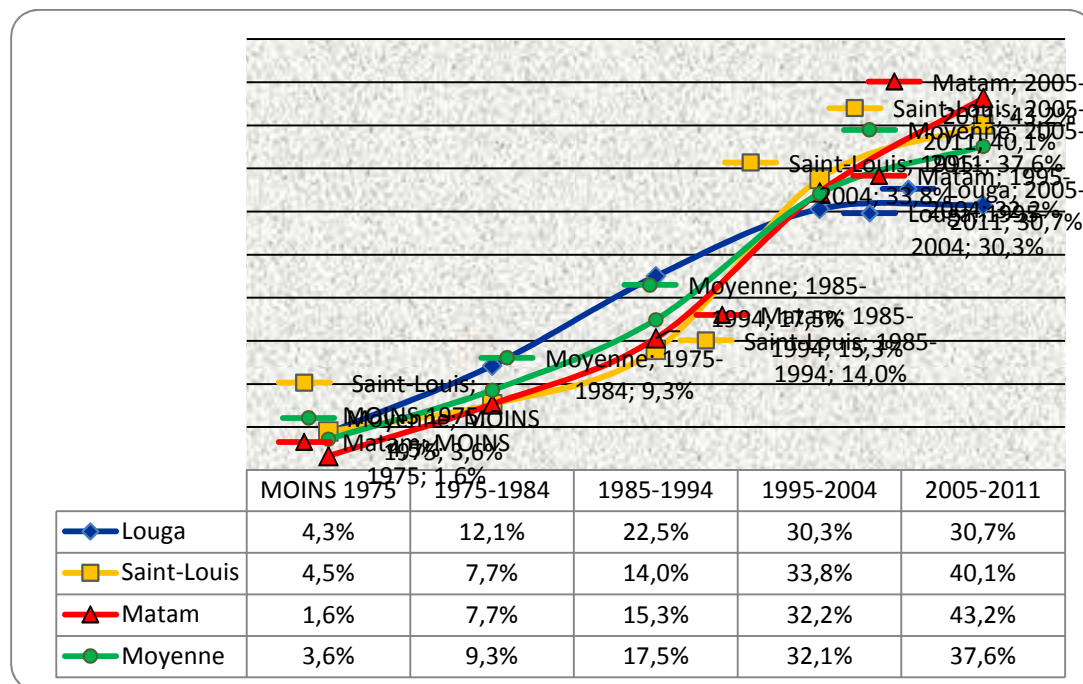
Source : EEPA, MFPAA. 2012

2) Evolution du rythme de création d'entreprises artisanales

La plupart des unités artisanales ont été installées après 1994 dans la ZCO. De près de 9,3% en moyenne avant 1985, le taux de création des ateliers y a augmenté de façon significative à partir de 1994 pour atteindre une moyenne de 37,6% en 2011.

Cette évolution significative et régulière est remarquée dans les régions de la ZCO, sauf à Louga où elle stagne depuis 2004, avec un accroissement de seulement 0,4 point entre 2004 et 2011. Il serait bien de mener des investigations supplémentaires afin d'en analyser les causes. Mais à priori, on peut supposer un début de saturation de certains métiers du secteur.

Figure 1 : Evolution du rythme de création d'entreprises artisanales dans la ZCO



Source : EEPA, MFPA. 2012

Cette évolution généralement constatée durant ces vingt dernières années dans la ZCO traduit l'attractivité du secteur de l'artisanat pour l'auto emploi.

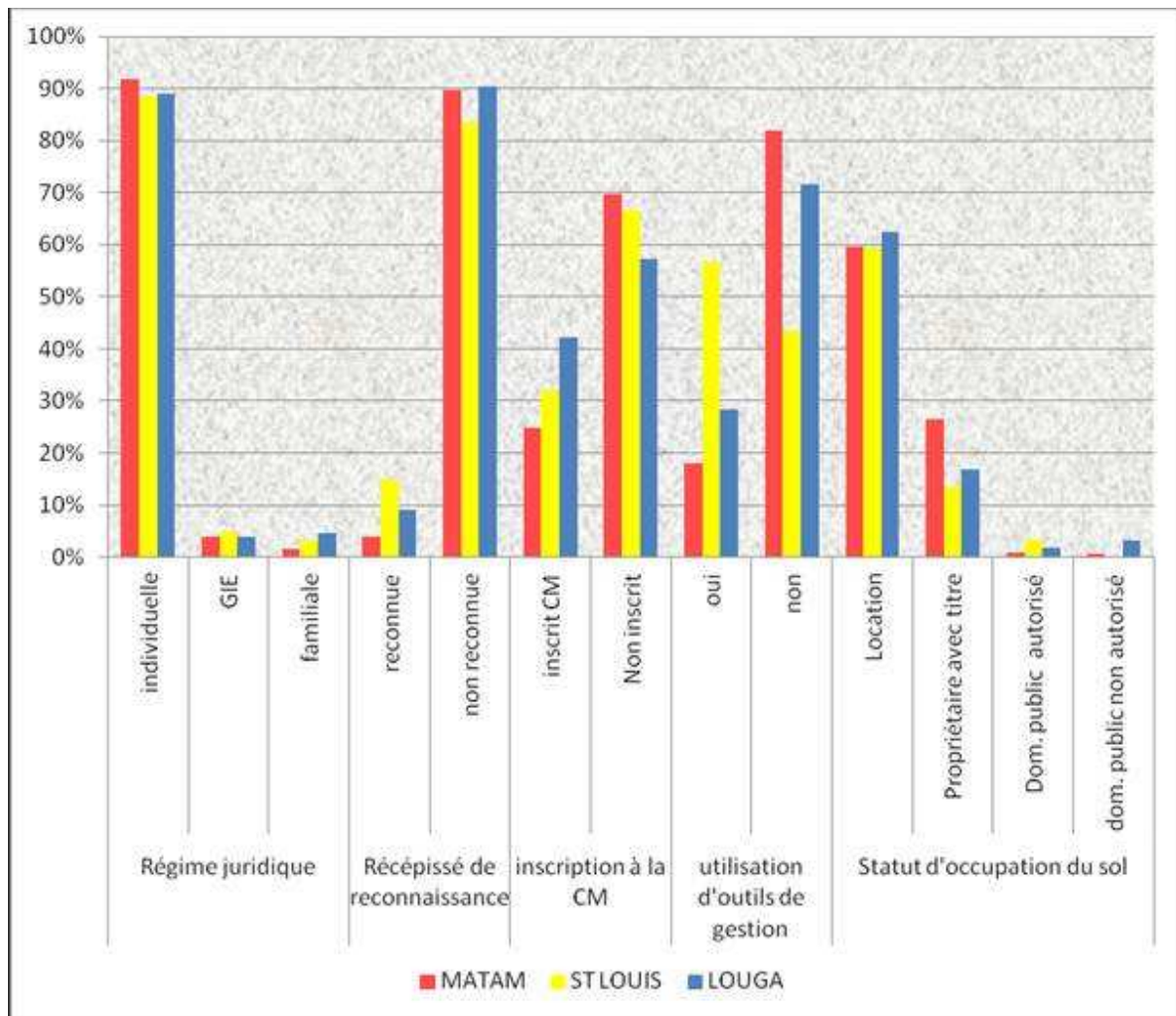
3) Niveau de formalisation de l'entreprise artisanale

Les résultats des enquêtes viennent confirmer le caractère informel des unités artisanales dans la ZCO. En effet, il en ressort que les entreprises artisanales sont très peu formalisées. Moins de 10% d'entre elles disposent d'un récépissé de reconnaissance. Le niveau d'inscription aux Chambres de Métiers est très faible (33,6%). Toutefois, la région de Louga enregistre un taux d'inscription à la chambre de métier plus élevé que dans les autres régions (42,3%).

En outre, le statut des entreprises est largement dominé par le caractère individuel de son régime juridique.

S'agissant des outils de gestion, à l'exception de Saint-Louis (avec un taux de 56,7%), ils sont quasiment inexistantes pour la plupart des entreprises artisanales et celles qui en disposent les utilisent très peu. En ce qui concerne le statut d'occupation de l'espace de travail, il importe de souligner que l'occupation du sol est moins anarchique dans la ZCO. En effet 79% des unités artisanales sont installées dans des sites loués ou acquis.

Figure 2 : Niveau de formalisation des entreprises artisanales



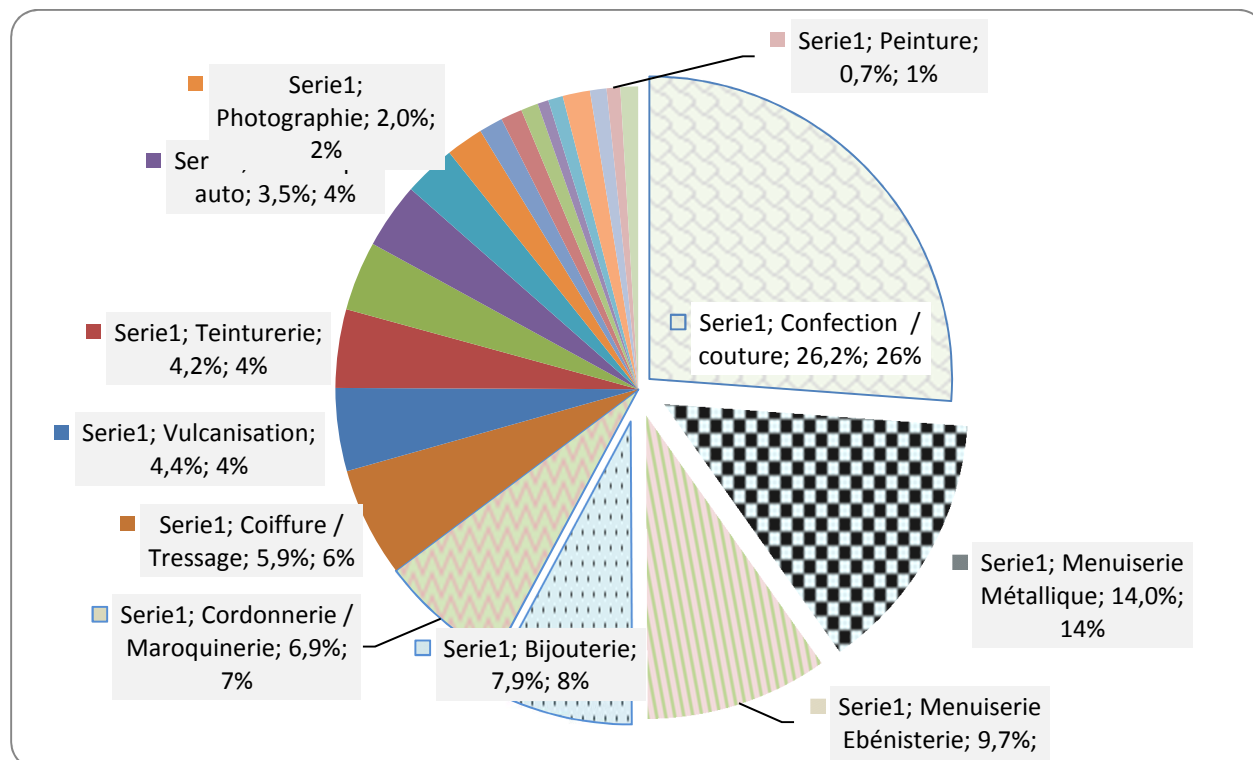
Source : EEPA, MFPAA. 2012

B. Activités des entreprises artisanales dans la ZCO

1) Activités dominantes

Les métiers dominants de la ZCO les plus pratiqués par ordre d'importance sont : couture et confection (26%), menuiserie métallique (14%) et menuiserie ébénisterie (10%). Certains métiers tels que la peinture (0,7%), la vulcanisation (0,6) et l'électricité auto (0,8) y sont moins valorisés et pratiqués.

Figure 3 : Taux de répartition des métiers les plus pratiqués dans la ZCO



Source : EEPA, MFPA. 2012

Tableau 16 : Répartition des entreprises artisanales par région selon les activités

	LOUGA		ST LOUIS		MATAM		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Confection et couture	3 990	27,7%	3 993	24,4%	2 565	26,8%	10 548	26,2%
Menuiserie Métallique	1 518	10,5%	2 568	15,7%	1 577	16,5%	5 663	14,0%
Menuiserie Ebénisterie	1 120	7,8%	1 580	9,7%	1 220	12,8%	3 920	9,7%
Bijouterie	990	6,9%	1 320	8,1%	888	9,3%	3 198	7,9%
Cordonnerie/Maroquinerie	1 475	10,2%	952	5,8%	370	3,9%	2 797	6,9%
Coiffure/Tressage	1 298	9,0%	693	4,2%	370	3,9%	2 361	5,9%
Vulcanisation	700	4,9%	720	4,4%	370	3,9%	1 790	4,4%
Teinturerie	590	4,1%	910	5,6%	185	1,9%	1 685	4,2%
Broderie	392	2,7%	208	1,3%	900	9,4%	1 500	3,7%
Mécanique auto	532	3,7%	616	3,8%	270	2,8%	1 418	3,5%
Entretien des appareils radio, télévision et phone	330	2,3%	616	3,8%	180	1,9%	1 126	2,8%
Photographie	340	2,4%	305	1,9%	162	1,7%	807	2,0%
Entretien et réparation des cycles et vélomoteurs	95	0,7%	410	2,5%	5	0,1%	510	1,3%
Tapisserie -	152	1,1%	305	1,9%	3	0,0%	460	1,1%
Sculpture sur bois	95	0,7%	244	1,5%	36	0,4%	375	0,9%
Tricotage	112	0,8%	50	0,3%	72	0,8%	234	0,6%
Electricité auto	95	0,7%	155	0,9%	72	0,8%	322	0,8%
Forgeage	280	1,9%	124	0,8%	180	1,9%	584	1,4%
Carrosserie automobile	196	1,4%	155	0,9%	5	0,1%	356	0,9%
Peinture	95	0,7%	155	0,9%	45	0,5%	295	0,7%
Poterie ; faïence ; porcelaine céramique -	4	0,0%	287	1,8%	90	0,9%	381	0,9%
Total	14 399	100%	16 366	100%	9 565	100%	40 330	100%

Source : EEPA, MFPA. 2012

Les activités les plus dominantes dans la ZCO que sont la couture / confection, la menuiserie métallique, la menuiserie ébénisterie et la bijouterie mobilisent plus d'unités artisanales à Saint-Louis (respectivement 3993, 2568, 1580 et 1320). Par rapport à Matam, le nombre d'unités artisanales ayant comme activité dominante la couture / confection et la bijouterie est plus élevé à Louga qu'à Matam (respectivement 3990 et 990 contre 2565 et 888). L'inverse est par contre noté pour les métiers de la menuiserie métallique et ébénisterie (respectivement 1577 et 1220 à Matam contre 1518 et 1120).

Les activités que sont la tapisserie, la sculpture sur bois, le tricotage, l'électricité auto, le forgeage, la carrosserie automobile, la peinture et la poterie / céramique mobilisent le moins d'unités artisanales dans la ZCO. Toutefois, le nombre d'unités artisanales s'activant dans ces métiers est largement supérieur à Saint-Louis que dans les deux autres régions, sauf pour le tricotage, le forgeage et la carrosserie automobile.

2) Equipements, infrastructures, investissement

Tableau 17 : Etat des équipements par région

	LOUGA		ST LOUIS		MATAM		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Neuf	479	60,9%	512	67,7%	348	50,0%	1 339	59,8%
usagé / seconde main	308	39,1%	244	32,3%	348	50,0%	900	40,2%
Total	787	100,0%	756	100,0%	696	100,0%	2 239	100,0%

Source : EEPA, MFPAA. 2012

Les équipements utilisés par les entreprises artisanales sont de nature neuf avec 59,8% .Toutefois on remarque qu'à Louga et Saint-Louis les équipements sont pour la plupart de seconde main. A saint Louis par contre le nombre d'entreprises utilisant des équipements de seconde main équivaut au nombre d'entreprises qui ont des équipements neuf.

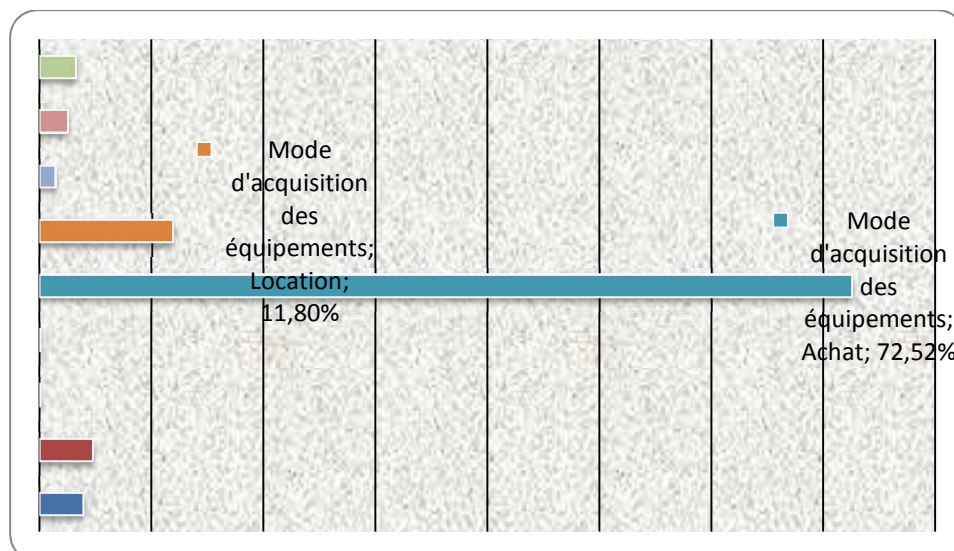
Tableau 18 : Etat d'équipement par métier

	Neuf		Usagé / seconde main		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Confection et couture	264	19,7%	158	17,6%	422	18,8%
Menuiserie Métallique	127	9,5%	150	16,7%	277	12,4%
Menuiserie Ebénisterie	95	7,1%	91	10,1%	186	8,3%
Bijouterie	89	6,6%	115	12,8%	204	9,1%
Cordonnerie/Maroquinerie	49	3,7%	66	7,3%	115	5,1%
Coiffure/Tressage	151	11,3%	29	3,2%	180	8,0%
Vulcanisation	74	5,5%	40	4,4%	114	5,1%
Teinturerie	58	4,3%	3	0,3%	61	2,7%
Broderie	115	8,6%	50	5,6%	165	7,4%
Mécanique auto	61	4,6%	40	4,4%	101	4,5%
Entretien des appareils radio, télévision et phone	40	3,0%	14	1,6%	54	2,4%
Photographie	34	2,5%	10	1,1%	44	2,0%
Entretien et réparation des cycles et vélomoteurs	16	1,2%	19	2,1%	35	1,6%
Tapiserie -	18	1,3%	17	1,9%	35	1,6%
Sculpture sur bois	22	1,6%	8	0,9%	30	1,3%
Tricotage	19	1,4%	4	0,4%	23	1,0%
Electricité auto	21	1,6%	12	1,3%	33	1,5%
Forgeage	27	2,0%	13	1,4%	40	1,8%
Carrosserie automobile	20	1,5%	33	3,7%	53	2,4%
Peinture	32	2,4%	13	1,4%	45	2,0%
Poterie ; faïence ; porcelaine céramique -	7	0,5%	15	1,7%	22	1,0%
Total	1 339	59,8%	900	40,2%	2 239	100,0%

Source : EEPA, MFPA. 2012

En général les équipements utilisés en fonction des métiers sont légèrement d'un état neuf avec 59,8%. Ce score enregistré est a du fait que certains métiers comme la couture, la coiffure, la menuiserie métallique et la bijouterie utilisent majoritairement des équipements neufs. En outre le tableau laisse apparaitre que pour certains métiers comme la teinture, la sculpture sur bois et le Tricotage utilisent en majorité des équipements de seconde main.

Figure 4 : Mode d'acquisition des équipements



Le mode d'acquisition des équipements et/ou outils de travail le plus répandu s'effectue sur ressources propres pour près de 3/4 des entreprises enquêtées. Ce mode d'acquisition par achat est suivi par la location à près de 12%. Le recours à des emprunts pour acquisition des outils de travail commence à s'installer dans le secteur même si l'effectif reste encore faible (2,5%).

3) Caractéristique du personnel de l'entreprise

1) Chefs d'atelier par métier, selon le genre

Tableau 19 : Répartition des chefs d'entreprise par métier et selon le genre

	F1. Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		Eff.	%
	Eff.	%	Eff.	%		
Confection et couture	9 309	28,5%	798	18,2%	10 107	27,3%
Menuiserie Métallique	5 276	16,1%	69	1,6%	5 345	14,4%
Menuiserie Ebénisterie	3 162	9,7%			3 162	8,5%
Bijouterie	2 720	8,3%			2 720	7,3%
Cordonnerie/Marochinierie	2 692	8,2%			2 692	7,3%
Coiffure/Tressage	533	1,6%	1 614	36,8%	2 147	5,8%
Vulcanisation	1 572	4,8%			1 572	4,2%
Teinturerie	266	0,8%	1 205	27,5%	1 471	4,0%
Broderie	1 058	3,2%	234	5,3%	1 292	3,5%
Mécanique auto	1 362	4,2%			1 362	3,7%
Entretien des appareils radio, télévision et phone	958	2,9%			958	2,6%
Photographie	780	2,4%			780	2,1%
Entretien et réparation des cycles et vélomoteurs	592	1,8%			592	1,6%
Tapiserie	459	1,4%			459	1,2%
Sculpture sur bois	305	0,9%			305	0,8%
Tricotage	92	0,3%	160	3,7%	252	0,7%
Electricité auto	341	1,0%			341	0,9%
Forgeage	472	1,4%			472	1,3%
Carrosserie automobile	356	1,1%			356	1,0%

Peinture		286	0,9%			286	0,8%
Poterie ; faïence ; porcelaine céramique		78	0,2%	303	6,9%	381	1,0%
Total	Effectif	32 669		4 383		37 052	
	%		88,2%		11,8%		100,0%

Source : EEPA, MFPAA. 2012

Les chefs d'atelier sont constitués pour la grande majorité d'hommes 88,2% contre 11,8% pour les femmes. La couture arrive en tête suivi de la menuiserie métallique et de la menuiserie ébénisterie et le reste des métiers. Toutefois l'exception est constatée au niveau de certains métiers tels que la coiffure / tressage et teinture où les femmes sont largement majoritaires. Les femmes sont aussi représentatives dans les métiers de Confection / Couture, Broderie, Tricotage, Poterie, faïence, porcelaine céramique.

2) Profil des employés et apprentis par métier et selon le genre

Tableau 20 : Répartition des employés et apprentis des entreprises par métier et selon le genre

	Genre				Total	
	Masculin		Féminin		Eff.	%
	Eff.	%	Eff.	%		
Confection et couture	27 511	25,6%	7 397	31,6%	34 908	26,7%
Menuiserie Métallique	23 693	22,1%	314	1,3%	24 007	18,4%
Menuiserie Ebénisterie	14 622	13,6%			14 622	11,2%
Bijouterie	7 103	6,6%	66	0,3%	7 169	5,5%
Cordonnerie/Maroquinerie	4 746	4,4%			4 746	3,6%
Coiffure/Tressage	1 281	1,2%	9 514	40,7%	10 795	8,3%
Vulcanisation	4 074	3,8%	37	0,2%	4 111	3,1%
Teinturerie	805	0,7%	4 098	17,5%	4 903	3,7%
Broderie	4 392	4,1%	736	3,1%	5 128	3,9%
Mécanique auto	6 920	6,4%			6 920	5,3%
Entretien des appareils radio, télévision et phone	1 768	1,6%	56	0,2%	1 824	1,4%
Photographie	1 129	1,1%	207	0,9%	1 336	1,0%
Entretien et réparation des cycles et vélomoteurs	1 506	1,4%			1 506	1,2%
Tapiserie	1 939	1,8%			1 939	1,5%
Sculpture sur bois	1 011	0,9%			1 011	0,8%
Tricotage	92	0,1%	462	2,0%	554	0,4%
Electricité auto	1 151	1,1%	19	0,1%	1 170	0,9%
Forgeage	1 567	1,5%			1 567	1,2%
Carrosserie automobile	879	0,8%			879	0,7%
Peinture	998	0,9%	19	0,1%	1 017	0,8%
Poterie ; faïence ; porcelaine céramique	201	0,2%	467	2,0%	668	0,5%
Total	Effectif	107 388		23 392	130 780	
	%		82,1%			17,9%

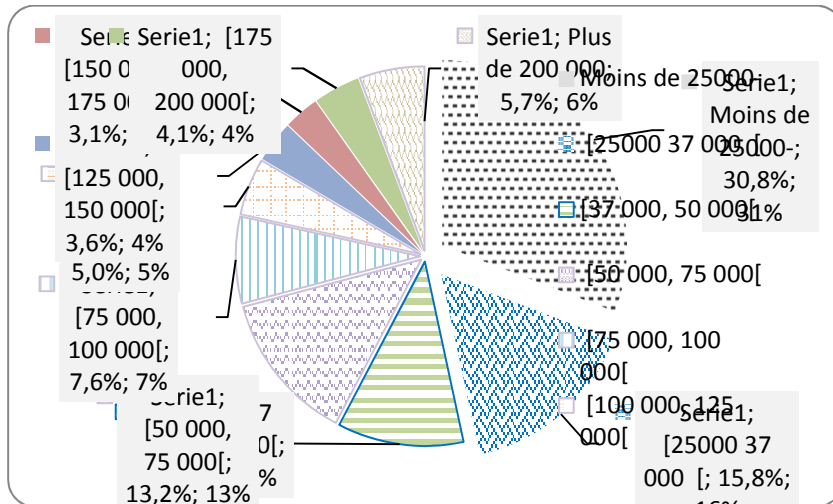
Source : EEPA, MFPA. 2012

La main d'œuvre est essentiellement masculine 82% contre 17,9% pour les femmes. On constate que les femmes ont des préférences pour la pratique des métiers comme la couture, la coiffure, le tricotage et la teinture. En revanche on note la présence des hommes dans la pratique de métiers jadis réservés aux femmes notamment la coiffure, la teinture et le tricotage.

4) Emploi et traitement salarial

3) Rémunération du personnel

Figure 5 : Taux de rémunération du personnel

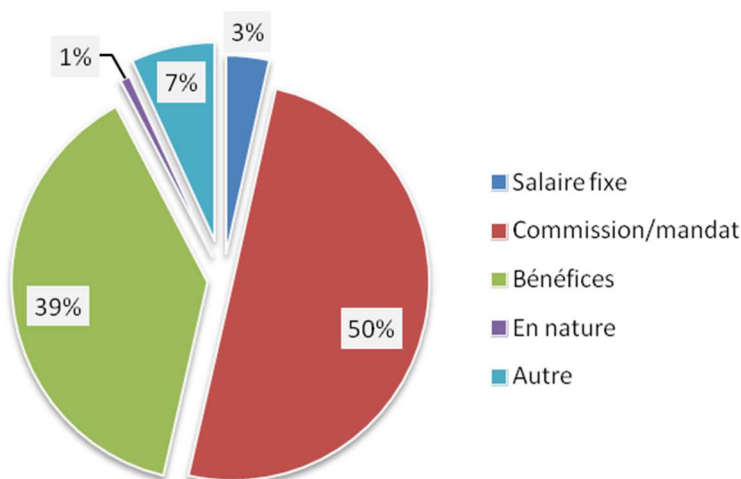


Source : EEPA, MFPA. 2012

S'agissant du traitement des employés, on note que 31% de la main d'œuvre ont un salaire estimé à moins de 25 000 et 16% ont un salaire compris entre 25000 et 37 000 FCFA. Ce qui laisse apparaitre que plus de 70% de la main d'œuvre gagne un salaire qui ne dépasse pas 75 000 FCFA. Toutefois on retrouve 6% des employés qui perçoivent une rémunération qui fait plus de 200 000 FCFA

4) Mode de rémunération

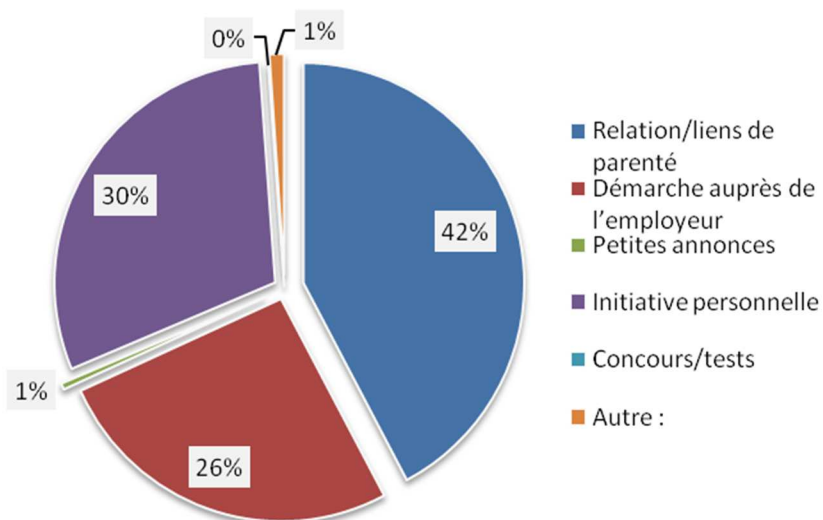
Figure 6 : Mode de rémunération des employés



Source : EEPA, MFPA. 2012

Le mode de rémunération des employés se fait principalement sur la base des commissions et du partage des bénéfices enregistrés par les entreprises soit près de 90%. Le pourcentage de salarié ne constitue que 3% alors que la rémunération en nature est presque inexistante

5) Mode d'obtention de l'emploi



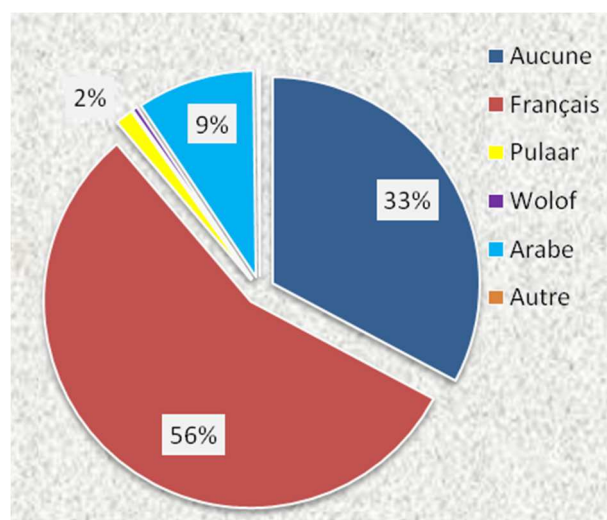
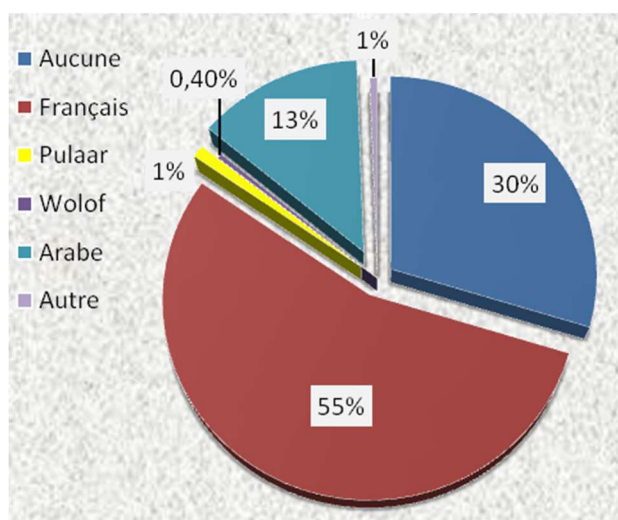
Source : EEPA, MFPA. 2012

Les résultats montrent que 42% des emplois sont obtenus grâce aux relations sociales avec l'employeur, 30% le sont à la suite d'initiatives personnelles et 26% à travers des démarches auprès de l'employeur.

5) Niveau d'instruction des artisans

Plus de la moitié du personnel dans les ateliers a fréquenté l'école française. Ce taux de scolarisation est identique aussi bien chez les chefs d'entreprise que chez les employés (respectivement 55% et 56%). Le taux d'analphabétisme est estimé respectivement à 30% et 33% chez chacune des ces deux catégories du personnel.

Figure 7 : Taux d'alphabètes chez les chefs d'entreprise **Figure 8 : Taux d'alphabètes chez les employés**

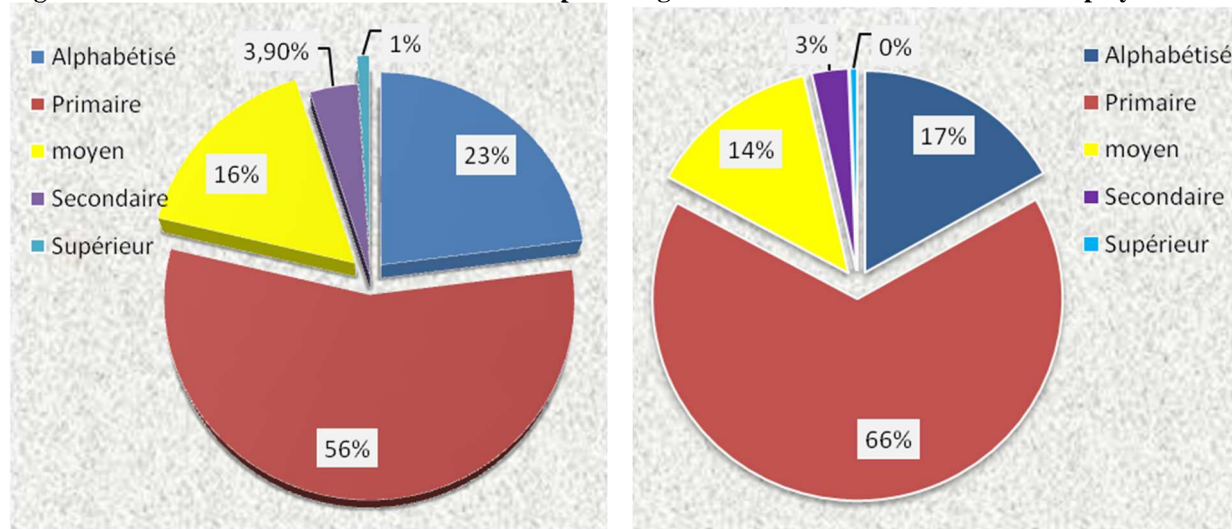


Source : EEPA, MFPA. 2012

66% des employés ont dû interrompre leur scolarisation au primaire contre 56% chez les chefs d'entreprise. On retrouve par contre plus de personnes alphabétisées dans une des langues nationales

chez les chefs (23%) que chez les employés (17%). Le pourcentage des artisans qui ont le niveau moyen et/ou secondaire s'élève à près de 20% chez les chefs et à près de 17% chez les employés.

Figure 9 : Niveau d'instruction des chefs d'entreprise **Figure 10 : Niveau d'instruction des employés**



Source : EEPA, MFPA, 2012

6) Niveau de qualification des artisans

En termes d'ancienneté dans l'atelier, il est constaté que les chefs d'entreprises y ont en moyenne 13 ans d'activité pendant que cette moyenne est estimée à 8 ans pour le reste du personnel. Les chefs d'entreprise déclarent à 95,4% avoir un niveau de qualification très élevé alors que 54,9% des employés s'estiment très qualifiés.

En ce qui concerne le type de formation initiale suivie, seulement 8,6% des chefs d'entreprises contre 5,2% des employés ont été formés dans des structures de formation professionnelle formelle. Le reste a été formé via l'apprentissage traditionnel.

Tableau 21 : Niveau de qualification des artisans selon le statut

	Chef d'entreprise				Employés			
	Produc.	Service	Art	Total	Produc.	Service	Art	Total
Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?								
Sans diplôme	63,5%	63,8%	51,9%	62,5%	72,1%	76,2%	61,0%	72,4%
CEPE	33,3%	31,0%	41,7%	33,4%	24,4%	18,6%	28,0%	22,9%
BFEM	2,2%	3,3%	6,0%	2,9%	2,9%	4,4%	8,7%	3,8%
BAC	0,3%	1,9%	-	0,7%	0,4%	0,6%	-	0,4%
Licence	0,8%	-	0,4%	0,5%	0,2%	-	2,3%	0,3%
Depuis combien d'année travaillez- vous dans cette entreprise ?								
Durée moyenne	12	12	17	13	7	8	10	8
Quel est votre niveau de qualification dans votre métier ?								
Très qualifié	96,6%	90,8%	100%	95,4%	55,9%	50,8%	59,8%	54,9%
Moyennement qualifié	3,4%	7,8%	-	4,2%	26,4%	32,7%	25,7%	28,1%
Peu qualifié	-	1,4%	-	0,4%	17,7%	16,5%	14,5%	17,0%
Avez-vous suivi une formation professionnelle formelle ?								
Oui	6,5%	10,4%	15,5%	8,6%	3,5%	8,2%	7,5%	5,2%
Non	93,5%	89,6%	84,5%	91,4%	96,5%	91,8%	92,5%	94,8%

C. Apprentissage professionnel

1) Caractéristiques de l'apprentissage professionnel des artisans

Les 52,7% des actifs du secteur artisanal apprennent le métier dans les entreprises où ils évoluent alors que le reste déclare avoir appris le métier avant d'intégrer les entreprises en question. En effet 92,2% des personnes rencontrées ont suivi un apprentissage traditionnel.

Les personnes enquêtées déclarent avoir consacré en moyenne 6 ans à l'apprentissage du métier et 78,4% d'entre eux n'ont obtenu aucun parchemin à la fin de celui-ci. Le fait marquant est que la durée de l'apprentissage est sensiblement la même pour toutes les sections à l'exception de la production qui a légèrement une durée d'apprentissage plus courte 5 ans. A 95% des cas, la formation n'est pas payante.

Tableau 22 : Caractéristiques de l'apprentissage professionnel des artisans par section

	Production	Service	Art	Total
Avez-vous été formé pour ce métier avant d'intégrer l'entreprise ?				
Oui	46,5%	45,0%	54,0%	47,3%
Non	53,5%	55,0%	46,0%	52,7%
Comment avez-vous été formé dans ce métier ?				
Formation professionnelle	2,9%	10,5%	4,4%	4,7%
Apprentissage traditionnel	95,0%	86,1%	89,1%	92,2%
les deux	0,4%	1,1%	1,4%	0,7%
Pas de formation	1,4%	2,3%	5,1%	2,2%
Autre	0,2%	–	–	0,2%
Où l'avez-vous appris ?				
Dans une école/centre de formation	3,3%	8,4%	9,0%	5,3%
Dans l'entreprise même	55,2%	53,4%	48,1%	53,7%
Dans une autre entreprise	40,8%	36,8%	41,4%	40,0%
Autres	0,7%	1,4%	1,4%	1,0%
La formation est elle payante ?				
Oui	3,5%	10,9%	2,9%	5,0%
Non	96,5%	89,1%	97,1%	95,0%
Combien d'années avez-vous consacré à la formation/ Apprentissage ?				
Durée moyenne	5	6	6	6
Quel parchemin avez-vous obtenu à la fin de votre formation/apprentissage ?				
Aucun	80,5%	70,4%	80,5%	78,4%
Certificat	8,9%	7,7%	3,4%	7,8%
Attestation	7,6%	13,9%	10,6%	9,4%
Diplôme	0,9%	4,7%	1,6%	1,8%
Autre,	2,1%	3,2%	4,0%	2,6%

Source : EEPA, MFPA. 2012

2) Domaine de renforcement de capacités suivi et appréciations

Les programmes de renforcement de capacités développées ne touchent pas la majorité des artisans, 86,1% déclarent n'avoir pas bénéficié de programme de formation contre 13,9% seulement qui ont profité de renforcement de capacité. Les offres de formation sont développées en priorité par les centres de formation, les ONG, les projets et programmes et l'Etat. Les offres existantes concernent surtout la section production suivi de la section service.

Tableau 23 : Domaine de renforcement de capacités suivi et appréciations par section

	Production	Service	Art	Total
Avez-vous suivi un programme de renforcement des capacités?				
Oui	12,6%	13,6%	20,1%	13,9%
Non	87,4%	86,4%	79,9%	86,1%
Structure de renforcement				
Centre de formation	46,6%	32,0%	11,7%	–
Projet/Programme	33,7%	39,4%	32,2%	–
ONG	43,3%	33,3%	53,0%	–
Association	2,3%	6,7%	11,6%	–
Etat	16,4%	9,7%	21,7%	–
Autre	2,3%	14,4%	–	–
Domaine de renforcement de capacités suivi				
Alphabétisation	3,7%	6,2%	5,5%	–
Négociation/ Recherche de marchés / Soumission de marché	3,1%	7,9%	4,7%	–
Accueil de la clientèle/ Réception / Planification de l'exécution	7,6%	27,1%	9,5%	–
Estimation du coût de la commande (devis)	15,2%	8,1%		–
Techniques de réalisation de la production	76,0%	69,7%	72,0%	–
Conditionnement/Emballage/ livraison	35,3%	8,1%	17,6%	–
Gestion et maintenance du matériel	–	9,0%	10,1%	–
Gestion comptable	–	13,3%	1,3%	–
Gestion du personnel	22,4%	9,4%	16,9%	–
Utilisation et maniement des machines, des outillages et équipements	8,6%	0,7%	5,3%	–
Marketing, commerce et distribution	16,8%	31,7%	19,2%	–
Technique d'hygiène, sécurité et environnement HSSE	5,4%	22,7%	19,8%	–
GERM	2,4%	–	–	–
Formation en menuiserie aluminium	0,9%	–	–	–
Informatique	–	0,7%	–	–
Construction métallique	0,9%	–	–	–
Matériels des transformations céréalières	0,9%	–	–	–
Autres	2,2%	5,4%	6,5%	–
Appréciation du métier et de l'apprentissage				
Inutile/perte de temps	10,8%	31,0%		11,5%
Apprentissage payant	33,8%	4,7%	11,6%	25,6%
Je n'ai pas été payé		15,5%	6,5%	3,3%
Très utile	34,0%	13,8%		24,8%
Autre	21,3%	35,0%	82,0%	34,7%
Déterminant du choix de l'activité				
La tradition familiale	34,5%	22,2%	59,5%	36,0%

Choix personnel	57,7%	62,7%	36,8%	55,3%
Choix des parents	6,4%	6,4%	3,1%	5,8%
Un meilleur profit que dans d'autres métiers	1,4%	8,7%	0,6%	2,9%

Source : EEPA, MFPAA. 2012

Les modules développés ont surtout concerné les techniques de réalisation des produits, de gestion du personnel, d'estimation du coût de la commande et de marketing.

Près d'un artisan sur quatre donne une appréciation positive de l'offre de formation continue dont il a bénéficié. En effet, 24,8% d'entre ceux qui ont bénéficié de programmes de renforcement de capacité les jugent utiles. Par contre 11,5% affirment que le métier et l'apprentissage sont inutiles. En plus, 25,6% des formés ont déploré avoir participé financièrement à la formation.

Quant au choix de l'activité, 55,3% des artisans ont choisi volontairement d'exercer le métier pendant que 36,6% estiment que leur choix est lié à une tradition familiale, ce qui influence fortement leur orientation dans la pratique de l'activité.

D. Difficultés exprimées et solutions proposées par les artisans

1) Difficultés liées au secteur exprimées par les artisans

Les difficultés les plus énumérées par ordre d'importance par les artisans enquêtés sont : (i) Manque de machines, d'équipements ; (ii) Approvisionnement en matières premières (qualité ou quantité) ; (iii) Difficultés d'accès au crédit ; (iv) Rareté de la clientèle ; (v) Trop de concurrence ; (vi) Difficultés d'organisation, de gestion ; (vii) Espace de travail inadapté / inapproprié ; (viii) Difficultés techniques de production ; (ix) Faiblesse de l'accès à l'information commerciale ; (x) Inexistence d'espace de travail dédié au métier ; etc. ...

Tableau 24 : Expression des difficultés des artisans par section

	Production		Service		Art		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Approvisionnement en matières premières (qualité ou quantité)	11 031	46,1%	4 277	47,6%	5 220	75,6%	20 528	51,5%
Rareté de la clientèle	10 373	43,3%	3 785	42,1%	3 548	51,4%	17 706	44,4%
trop de concurrence	6 087	25,4%	1 761	19,6%	1 165	16,9%	9 013	22,6%
difficultés d'accès au crédit	11 845	49,5%	4 724	52,6%	2 710	39,3%	19 279	48,4%
Recrutement de personnel qualifié	1 484	6,2%	614	6,8%	211	3,1%	2 309	5,8%
Espace de travail inadapté / inapproprié	3 872	16,2%	2 341	26,1%	656	9,5%	6 869	17,2%
Inexistence d'espace de travail dédié au métier	1 559	6,5%	1 730	19,3%	347	5,0%	3 636	9,1%
Manque de machines, d'équipements	19 216	80,2%	6 971	77,6%	5 240	75,9%	31 427	78,9%
Difficultés techniques de production	2 057	8,6%	2 308	25,7%	393	5,7%	4 758	11,9%
Difficultés d'organisation, de gestion	4 538	18,9%	1 293	14,4%	1 510	21,9%	7 341	18,4%
Trop de règlements, d'impôts et de taxes	1 285	5,4%	1 107	12,3%	351	5,1%	2 743	6,9%
Conditionnement / mise en marché	240	1,0%	61	0,7%	111	1,6%	412	1,0%
Faiblesse de l'accès à l'information commerciale	2 562	10,7%	477	5,3%	683	9,9%	3 722	9,3%
Aucun problème	189	0,8%	116	1,3%	47	0,7%	352	0,9%
Sérigraphie	133	0,6%	–	–	–	–	133	0,3%
Validation des métiers acquis dans l'informel du secteur art	242	1,0%	–	–	–	–	242	0,6%
Cherté des factures d'électricité	69	0,3%	135	1,5%			204	0,5%
Alphabétisation	–	–	–	–	65	0,9%	65	0,2%
Couverture ou prise en charge sanitaire et médicale	–	–	38	0,4%	–	–	38	0,1%
Insécurité dans le travail	–	–	38	0,4%	–	–	38	0,1%
Non paiement des prestations par les clients	59	0,2%	138	1,5%	–	–	197	0,5%
Coupure d'électricité trop fréquente	–	–	128	1,4%	26	0,4%	154	0,4%
Prestation souvent mal rémunérée	–	–	87	1,0%	–	–	87	0,2%
Charge de production trop élevée	–	–	63	0,7%	–	–	63	0,2%
Chambre des métiers incompétente ou inactive pour les artisans	–	–	54	0,6%	–	–	54	0,1%
Total	23 952	100,0%	8 985	100,0%	6 902	100,0%	39 839	100,0%

Source : EEPA, MFPA. 2012

2) Solutions proposées aux contraintes par les artisans

Du point de vue des artisans, les esquisses de solutions ainsi proposées contribueront à la levée des contraintes mentionnées. Ce sont par ordre d'importance : (i) Accès à des machines modernes ; (ii) Formation professionnelle technique (qualification sur un métier) ; (iii) Accès au crédit ; (iv) Accès à des grosses commandes ; (v) Formation à l'organisation et gestion ; (vi) Assistance pour l'approvisionnement ; (vii) Formation en marketing et distribution ; (viii) Accès aux informations sur le marché ; etc....

Tableau 25 : Solutions proposées par les artisans face aux contraintes notées par section

	Production		Service		Art		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Formation professionnelle technique (qualification sur un métier)	14 171	61,0%	6 834	77,2%	3 980	58,8%	24 985	64,3%
Formation à l'organisation et gestion	7 249	31,2%	4 374	49,4%	2 393	35,4%	14 016	36,1%
Formation en marketing et distribution	4 166	17,9%	2 041	23,0%	1 538	22,7%	7 745	19,9%
Assistance pour l'approvisionnement	4 954	21,3%	3 067	34,6%	2 851	42,1%	10 872	28,0%
Accès à des machines modernes	16 838	72,5%	5 969	67,4%	4 653	68,8%	27 460	70,7%
Accès au crédit	12 102	52,1%	4 793	54,1%	2 965	43,8%	19 860	51,1%
Accès aux informations sur le marché	4 266	18,4%	1 502	17,0%	1 633	24,1%	7 401	19,1%
Accès à des grosses commandes	9 369	40,4%	2 623	29,6%	2 223	32,9%	14 215	36,6%
Enregistrement de votre activité	1 406	6,1%	1 440	16,3%	486	7,2%	3 332	8,6%
Conditionnement / mise en marché	204	0,9%	54	0,6%	197	2,9%	455	1,2%
Publicité pour vos nouveaux produits	2 183	9,4%	695	7,8%	333	4,9%	3 211	8,3%
Espace de travail/atelier	112	0,5%	28	0,3%	28	0,4%	168	0,4%
Electronique	–	–	38	0,4%	–	–	38	0,1%
Validation des métiers acquis dans le secteur informel de l'artisanat	200	0,9%	–	–	–	–	200	0,5%
Entreprenariat	68	0,3%	–	–	–	–	68	0,2%
Formation en menuiserie aluminium	107	0,5%	–	–	–	–	107	0,3%
Electricité	61	0,3%	56	0,6%	–	–	117	0,3%
Fond de garantie	79	0,3%	–	–	–	–	79	0,2%
Total	23 218	100%	8 857	100%	6 764	100%	38 839	100%

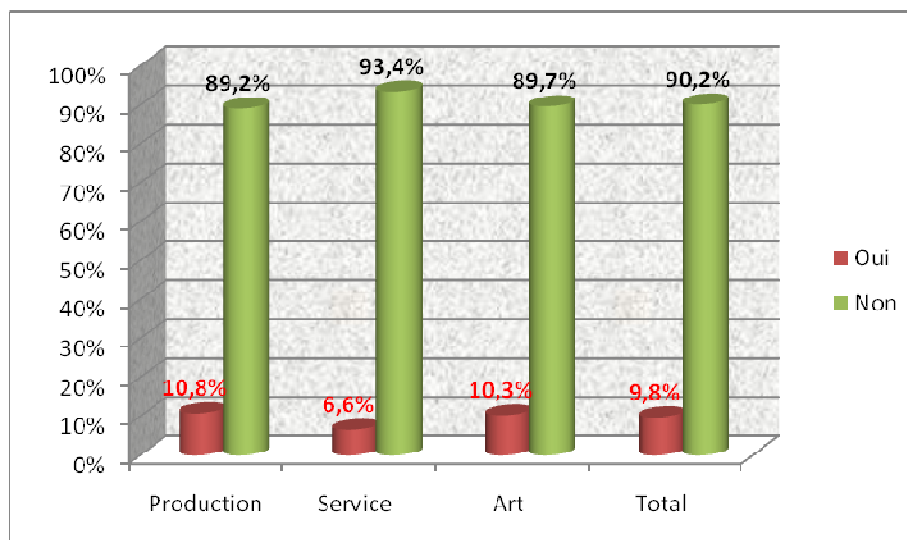
Source : EEPA, MFPA. 2012

E. formation continue

1) Programmes d'amélioration de l'apprentissage traditionnel

Les programmes d'apprentissage déroulés dans la ZCO sont méconnus des artisans. En effet, près de 90% des cibles interrogées n'ont aucune connaissance d'un quelconque programme d'amélioration de qualifications des artisans tel que l'apprentissage traditionnel rénové par exemple.

Figure 11 : Connaissance de programmes d'amélioration de l'apprentissage traditionnel par les artisans

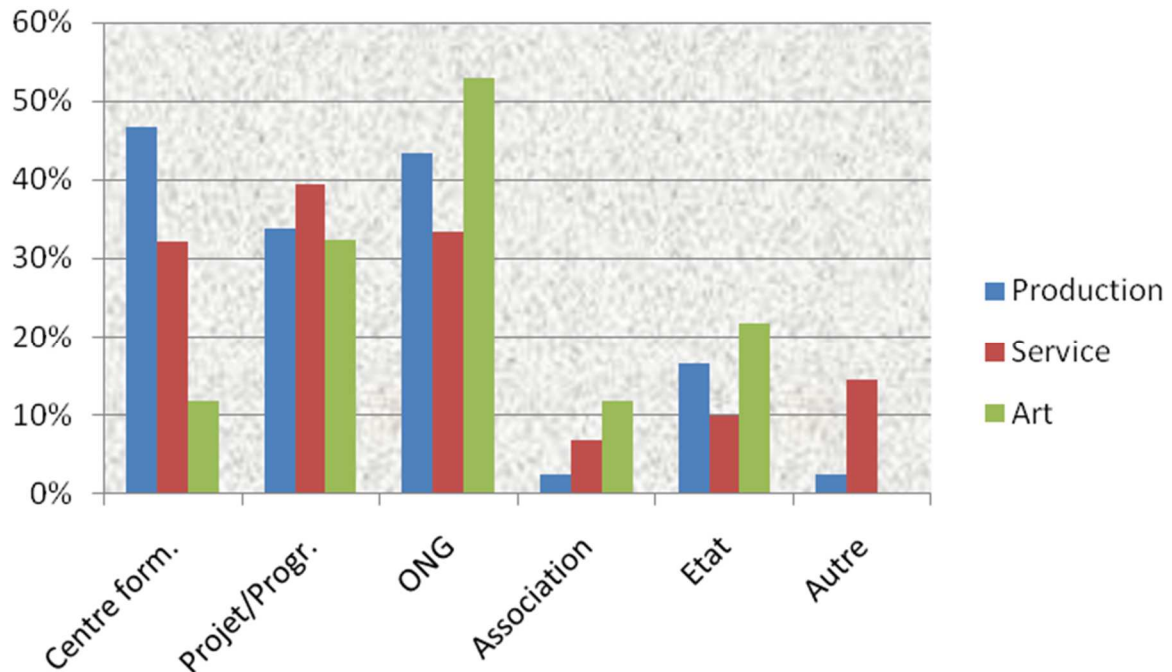


Source : EEPA, MFPA. 2012

2) Structures de renforcement de capacités

Diverses structures interviennent dans le renforcement de capacités des artisans. Les ONG et projets/programmes sont plus présents dans ce domaine. Les Centres de formation ont une contribution non négligeable. Si on cumule les interventions desdits centres et celles de l'Etat, la contribution des l'Etat devient plus importante.

Figure 12 : Structures intervenant dans le renforcement de capacités



Source : EEPA, MFPA. 2012

3) Besoins en renforcement de capacités exprimés

Tableau 26 : Besoins en renforcement de capacités

	Artisan ayant bénéficié d'un programme de renforcement de capacités				Artisan n'ayant jamais bénéficié d'un programme de renforcement de capacités			
	Production	Service	Art	Total	Production	Service	Art	Total
Souhaitez-vous améliorer votre formation ? / Souhaitez-vous être formé?								
Oui	97,9%	96,8%	95,5%	97,1%	91,5%	89,1%	86,7%	90,3%
Non	2,1%	3,2%	4,5%	2,9%	8,5%	10,9%	13,3%	9,7%
Vecteur linguistique d'apprentissage souhaité								
Français	30,8%	66,8%	31,6%	39,3%	–	–	–	–
Pular	12,8%	1,2%	21,4%	11,9%	–	–	–	–
Wolof	55,0%	32,0%	45,9%	47,8%	–	–	–	–
Autre	1,4%		1,0%	1,0%	–	–	–	–
Domaines de formation continue								
Alphabétisation	3,7%	7,4%	7,1%	–	10,8%	14,9%	12,1%	–
Négociation/ Recherche de marchés / Soumission de marché	19,7%	24,7%	13,0%	–	10,7%	8,1%	9,6%	–
Accueil de la clientèle/ Réception / Planification de l'exécution	21,1%	28,1%	21,8%	–	22,8%	45,9%	16,6%	–
Estimation du coût de la commande (devis)	10,4%	9,5%	23,8%	–	19,1%	20,9%	11,3%	–
Techniques de réalisation de la production	67,5%	71,2%	67,7%	–	75,7%	71,8%	73,6%	–
Conditionnement/Emba llage/ livraison	42,1%	6,4%	19,8%	–	44,2%	25,3%	39,0%	–
Gestion de l'approvisionnement / du stock	–	–	2,1%	–	3,2%	1,3%	1,1%	–
Gestion et maintenance du matériel	–	19,2%	19,8%	–	3,9%	11,1%	3,7%	–
Gestion comptable	10,7%	15,7%	2,3%	–	20,4%	19,5%	5,3%	–
Gestion du personnel	32,5%	8,3%	25,0%	–	11,6%	7,9%	22,9%	–
Utilisation et maniement des machines, des outillages et éq	4,8%	5,6%	0,9%	–	3,1%	3,7%	5,1%	–
Marketing, commerce et distribution	39,9%	39,0%	52,0%	–	34,1%	50,3%	35,6%	–
Technique d'hygiène, sécurité et environnement HSSE	15,2%	57,4%	39,5%	–	22,6%	36,3%	32,3%	–
Electronique	–	5,5%		–	–	5,3%	–	–
Formation en menuiserie aluminium	2,9%	–		–	0,4%		–	–
Nouvelle technologie	2,9%	1,8%		–	–	0,3%	–	–
Informatique	2,8%	–	0,3%	–	0,2%	–	–	–
Autres	0,9%	8,8%	5,6%	–	2,7%	5,6%	6,8%	–

Source : EEPA, MFPA. 2012

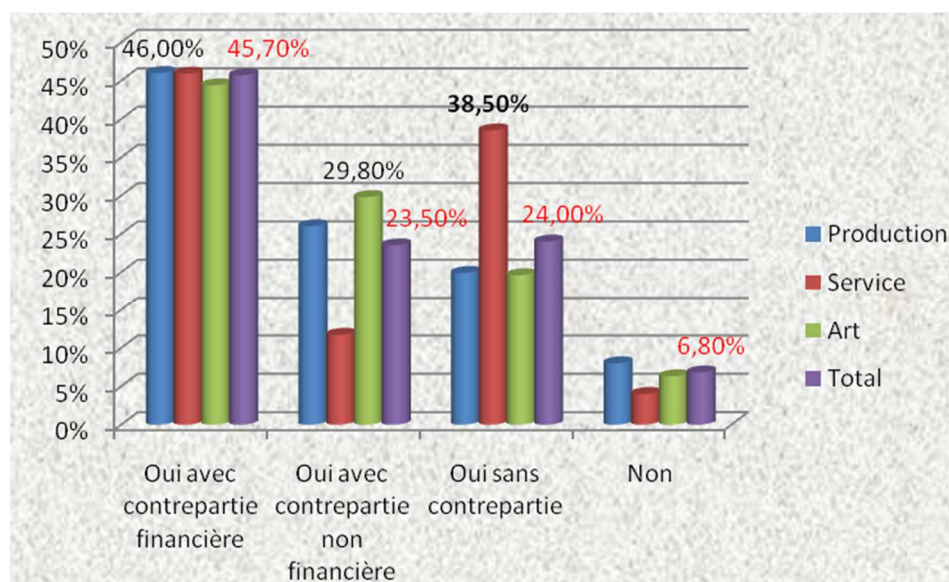
La quasi-totalité des artisans de toutes les sections confondues sont demandeurs de formation tant pour ceux qui en ont reçu que ceux qui n'en ont jamais bénéficié.

Les domaines de renforcement de capacité les plus demandés sont : la formation technique, la gestion et marketing et l'hygiène et sécurité.

4) Participation à l'effort d'amélioration des capacités des artisans

L'écrasante majorité des artisans se disent disposés à contribuer à la formation des jeunes venant d'autres centres ou structures. Seuls près de 7% d'entre eux ont écarté toute éventualité. Toutefois, plus de 70% de ceux qui se disent prêts à former les jeunes demandent une contrepartie financière ou non financière et en moyenne 24% expriment leur intention de le faire sans contrepartie.

Figure 13 : Disponibilité des chefs d'entreprise à former des jeunes venant d'autres entreprises / centres de formation



Source : EEPA, MFPA. 2012

F. Hygiène, sécurité et environnement

Les entreprises artisanales sont en général intégrées ou proche de l'habitat (41,1%, et 40,2%) Les entreprises d'art, et de service sont plus concernées par ce caractère d'entreprise intégré au lieu d'habitation.

91,5% de ces entreprises qui se localisent pour la plupart dans un environnement proche ou intégré au lieu d'habitation produisent des déchets solides. Les déchets solides sont produits par 97,3% des entreprises de production, 93,6% des entreprises de services et 68,0% des entreprises d'art. Les déchets liquides, produits par 15,2% des entreprises, arrivent en deuxième position, suivis des déchets gazeux qui sont produits par moins de 15% des entreprises.

Le mode de gestion le plus fréquent est celui à caractère traditionnelle (65,1%) au moment où 18,4% des entreprises n'ont aucun mode particulier de gestion des déchets produits. On note que 16,5% des

entreprises développent un mode de gestion moderne. Le développement d'un mode de gestion traditionnel se fait dans la plupart des entreprises de production, suivi des entreprises de la section art.

Ce mode de gestion traditionnel voir inexistant des déchets fait que les dommages causés sur l'environnement sont d'ordres variables. Par ordre d'importance, les impacts notables sont la pollution sonore avec 50,3%, la pollution de l'air 35,5%, l'acidité du sol 23,7% et enfin la destruction de la biodiversité 18,4%. Toutefois la pollution la plus significative produite par les entreprises de production est la nuisance sonore alors que les entreprises d'art contribuent plus à l'acidité du sol, à la pollution de l'air et à la destruction de la biodiversité.

Les équipements de protection individuelle utilisée sont les masques de protection, les chaussures de sécurité et les gans. Les entreprise d'art utilisent plus les masques de productions, les entreprises de service les chaussures de sécurité et les entreprises de production les masques et les casques de protection. Seulement 5,4% des entreprises possèdent un extincteur dans leurs équipements de sécurité.

Tableau 27 : Hygiène, sécurité et environnement

	Production	Service	Art	Total
Lieu d'installation de l'entreprise par rapport à l'habitat				
Intégré	38,6%	42,3%	43,3%	40,2%
Proche	42,1%	42,8%	35,2%	41,1%
Eloigné	19,3%	14,9%	21,5%	18,7%
Type de déchets générés par l'entreprise				
Solide	97,3%	93,6%	68,0%	91,5%
Liquide	03,6%	16,6%	54,9%	15,2%
Gazeux	08,7%	13,0%	37,7%	14,6%
Mode de gestion de déchets				
Moderne	16,7%	15,1%	17,5%	16,5%
Traditionnel	67,8%	59,8%	62,4%	65,1%
Inexistant	15,5%	25,2%	20,1%	18,4%
Impact des déchets sur l'environnement				
Pollution de l'air	28,5%	32,7%	57,0%	35,5%
Pollution de l'eau	4,7%	11,4%	21,1%	9,7%
Nuisance sonore	62,6%	47,3%	21,1%	50,3%
Acidité du sol	14,5%	22,6%	49,5%	23,7%
Destruction de la biodiversité	16,3%	15,0%	27,7%	18,4%
Equipement de protection				
Extincteur (anti incendie)	6,0%	5,7%	2,9%	5,4%
Masque ou casque de protection	22,0%	12,8%	35,4%	22,3%
Chaussures de sécurité	21,0%	30,2%	1,1%	19,5%
Gant	12,1%	22,6%	30,5%	17,7%

Source : EEPA, MFPA. 2012

4.7. Synthèse d'analyse des résultats de l'étude

❖ Le marché du travail :

L'enquête ménage de 2010 estime la population potentielle disponible dans la ZCO à 1 686 455 personnes. La région de Saint Louis représente près de 44% de cet effectif et la région de Louga près du tiers. La population potentiellement active est surtout concentrée en zone rurale avec près de 71% de l'effectif. Les actifs occupés sont estimés à près de 994 163 personnes soit près de 60% de la population potentiellement active.

Le taux d'activité global est de 61,7%, ce qui signifie que dans la ZCO, environ 7 personnes sur 10 sont sur le marché du travail alors que le niveau national se situe à 5 personnes sur 10. L'activité est plus marquée en zone rurale où la mobilisation de la main d'œuvre est plus accentuée (65,9% de la population rurale sont actifs pendant que 51,0% de la population en milieu urbain sont actifs).

Le taux d'activité est plus élevé dans la zone de Louga (76,4%), suivie de la zone de Matam (56,5%) et plus faible dans la zone de Saint Louis (53,3%).

L'activité principale est l'agriculture qui mobilise 53,1% de la population active occupée. Elle est suivie de l'activité commerce et vente (12,6%), l'élevage (9,1%) et du travail domestique (5,5%).

Les métiers étudiés de l'Artisanat mobilisent 37 052 chefs d'entreprises et 130 780 employés réparties dans 40 330 entreprises dans la ZCO. 40,6% de ces entreprises sont concentrés dans la région de Saint-Louis, 35,7% à Louga et 23,7% à Matam

Selon le rapport des études préliminaires dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Elevage de 2012, le taux de chômage est faible dans la ZCO (4,5%). Il lie cette situation à la période de collecte des données qui a eu lieu en octobre 2011. En cette période de l'année, la majorité de la main d'œuvre agricole et d'élevage est mobilisée, ce qui traduit une forte activité. Il est en général plus faible en zone rurale (2,8%) qu'en zone urbaine (10,1%).

❖ Les entreprises artisanales :

On estime à 40 330 le nombre d'unités artisanales dans les trois régions (soit 35,7% à Louga, 40,6% à Saint-Louis et 23,7% à Matam). Les ateliers de production sont les plus nombreux dans toutes ces régions et représentent 60,4% des unités artisanales.

La plupart des unités artisanales ont été installées après 1994 dans la ZCO. En moyenne, de 9,3% avant 1985, le taux de création des ateliers a augmenté de façon significative de 1995 pour atteindre les 43,2% en 2011. Cette évolution significative remarquée dans les régions de la ZCO, n'est pas effective à Louga où elle stagne depuis 2004, avec un accroissement de seulement 0,4 point entre 2004 et 2011.

Il ressort de cette présente étude que les entreprises artisanales sont très peu formalisées. Moins de 10% d'entre elles disposent d'un récépissé de reconnaissance. Le niveau d'inscription aux Chambres

de Métiers est très faible (33,6%), malgré les 42,3% de taux d'inscription enregistré par la chambre des métiers de Louga.

En outre, le statut des entreprises est largement dominé par le caractère individuel de son régime juridique.

S'agissant des outils de gestion, à l'exception de Saint-Louis (avec un taux de 56,7%), ils sont quasiment inexistantes pour la plupart des entreprises artisanales et celles qui en disposent les utilisent très peu.

En ce qui concerne le statut d'occupation de l'espace de travail, il importe de souligner que l'occupation du sol est moins anarchique dans la ZCO. En effet 79% des unités artisanales sont installées dans des sites loués ou acquis.

❖ **Les activités du secteur et équipements**

Les métiers dominants de la ZCO les plus pratiqués par ordre d'importance sont : couture et confection (26%), menuiserie métallique (14%) et menuiserie ébénisterie (10%). Certains métiers tels que la peinture (0,7%), la vulcanisation (0,6) et l'électricité auto (0,8) y sont moins valorisés et pratiqués.

Le caractère neuf de l'état à l'acquisition des équipements utilisés par les entreprises artisanales est très remarqué (59,8%) dans la zone, même si on rencontre dans la plupart des ateliers à Louga et Saint-Louis une recrudescence de l'utilisation d'équipements de seconde main. L'utilisation relativement importante d'équipements neuf est encore plus remarquée dans certains métiers comme la couture, la coiffure, la menuiserie métallique et la bijouterie. Le mode d'acquisition des équipements et/ou outils de travail s'effectue grâce aux ressources propres pour près de 3/4 des entreprises enquêtées.

❖ **Le personnel des entreprises artisanales :**

Les chefs d'atelier sont constitués pour la grande majorité d'hommes (88,2% contre 11,8% de femmes). La couture arrive en tête des métiers à forte présence masculine, suivi de la menuiserie métallique et de la menuiserie ébénisterie. En revanche, on constate la présence largement majoritaire des femmes au niveau de certains métiers tels que la coiffure / tressage et teinture. Les femmes sont également représentatives dans les métiers de Confection / Couture, Broderie, Tricotage, Poterie, faïence, porcelaine céramique. Toutefois, on note la présence grandissante des hommes dans la pratique de métiers jadis réservés aux femmes, notamment la coiffure, la teinture et le tricotage.

La répartition selon le genre par métier constatée chez les chefs d'entreprise est sensiblement identique à celle notée chez les employés (compagnons et apprentis) où la main d'œuvre est essentiellement masculine avec 82% contre 17,9% de femmes.

Au niveau du traitement des employés, on note que 31% de la main d'œuvre ont un salaire estimé à moins de 25 000 et 16% ont un salaire compris entre 25 000 et 37 000 FCFA. Ce qui laisse apparaître que plus de 70% de la main d'œuvre gagne un salaire qui ne dépasse pas 75 000 FCFA.

Le mode de rémunération des employés se fait principalement sur la base des commissions ou du partage des bénéfices enregistrés par les entreprises (près de 90%). Le pourcentage de salarié ne constitue que 3% de la main d'œuvre.

Il ressort aussi des résultats d'enquête que 42% des emplois sont obtenus grâce aux relations sociales avec l'employeur, 30% le sont à la suite d'initiatives personnelles et 26% à travers des démarches auprès de l'employeur.

Plus de la moitié du personnel dans les ateliers est scolarisée. Ce taux de scolarisation est identique aussi bien chez les chefs d'entreprise que chez les employés (respectivement 55% et 56%). Le taux d'analphabétisme est estimé respectivement à 30% et 33% chez chacune de ces deux catégories du personnel.

66% des employés ont dû interrompre leur scolarisation au primaire contre 56% chez les chefs d'entreprise. On retrouve par contre plus de personnes alphabétisées dans une des langues nationales chez les chefs (23%) que chez les employés (17%).

En termes d'ancienneté dans l'atelier, il est constaté que les chefs d'entreprises y ont en moyenne 13 ans d'activité pendant que cette moyenne est estimée à 8 ans pour le reste du personnel. Les chefs d'entreprise déclarent à 95% avoir un niveau de qualification très élevé alors que 54,9% des employés s'estiment très qualifiés.

❖ **Opinion des artisans sur les difficultés et solutions**

Les difficultés les plus énumérées par ordre d'importance par les artisans enquêtés sont : (i) Manque de machines, d'équipements ; (ii) Approvisionnement en matières premières (qualité ou quantité) ; (iii) Difficultés d'accès au crédit ; (iv) Rareté de la clientèle ; (v) Trop de concurrence ; (vi) Difficultés d'organisation, de gestion ; (vii) Espace de travail inadapté / inapproprié ; (viii) Difficultés techniques de production ; (ix) Faiblesse de l'accès à l'information commerciale ; (x) Inexistence d'espace de travail dédié au métier ; etc. ...

Du point de vue des artisans, les esquisses de solutions ainsi proposées contribueront à la levée des contraintes mentionnées. Ce sont par ordre d'importance : (a) Accès à des machines modernes ; (b) Formation professionnelle technique (qualification sur un métier) ; (c) Accès au crédit ; (d) Accès à des grosses commandes ; (e) Formation à l'organisation et gestion ; (f) Assistance pour l'approvisionnement ; (g) Formation en marketing et distribution ; (h) Accès aux informations sur le marché ; etc....

❖ **Apprentissage / formation professionnel et appréciation de la formation**

En ce qui concerne le type de formation initiale suivie, seulement 8,6% des chefs d'entreprises contre 5,2% des employés ont été formés dans des structures de formation professionnelle formelle. En effet, 92,2% des personnes rencontrées ont suivi un apprentissage traditionnel.

52,7% des actifs du secteur artisanal apprennent le métier dans les entreprises où ils évoluent alors que le reste déclare avoir appris le métier avant d'intégrer les entreprises en question.

Les personnes enquêtées déclarent avoir consacré en moyenne 6 ans à l'apprentissage du métier et 78,4% d'entre eux n'ont obtenu aucun parchemin à la fin de celui-ci. A 95% des cas, la formation n'est pas payante.

Pour ce qui est de la formation continue, les programmes de renforcement de capacités développées ne touchent pas la majorité des artisans. 86,1% d'entre eux déclarent n'avoir pas bénéficié de programme de formation contre 13,9% seulement qui ont profité de renforcement de capacité. Les offres de formation sont développées en priorité par les ONG 43,2%, les projets et programmes 35,1%, les centres de formation 30,1%, et l'Etat 15,9% en moyenne. Les offres existantes concernent surtout la section production suivie de la section service.

Les modules développés ont surtout concerné les techniques de réalisation des produits (69,7% à Louga, 85,4% à Saint-Louis et 56,2% à Matam), le conditionnement, l'emballage et la livraison, le Marketing, le commerce et la distribution, la gestion du personnel, les Techniques d'hygiène, de sécurité et d'environnement, l'Accueil de la clientèle, la Réception et la Planification de l'exécution de la production, l'estimation du coût de la commande etc....

Près d'un artisan sur quatre donne une appréciation positive de l'offre de formation continue dont il a bénéficié. En effet, 24,8% d'entre ceux qui ont bénéficié de programmes de renforcement de capacité les jugent utiles. En plus, 25,6% des formés ont déploré avoir participé financièrement à la formation.

Le programme d'apprentissage qui se déroule dans la ZCO est méconnu des artisans. En effet, près de 90% des cibles interrogées n'ont aucune connaissance d'un quelconque programme d'amélioration des qualifications des artisans tel que l'apprentissage traditionnel rénové par exemple.

La quasi-totalité des artisans dans toutes les sections confondues sont demandeurs de formation tant pour ceux qui en ont reçu (97,1%) que ceux qui n'en ont jamais bénéficié (90,3%).

Les domaines de renforcement de capacité les plus demandés sont :

(i) Techniques de réalisation de la production ; (ii) Marketing, commerce et distribution ; (iii) Technique d'hygiène, sécurité et environnement ; (iv) Gestion du personnel ; (v) Conditionnement/Emballage/livraison ; (vi) Accueil de la clientèle/ Réception / Planification de l'exécution ; (vii) Négociation/ Recherche de marchés / Soumission de marché ; (viii) Estimation du coût de la commande (devis) ; (ix) Gestion et maintenance du matériel ; (x) Gestion comptable ; (xi) Alphabétisation ; (xii) Utilisation et maniement des machines, des outillages et équipements ; (xiv) Nouvelle technologie ; (xv)

Informatique ; (xvi) Formation en menuiserie aluminium ; (xvii) Electronique ; (xviii) Gestion de l'approvisionnement / du stock.

❖ **Participation à l'effort d'amélioration des capacités des artisans**

L'écrasante majorité des artisans, chefs d'entreprise se disent disposer à contribuer à la formation des jeunes venant d'autres centres ou structures. Seuls près de 7% d'entre eux ont écarté toute éventualité. Toutefois, plus de 70% de ceux qui se disent prêts à former les jeunes demandent une contrepartie financière ou non financière et en moyenne 24% expriment leur intention de le faire sans contrepartie.

Si près de 94,5% des enquêtés ont exprimé le souhait d'être formé, seulement 55,1% des chefs d'entreprise sont prêtes à contribuer financièrement pour bénéficier d'un programme d'apprentissage. Le coût mensuel de participation proposé par ceux-ci est en moyenne de 7 122 FCFA.

A la question de savoir s'ils sont prêts à payer pour faire former leurs apprentis dans un programme d'apprentissage, dans un centre de formation professionnelle, seuls 44,9% ont acceptés le principe moyennant un somme de 5 527 FCFA par apprentis.

❖ **Hygiène, sécurité et environnement**

Les entreprises artisanales sont en général intégrées ou proche de l'habitat (41,1%, et 40,2%) Les entreprises d'art, et de service sont plus concernées par ce caractère d'entreprise intégré au lieu d'habitation.

91,5% de ces entreprises qui se localisent pour la plupart dans un environnement proche ou intégré au lieu d'habitation produisent des déchets solides. Les déchets solides sont produits par 97,3% des entreprises de production, 93,6% des entreprises de services et 68,0% des entreprises d'art. Les déchets liquides, produits par 15,2% des entreprises, arrivent en deuxième position, suivis des déchets gazeux qui sont produits par moins de 15% des entreprises.

Le mode de gestion des déchets le plus fréquent est celui de type traditionnelle (65,1%). 18,4% des ateliers artisanaux n'ont aucun mode particulier de gestion des déchets produits.

L'impact des déchets produits sur l'environnement est de divers ordres. Ce sont, notamment par ordre d'importance, la pollution sonore (50,3%), la pollution de l'air (35,5%), l'acidité du sol (23,7%) et enfin la destruction de la biodiversité (18,4%).

Les équipements de protection individuelle utilisée sont les masques de protection, les chaussures de sécurité et les gans. Les entreprises d'art utilisent plus les masques de productions, les entreprises de service, les chaussures de sécurité et les entreprises de production, les masques et les casques de protection. Seulement 5,4% des entreprises possèdent un extincteur dans leurs équipements de sécurité.

4.8. Synthèse de la demande de formation dans la ZCO

Un certain nombre de besoins a été noté pour répondre aux contraintes auxquelles sont confrontées les artisans, allant de la qualification des chefs d'entreprise et des employés, à l'organisation de leur travail, à la qualité des produits et services, à la recherche de marchés et d'informations, à la gestion de leur activité et, surtout, au financement de l'implantation et du développement de leur entreprise.

4.8.1. Domaines de formation demandés :

➤ La fabrication et maintenance d'équipements :

Le problème le plus évoqué par les acteurs est lié à l'équipement des ateliers et plus particulièrement pour les métiers de la section production. Ce problème occupe également une place de choix dans la liste des contraintes dans les sections service et art. Mais du fait du coût très élevé des équipements neufs, les artisans ont tendance à ce rabattre sur les équipements de seconde main ou sur ceux "fait maison". Le renouvellement et la maintenance de ce matériel doit donc pouvoir faire intervenir l'expertise locale dans certains métiers tels que l'équipementier dans le domaine de la construction métallique. En plus, cette ruée vers l'expertise locale bon marché est constatée dans des secteurs tels que l'agriculture et l'agroalimentaire. Cette recherche de solution locale aux contraintes liées à l'équipement des ateliers fait apparaître un besoin en formation en **construction métallique**, notamment dans la **fabrication de matériels agricoles**.

➤ Marketing, commerce et distribution :

La production et le service dans les ateliers sont tributaires du pouvoir d'achat de la clientèle locale. Du fait de moyens financiers limités, les artisans sont confrontés à des difficultés de stockage voir d'approvisionnement en matière d'œuvre. Ils ne travaillent le plus souvent qu'à partir de commandes préalablement effectuées. Ce conditionnement a un impact négatif sur le développement de l'esprit créatif et innovant des artisans. Et ce sont les apprentis qui en pâtissent car l'acquisition des compétences est liée au volume de travail dans l'atelier. Cela a pour conséquence dans la majorité des cas, de rallonger la durée d'apprentissage. C'est aussi et avant tout, un manque à gagner pour le chef d'atelier.

Il urge donc de renforcer les capacités des artisans dans les domaines du Marketing, commerce et distribution.

➤ Maîtrise des techniques de réalisation de la production :

La clientèle locale est assez portée sur les produits importés. C'est le cas des meubles, des produits de la teinturerie (« Ganila » du Mali). Les consommateurs remettent assez souvent en cause la qualité des produits artisanaux du pays. La finition et l'esthétisme ne sont pas toujours au rendez-vous.

La maîtrise des nouvelles techniques et technologies est nécessaire pour une meilleure compétitivité de nos produits artisanaux locaux.

➤ **Technique d'hygiène, de sécurité et d'environnement :**

Certains ateliers se caractérisent par une promiscuité des lieux et les conditions de travail des artisans dans la majeure partie d'entre eux sont précaires. 52,7% des ateliers n'ont aucun dispositif de sécurité préventive (incendie, santé...). Seulement 5,4% des entreprises possèdent un extincteur dans leurs équipements de sécurité. L'exercice de certaines activités pose un problème d'ergonomie. C'est le cas de la couture / confection. Les artisans ne se soucient pas suffisamment de leur santé.

Selon les résultats de l'étude, la pollution sonore a un impact plus élevé sur l'environnement. En effet, plus de la moitié des entreprises de la ZCO (50,3%) estime être à l'origine d'une pollution sonore de l'environnement. Et vu que près 81,3% des entreprises sont localisées dans un environnement proche ou intégré au lieu d'habitation et que les conditions minimales d'hygiène et de sécurité dans lesquelles ils travaillent ont une incidence sur la qualité de l'apprentissage et de l'environnement, il urge d'accéder à la demande des artisans à être formés aux techniques d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

D'autres domaines de formation sont également évoqués par les artisans comme étant des voies de contournement face aux contraintes auxquelles ils sont quotidiennement confrontés. Il s'agit de : Conditionnement/Emballage/ livraison ; Accueil de la clientèle/Réception/Planification de l'exécution ; Négociation/Recherche de marchés/Soumission de marché ; Estimation du coût de la commande (devis) ; Gestion et maintenance du matériel ; Gestion comptable ; Alphabétisation ; Utilisation et maniement des machines, des outillages et équipements ; Nouvelle technologie ; Informatique ; Gestion de l'approvisionnement / du stock.

4.8.2. Demande potentielle de formation :

L'analyse des résultats de l'étude permet de proposer un ensemble d'activités autour des points suivants : **renforcement des capacités et assistance technique, orientation marché et compétences en gestion, développement de produits, accès au marché, partenariats public-privé et environnement légal**. Ces activités de formation porteront entre autres sur les thèmes suivants : techniques de réalisation / de développement de produits, calcul des coûts et tarification, techniques des relations clientèle, gestion de la production, comptabilité et contrôle des stocks. D'autres domaines d'action visant à accroître la visibilité du secteur sont le marketing et la promotion. A ces activités, on pourrait adjoindre une formation aux NTIC.

En plus de ces activités de formation, il faut mettre en œuvre des séances d'information préparant les entreprises artisanales à l'accès aux marchés publics et privés.

4.8.2.1. Dans la région de Saint-Louis :

Filières	Métiers	Besoins en formation		Offre formelle de formation formelle	Proposition d'une offre alternative de formation	
		Besoins en formation des Artisans	Besoins en formation des Apprentis		Pour les Artisans	Pour les Apprentis
HABILLEMENT	Couturier Broderie Sérigraphie Teinturier	Techniques de réalisation •Gestion d'entreprises. •Gestion des ressources humaines. • Comptabilité. •Marketing et techniques de vente et de commercialisation. •Services clientèle.	Formation technique dans la réalisation Formation technologique Alphabétisation	Offre existe dans les CETF et CRETf au et au CDFP de Richard-Toll mais ces centres souffrent d'un manque d'équipements et la dénomination est un obstacle quant à l'accès des hommes dans ces structures de formation. Le niveau de qualification des formateurs ne permet pas dans la plupart des cas de développer des formations très pointues dans ce domaine	Une formation continue de courte durée soutenue par la réalisation de produits demandés par les clients	Une offre de formation continue par alternance dans les centres privé et public de formation Formation initiale dans les ateliers traditionnels

Filières	Métiers	Besoins en formation		Offre formelle de formation formelle	Proposition d'une offre alternative de formation	
		Besoins en formation des Artisans	Besoins en formation des Apprentis		Pour les Artisans	Pour les Apprentis
METAL	menuiserie métallique, ferronnerie équipementier (fabriquant de matériels agricoles)	Techniques de réalisation <ul style="list-style-type: none"> •Gestion d'entreprises. •Gestion des ressources humaines. • Comptabilité. •Marketing et techniques de vente et de commercialisation. •Services clientèle. 	Techniques de réalisation Elaboration de devis Technologie Entreprenariat Alphabétisation	Cette offre existe dans les CRFP, CDFP, CEFAM et au Lycée technique de Saint Louis Structures Souffrant d'un manque d'équipements et de formateurs ayant des besoins en formation non pris en charge	Formation technologique dans les centres de formation Alphabétisation fonctionnelle	Formation technique soutenue par la réalisation de produits utilisables Dans les centres de formation
BOIS	menuiserie bois, ébéniste, sculpture sur bois, la tapisserie et la menuiserie Aluminium	Techniques de réalisation <ul style="list-style-type: none"> •Gestion d'entreprises. •Gestion des ressources humaines. • Comptabilité. •Marketing et techniques de vente et de commercialisation. •Services clientèle. 	Formation technique et technologique Entreprenariat Alphabétisation	Cette offre existe au CRFP de Saint-Louis et au CDFP de Podor Structures Souffrant d'un manque d'équipements et de formateurs ayant des besoins en formation non pris en charge L'offre de formation dans ce métier n'est bien développée	Formation continue des artisans de la ZCO A l'aide de dispositifs mobiles de formation	Création de centre de formation ou d'une Unité d'apprentissage et de production à Dahra

Filières	Métiers	Besoins en formation		Offre formelle de formation formelle	Proposition d'une offre alternative de formation	
		Besoins en formation des Artisans	Besoins en formation des Apprentis		Pour les Artisans	Pour les Apprentis
	La bijouterie	Techniques de réalisation <ul style="list-style-type: none"> •Gestion d'entreprises. •Gestion des ressources humaines. • Comptabilité. •Marketing et techniques de vente et de commercialisation. •Services clientèle. 	Technologie du matériel Etude des produits Utilisation des équipements Réalisation de produits nouveaux	La formation n'est pas développée dans les centres de formation de la zone nord. Toutefois il existe une formation développée dans le CFA de Dakar	Formation continue des artisans de la ZCO A l'aide de dispositifs mobiles de formation	Une offre de formation continue A saint- Louis commune, Louga commune et Matam commune
Les métiers des peaux et cuirs	tannage, teinture des peaux, cordonnerie maroquinerie	Techniques de réalisation <ul style="list-style-type: none"> •Gestion d'entreprises •Gestion des ressources humaines • Comptabilité •Marketing et techniques de vente et de commercialisation •Services clientèle. 	Technologie du matériel Etude des produits Utilisation des équipements Réalisation de produits nouveaux	La formation n'est pas développée dans les centres de formation de la zone nord. Toutefois il existe une formation développée dans le CFA de Dakar	Formation continue des artisans de la ZCO A l'aide de dispositifs mobiles de formation	Création de centre de formation ou d'une Unité d'apprentissage et de production à zone pro NGAYE Prés de la ZCO et par excellence spécialisé dans la cordonnerie

Filières	Métiers	Besoins en formation		Offre formelle de formation formelle	Proposition d'une offre alternative de formation	
		Besoins en formation des Artisans	Besoins en formation des Apprentis		Pour les Artisans	Pour les Apprentis
	Coiffure/Tressage	Techniques de réalisation •Gestion d'entreprises. •Gestion des ressources humaines. • Comptabilité. •Marketing et techniques de vente et de commercialisation. •Services clientèle.	Technologie du matériel Etude des produits Utilisation des équipements Réalisation de produits nouveaux	Cette offre de formation se développe dans les CETF et CRETF Mais les formateurs souffrent d'un manque de formation Le niveau d'instruction des formateurs est faible	Développer une offre de formation continue	Une offre de formation continue par apprentissage en alternance dans les centres privé et public de formation
Les métiers de l'automobile et engins	Mécanique auto, électricité auto, carrosserie /tôlerie, peinture auto	Techniques de réalisation •Gestion d'entreprises. •Gestion des ressources humaines. • Comptabilité. •Marketing et techniques de vente et de commercialisation. •Services clientèle.	Technologie du matériel Utilisation des équipements	Cette offre de formation inexistante dans la ZCO disciplines connexes comme la mécanique auto, la mécanique moteur enseignées dans les CDFP, le CRFP, le CEFAM	Développer une offre de formation continue A Kébémér ; Louga et Matam	Une offre de formation continue par apprentissage en alternance dans les centres privé et public de formation
			Formation technologiques Etude des produits Alphabétisation Formation aux nouvelles techniques	Cette offre de formation n'existe pas dans la ZCO Sont enseignés des discipline connexes comme la construction métallique dans les	Développer une offre de formation continue A Saint-Louis, Louga, Matam commune	Une offre de formation continue par apprentissage en alternance dans les centres privé et public de formation

Filières	Métiers	Besoins en formation		Offre formelle de formation formelle	Proposition d'une offre alternative de formation	
		Besoins en formation des Artisans	Besoins en formation des Apprentis		Pour les Artisans	Pour les Apprentis
				CDFP, le CRFP, le CEFAM		A Saint-Louis, Louga, Matam
Céramique	Fabrique de carreaux, objets utilitaires en poterie	Techniques de réalisation •Gestion d'entreprises. •Gestion des ressources humaines. •Comptabilité. •Marketing et techniques de vente et de commercialisation. •Services clientèle.			A mettre en place à Podor et/ou à Matam	

4.9. Analyse comparative de la demande et de l'Offre

L'offre de formation, malgré une grande diversité du système, reste toujours insuffisante face aux besoins de formation des acteurs du secteur de l'artisanat. Dans la ZCO, cette offre n'absorbe pas suffisamment le flux de jeunes en quête d'un métier.

Au niveau géographique, la majeure partie de l'offre de formation est concentrée dans les capitales régionales et départementales. Sur les 14 structures de formation que compte la région de Saint-Louis, seules quatre (04) d'entre elles sont localisées en dehors de la capitale régionale. Il s'agit du CDFP de Richard-Toll, du CDFP de Podor, du CETF de Podor et du CETF de Dagana. La première structure rencontrée après celles de Podor est située à une distance de près de 400 km. Les centres spécialisés d'artisanat que sont les CFA et CPAR sont situés en dehors de la ZCO.

Le taux d'accès dans les structures de formation de la zone n'est pas élevé. En effet, la capacité maximale de ces centres n'est quasiment jamais atteinte. Les centres qui ont daignés répondre à nos questionnaires ont un taux de fréquentation annuelle atteignant à peine les 50% de leur capacité.

Les programmes de formation professionnelle n'incluent pas suffisamment les stages en entreprise dans le secteur de l'artisanat. Ces stages, quand ils sont organisés, sont programmés dans des entreprises formelles à des moments inopportuns. Ils ont lieu à des périodes de faible production, durant les vacances scolaires.

Hormis les structures de formation professionnelles formelles, il existe aussi des offres de formation non formelle où s'activent également des ONG et projets.

L'apprentissage rénové est encore en phase pilote et ne cible que quelques activités. L'accès y est très limité au regard du besoin en formation des populations.

Des programmes de renforcement de capacités des acteurs sont financés par l'ONFP et le FONDEF.

Les entretiens avec les acteurs sur le terrain a permis d'estimer le degré d'implication des bénéficiaires dans le processus d'élaboration des plans de formation. En effet, les artisans rencontrés ont déclaré n'avoir jamais été consultés afin d'identifier leurs souhait de formation dans ce processus d'élaboration de plans de formation. Ils affirment que se sont le plus souvent les structures agréées par l'ONFP qui élaborent les plans de formation et les lui soumettent. Ce n'est qu'après approbation du plan et au moment de sa mise en œuvre qu'ils sont sollicités pour participer aux sessions de formation. Ces artisans demandent plus de considération et d'implication dans le Montage des plans de formation qui leur sont destinés.

Ils ont également décrié le fait que les sessions de renforcement de capacités soient souvent très abstraites et souhaitent d'avantage qu'elles soient plus concrètes, axées sur l'approche produit pour la formation des Maîtres-artisans.

Autre couac noté par les artisans est que des programmes de renforcement de capacités sont mis en œuvre dans des centres ressources dont le niveau d'équipement est largement supérieur à celui de la

majorité des ateliers. Ils rencontrent des difficultés pour appliquer ces compétences nouvellement acquises étant donné qu'ils ne disposent pas de l'équipement nécessaire. Certains déplorent également leurs limites dans le transfert de compétences nouvellement acquises étant donné qu'ils ne soient suffisamment outillés pédagogiquement pour y arriver.

4.10. Un exemple d'offre de formation diversifiée : le Cas du Burkina Faso

Le tissu économique burkinabé se caractérise par le poids de son secteur informel, à l'instar de celui du Sénégal. Le secteur de l'artisanat dans ce pays est connu pour la valeur culturelle de ces produits ainsi que sa richesse, mettant en valeur les ressources locales. Le sous secteur du textile y est si prospère qu'il dépasse ses frontières.

L'offre de formation dans ce pays s'apparente beaucoup à celui du Sénégal. Elle est développée par des structures de formation qui offrent des formations initiales et des formations continues. Le système de formation au Burkina est en grande partie basé sur la formation par alternance, notamment le système dual. Au niveau des structures de formation, il existe des formations attestées et des formations sanctionnées par des diplômes d'état (CAP et BEP, BT) et des certificats de qualification professionnelle. Aussi il faut souligner qu'à quelques différences près les métiers développés sont les mêmes ainsi que les niveaux d'entrées. Le niveau d'accès minimum est relativement bas et le système offre la possibilité à une grande majorité de jeunes d'accéder à l'apprentissage d'un métier.

Les structures sont particulièrement des centres de formation, des lycées de formation, des collèges, des ateliers de formation.

Régions	Structures	Métiers	Niveau d'entre	Diplôme
PROVINCE KADIOGO	Centre de Promotion à l'Apprentissage des Métiers (CPAM)	Electro mécanique	primaire	CAP
		électricité		
		Mécanique		
	Collège d'Enseignement Technique Féminin (CETF)	Coupe couture		CAP
	Centre de Formation Professionnelle "ENGICOF"	Géni civil	1ere Secondaire	BEP CAP
		Topographie		BEP
	Centre Polytechnique de Formation Professionnelle,	Electricité	1ere Secondaire	CAP, BEP BAC
	Centre Teego-Wendé Nyiida	Couture	Tout niveau	Attestation
		Broderie	Tout niveau	Attestation
		Tricotage	Tout niveau	Attestation
	Centre d'Education et de Formation Sociale de Signonghin	Couture	Tout niveau	Attestation
		Broderie		
		Tricotage		
	Centre des personnes Handicapées de la Cathédrale	Couture Tricot /crochet Tissage Enfilage de perle	Tout niveau	Attestation
	Etablissement Gabriel Taborin	Mécanique Auto		CAP
Maintenance Auto		1ere Cycle seconde	BEP BAC	
Dessin Bâtiment		1ere cycle Secondaire	CAP	

			2eme Cycle secondaire	BEP
		GENIE civil	2eme Cycle secondaire	Bac PRO
		Electronique	1ere cycle Secondaire 2eme Cycle secondaire	BEP BAC
Centre d'Education Spécialisée et de Formation		COUPE couture	Tout niveau	Attestation
		Menuiserie bois	Tout niveau	Attestation
		Maçonnerie	primaire	Attestation
Centre Sainte Camille Saaba		Construction métallique	primaire	Attestation
Centre de Formation Professionnelle Wend Raabo		Couture Tissage Fabrication savon	Tout niveau	CQP
Centre Habitat		Maçonnerie	Tout niveau	CQP
		Menuiserie bois	Tout niveau	CQP
		Soudure	Tout niveau	CQP
Lycée privé Technique OUATTARA		Mécanique Auto	primaire	CAP
		Electricité	primaire	CAP
Lycée Privée des Techniques Appliquées		Electronique	Secondaire 2eme cycle	BAC
Ecole de Formation et de Perfectionnement des Travaux publics (EFP-TP)		Génie civil	Secondaire 2eme cycle	DTS
Centre Thevenoud		couture	Tout niveau	
Ecole Privée Mixte de Formation Professionnelle en Stylisme de Mode, Mode, Modélisme, Centre		coiffure	primaire	Attestion
		Couture modélisme	Tout niveau Sec. 1ere Cycle	CQP
Centre de formation professionnelle sante louise (CSP sainte louise)		Couture Coiffure Plomberie Electricité Bâtiment	Tout niveau Sec. 1ere Cycle	CQP
Franche Couture et Formation		Coupe couture	Tout niveau	CQP
Centre d'apprentissage des métiers de l'artisanat (CAMA)		Coiffure Maçonnerie carrelage	Tout niveau	CQP
Centre M'marogo de l'Association des Veuves et Orphelins du Burkina		Couture broderie	Tout niveau	CQP
Emmanuel couture		couture	Tout niveau	CQP
Divine Couture		couture	Tout niveau	CQP
Centre de Formation Professionnelle SONABEL		Distribution Contrôle électrique Conduite groupe électrogène Mécanique Diésel	2eme Cycle Secondaire	certificat
NONG-TAABA COUTURE Centre privé d'Apprentissage Technique en coupe et couture		couture	Tout niveau	Attestation
Centre de Formation Féminine et Artisanal		couture	Tout niveau	Attestation
THIALKO Création		couture	Tout niveau	Attestation

	ELIDJI COUTURE			
PROVINCE DE GARANGO	Centre d'Aptitude Professionnelle en coupe et couture de Garango			
	Peinture Bâtiment et Dessin, ART PICCASSO II	Peinture dessin		
	CPT (Cours professionnelle Technicien	Mécanique Auto	Tout niveau Sec. 1ere cycle Sec. 1er cycle	Attestation CAP BEP
		Electricité /électrotechnique	Secondaire 1ere cycle Secondaire 2eme cycle	BEP BAC
	Centre de formation féminine et Artisanal (CFFA)	Broderie tissage	primaire	CAP
PROVINCE DE TENKODOGO	Centre régionale de formation professionnelle de Tenkodogo/ANPE	Mécanique deux roues	Tout niveau	Attestation
	Centre de Formation SONG-Taaba de Tenkodogo	tissage	Tout niveau	Attestation
	4 Centre SOUGR NOOMA de Madame Kaboré	tissage	Tout niveau	Attestation
PROVINCE Boulgou COMMUNE GARANGO	Centre des Handicapés Yir-Hoba de Garango	Maroquinerie Vannerie Couture soudure	Tout niveau	Attestation
	Collège d'Enseignement Technique de Garango	Menuiserie bois	Primaire	CAP
	Centre de Formation Feminine Wend La SIDA	Tissage	Tout niveau	Attestation
PROVINCE KOURITENGA COMMUNE KOUPELA	Centre des Handicapés de Koupéla	Tissage Maroquinerie	Tout niveau	Attestation
	Centre de formation féminine de la Paroisse de Koupéla	Coupe couture	Tout niveau	Attestation
PROVINCE KADIOGO	Centre de Formation Professionnelle "ENGICOF"		Tout niveau	Attestation
	Centre de Formation Soudure Bois et Métallique	Menuiserie bois Menuiserie métallique	Tout niveau	Attestation
	Association Zood-Nooma pour le Développement (AZND)	Teinture Fabrication savon	Tout niveau	Attestation
	2 Atelier de Soudure et Forge	Soudure forge	Tout niveau	Attestation
	Atelier de Menuiserie Moderne du Bam (AMMB)SC/ONG Fran-Grand Hilfec Direkt	Menuiserie bois Soudure Savonnerie Teinture couture	Tout niveau	Attestation
	Centre Artisanal de Tougouri	Couture Menuiserie soudure	Tout niveau	Attestation
	Wend Daabo (Ex Ile de la Paix)	Soudure mécanique	Tout niveau	Attestation

	Ecole Supérieure Polytechnique de Kaya	Génie civil	Secondaire 2eme cycle	DUT
	Centre Tuum Tuumde s/c Morije des personnes Handicapées (CHK)	Menuiserie Bois	Tout niveau	Attestation
	Association Nakoglebzanga des Artisans du Sanmatenga (ANAS)	Mécanique couture	Tout niveau	Attestation
	Collectif des Maroquiniers de Kaya	Cordonnerie	Tout niveau	Attestation
PROVINCE Sanmatenga	Centre Régional de Formation Professionnelle de Kaya (ANPE)	Mécanique cyclo Menuiserie bois Mécanique auto	Tout niveau	CQP
PROVINCE SANMATENGA COMMUNE KORSIMORO	Centre de Formation professionnelle de la paroisse saint Paul de Korssimoro	Menuiserie SOUDURE	primaire	CQP
PROVINCE BOULKIEMDE COMMUNE SABOU	Zaad Neéré	Batik Couture broderie	Tout niveau	Attestation
	Centre de stylisme et de Modélisme 2 Centre Ménager et Familiale	couture	Tout niveau	Attestation
PROVINCE BOULKIEMDE COMMUNE KOUDOUGO	Centre féminin d'initiation et Apprentissage aux métiers	Mécanique 02 roues COUTURE	Primaire	CQP
	Collège Privée d'Enseignement Technique de Koudougou (CPETK)	Maçonnerie Dessin bâtiment Electricité	Secondaire 1ere cycle	Cap
		Menuiserie Bois	Secondaire 1ere cycle	Cap
		Maçonnerie Construction métallique	Primaire	Cap
		Géni civil Dessin Architecture	Secondaire 2nd cycle	BEP
	Centre de formation féminin de Burkina	Couture Broderie	Tout niveau	Attestation
1 Centre de Réinsertion Social 'Laafi Ziiga"	Soudure menuiserie	Tout niveau	Attestation	

V. Recommandations

Au regard de l'analyse faite des résultats obtenues, les recommandations suivantes sont formulées pour contribuer à une meilleure articulation de l'offre de formation à la demande potentielle du marché du travail. Les axes de réflexions devront être menés à deux niveaux : un cadre global d'orientation et un autre plus spécifique à la ZCO.

❖ Dans un cadre global d'orientation :

1. Développer des passerelles entre l'enseignement général et la formation professionnelle et technique de sorte que l'orientation des jeunes vers la FPT soit plus motivée par un choix que par une obligation suite à un échec scolaire. Pour cela, il est nécessaire d'impliquer suffisamment les Centres d'Orientation Scolaire et Professionnelle (CNOSP et CROSP) dans les orientations et réformes du sous secteur, étant donné que les ont pour mission d'impulser, de mettre en œuvre, de contrôler et d'évaluer la politique de l'orientation scolaire et professionnelle en matière d'Education. La FPT doit cesser d'être la poubelle scolaire du système.

2. Adapter le cadre juridique et réglementaire au contexte actuel du secteur de l'artisanat et de l'apprentissage.

3. Responsabiliser les collectivités locales dans la prise en charge des questions de l'artisanat et de l'apprentissage

4. Plaider pour la prise en compte de l'artisanat dans les plans d'aménagement

5. Appuyer et accompagner les chambres consulaires dont les moyens ne sont pas à la mesure des missions qui leur sont confiées.

6. Développer l'apprentissage rénové comme voie de formation professionnelle dans le secteur de l'artisanat

7. Renforcer le dispositif de formation afin de permettre de prendre en charge la formation professionnelle des milliers de jeunes que le système éducatif dans sa globalité, n'arrive pas à satisfaire.

8. Améliorer le dispositif d'information et de communication pour une meilleure visibilité du secteur de l'artisanat. En effet, plusieurs manquements, voir distorsions sont notés au niveau communicationnel. Une frange importante des artisans ignore presque toutes les opportunités qui leur sont offertes à travers cette gestion déconcentrée et décentralisée. Le niveau d'inscription aux Chambres de Métiers très faible est de 33,6%. Près de 90% des cibles interrogées n'ont aucune connaissance d'un quelconque programme d'amélioration des qualifications des artisans tel que l'apprentissage traditionnel rénové par exemple.

9. Appuyer l'organisation de foras et de prix d'excellence qui a pour effet de stimuler l'introspection et l'amélioration des compétences des artisans.

10. Mettre en place un fonds d'appui à l'apprentissage

❖ **Cadre spécifique à la ZCO :**

R10. Renforcer l'offre de formation professionnelle dans le secteur de l'artisanat tout en développant des pools de formation dans chaque région en fonction des spécificités économiques et sociales des différentes localités. Ces pools pourront s'appuyer sur les CDFP de Richard-Toll et Podor dans la région de Saint-Louis, le CFP de Ourossogui et le futur CDFP de Ranérou pour la région de Matam et le CEFAM pour la région de Louga.

R11. Etendre le dispositif d'apprentissage rénové à d'autres métiers et élargir la base de sélection des cibles afin d'atteindre le maximum d'apprentis et de maître – artisans.

R12. Orienter les sortants des centres de formation professionnelle formelle vers l'auto-emploi dans le secteur informel afin de rehausser le niveau d'apprentissage dans cette couche du tissu

économique et social. Ces sortants bénéficieront de l'expérience des artisans du secteur et amélioreront leur volume pratique et leur savoir-faire. A termes, l'apprentissage traditionnel va se professionnaliser avec une dose de théorie et de rationalité de ces nouveaux maîtres artisans issus des centres de formation. En plus, le secteur va mieux se formaliser. La déclaration des entreprises sera plus systématique. Les artisans vont de plus en plus s'inscrire aux chambres de métiers et vont mieux s'organiser.

R13. Construire des ateliers références à l'image des maisons de l'outil permettra de mettre à la disposition des artisans un plateau technique moderne dans le cadre de l'exécution de certaines tâches du processus de fabrication mais également de formation des apprentis.

R14. Renforcer les cadres de concertation partenariale. Certaines difficultés soulignées par les artisans nécessitent le développement de programmes de formation initiale ou / et continue. Mais d'autres ne relèvent que d'un bon dispositif de communication.

R15. Développer un profil de formateurs spécialisés dans l'accompagnement de l'apprentissage des adultes pour améliorer l'efficacité de l'expérience des Unités mobiles de formation

R16. Mettre en place un dispositif de production et de diffusion de manuels pédagogiques pour les artisans prenant également en compte la cible analphabète ou peu instruite

R17. Inclure les stages en unités de production informelles dans les curricula des centres de formation pour l'apprentissage des métiers de l'artisanat

R18. Instaurer un volume horaire annuel de stage pratique pour les formateurs afin de combler les déficits manquants de pratiques professionnelles du métier dans les ateliers artisanaux

VI. Dispositif de formation à mettre en place :

Le profil des artisans de la ZCO est marqué par le niveau d'instruction acceptable du personnel des ateliers (le taux de scolarisation chez les chefs d'entreprise est de 55% et 56% chez les employés. Le taux d'analphabétisme est estimé respectivement à 30% et 33% chez chacune des ces deux catégories du personnel). Cet état de fait favorise, voir exige une formation plus modernisée pour une professionnalisation du secteur.

Les différents types de formation à mettre en œuvre sont la formation professionnelle initiale par alternance et la formation continue.

La **formation initiale** se fera à deux niveaux :

- Une formation initiale formelle par alternance dans les centres de formation professionnelle de niveau CAP dans des métiers comme la couture / confection dans la ZCO, la construction métallique (fabrication de matériels et équipements agricoles) dans la région de Saint-Louis, la bijouterie et la tannerie dans la région de Louga, la poterie / céramique dans les régions de Saint-Louis et Matam. Le niveau BEP est plus à envisager dans la construction métallique. La

formation initiale à des niveaux divers concerne également le machinisme agricole, la mécanique moteur, les métiers du BTP qui n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie dans le cadre de ce travail.

- Une formation initiale dans le cadre de l'apprentissage rénové, dans les unités de production informelles.

Il faut développer un dispositif pédagogique au sein des unités artisanales, en rapport avec les maîtres artisans, pour une structuration de l'apprentissage interne basée sur l'alternance entre l'atelier et un **centre ressource de formation**. Cet apprentissage théorique s'appuiera sur le dispositif de formation professionnelle existant. Ainsi, ces centres de formation feront office de centres ressources intégrant des unités d'apprentissage et de production (UAP). Pour une efficacité du dispositif de formation par alternance, il faut une bonne communication et une meilleure collaboration entre le formateur du centre ressource et le maître artisan de l'unité artisanale. Il est donc nécessaire de mettre en place un système de coordination de l'apprentissage entre le centre et l'atelier pour une meilleure gestion de la mise en œuvre des curricula et une évaluation harmonisée des résultats de l'apprentissage

Pour les unités artisanales éloignées des centres ressources disponibles, développer le **dispositif des unités mobiles de formation**. Ces unités serviront également dans la formation des jeunes des localités où il n'existe pas suffisamment d'unités artisanales. Ces unités permettront ainsi de prendre en charge la formation théorique initiale, la formation initiale et/ou continue pratique.

Dans sa forme actuelle, l'apprentissage est trop dépendant du rythme et de la commande des clients. Il n'existe aucune matière d'œuvre destinée à la formation en dehors de celle utilisée pour la production réelle. Ainsi, la durée d'apprentissage se voit rallonger du fait des fréquentes ruptures du rythme de production de l'atelier duquel dépend en grande partie l'occupation des apprentis. Cela occasionne également une répétition du contenu de l'apprentissage à cause de l'exécution fréquente d'un même type de commande sans pour autant que l'apprenti ne passe par toutes les phases du métier à apprendre.

Pour y remédier et rendre les artisans plus créatifs et donc rendre leurs productions plus compétitives et attractives, les maîtres artisans ont été capacités en technologie et procédés de fabrication modernes dans le cadre l'expérimentation de l'apprentissage rénové. Ces sessions de formation ont eu lieu dans des centres ressources avec un équipement de très loin meilleur que celui des ateliers pilotes. Du coup, ils n'étaient pas en mesure de transférer ces compétences innovantes développées aux apprentis sous leurs responsabilités.

Pour contourner cette situation, on suggère de construire des **ateliers références à l'image des maisons de l'outil** afin de mettre à la disposition des artisans un plateau technique moderne dans le cadre de l'exécution de certaines tâches du processus de fabrication mais également de formation des apprentis. Une partie des revenus participera à la mise à disposition de matière d'œuvre nécessaire à la formation des apprentis.

Pour une meilleure répartition géographique de l'offre de formation, l'amélioration des capacités des artisans nécessite aussi la construction de **centres de formation et de perfectionnement** (CFA et CPAR) dans les trois régions (à Louga ou à Kébémér pour la région de Louga, à Ourosogui dans la région de Matam et à Ross-Béthio et sur l'axe Ndioum – Galoya pour la région de Saint-Louis.

Conclusions

De par sa corrélation avec plusieurs autres secteurs, l'artisanat occupe une place très importante dans l'échiquier socio-économique de la ZCO. D'ailleurs, les résultats de cette étude viennent étayer ce constat. En effet, on note une prédominance des entreprises artisanales sur l'échiquier économique de la ZCO, à l'image du reste du pays. Plusieurs niches porteuses de croissance économique et d'emploi sont mises en relief par les résultats du présent rapport. Les filières d'insertion ainsi identifiées sur lesquelles doivent porter les appui-conseil et formation sont :

- **La filière de l'habillement** à Saint-Louis, Louga et Matam
- **La filière du métal** à Saint-Louis, Louga et Matam
- **La filière bois** (menuiserie bois, ébéniste, sculpture sur bois, tapisserie)
- **La filière peaux et cuirs** dans la région de Louga.
- **La filière coiffure / soins esthétiques** dans les trois régions de Saint-Louis, Louga et Matam.

A côté de ces filières porteuses, se trouvent des métiers en perte de vitesse. C'est le cas de la poterie. La principale contrainte à son essor est liée à la peine qu'éprouvent les artisans dans l'extraction et le concassage de la matière première. La mutation vers le métier de céramiste donnerait un nouveau souffle aux métiers de l'argile. Cela passe par la mise en place de programmes d'amélioration des techniques de collecte de l'argile et de réalisation de nouveaux produits différents des vases et encensoirs traditionnels habituels. Cette politique de formation doit être doublé d'un dispositif de sensibilisation et de communication afin de rendre ce sous secteur plus attractif.

En dehors des métiers porteurs qui ont fait l'objet de l'étude, d'autres qui devaient être pris en compte dans les autres études préliminaires méritent d'être souligner. On note ainsi l'émergence des métiers de froid et climatisation et ceux de l'automobile (mécanicien auto / moteur, carrossier, électricien auto...). Egalement, avec l'expansion et la modernisation des constructions, les métiers du bâtiment sont porteurs de croissance et d'emploi (maçon, électricien, plombier...). Le machinisme agricole et la maintenance électromécanique des matériels hydro-agricoles et des forages sont particulièrement demandés dans les régions de Matam et Louga.

La situation socioéconomique actuelle dans les trois régions de la ZCO est donc favorable à une croissance économique locale et par ricochet, à une insertion plus accrue des jeunes dans le tissu économique.

Toutefois, l'offre de formation actuelle ne milite pas entièrement à un rapprochement entre le marché de l'offre d'emploi et celui de la demande. Cette offre visant une meilleure employabilité des candidats à l'emploi n'est pas toujours appropriée et reste très déséquilibrée tant au niveau de la répartition par filière qu'au niveau de la répartition géographique des effectifs et structures dans la ZCO. En plus, la présente étude fait ressortir que seuls 2.887 chefs d'atelier et 5.755 employés ayant suivi une formation professionnelle formelle ont pu s'insérer dans le tissu économique informel dans la ZCO (soit respectivement 8,6% et 5,2%).

En outre, les actifs du secteur artisanal sont confrontés à un certain nombre de contraintes dont certaines trouvent leurs solutions dans l'amélioration des capacités des artisans. Mais à l'état actuel, l'offre de formation continue n'est pas entièrement à la hauteur des attentes.

Au regard de tout cela, la mise en place d'un dispositif de formation initiale et continue diversifiée visant à améliorer l'employabilité des candidats à l'emploi et la compétitivité des entreprises de la ZCO est indispensable. Ce dispositif doit d'abord se baser sur les structures de formation déjà existantes et intégrer les ateliers artisanaux du secteur informel dans une optique de formation par alternance. A cet effet, il pourra aussi s'appuyer sur les ateliers références à mettre en place au niveau régional, voir même départemental et qui seront à l'image des maisons de l'outil de l'ANAMO. Ensuite, pour les zones dépourvues de centres de formation, le dispositif mettra en place des unités mobiles d'apprentissage et de production. Le dispositif prendra aussi en compte le volet insertion. Grâce à une politique d'incitation d'auto-emploi des sortants dans le secteur informel, le profil des chefs d'entreprises s'améliorera à long termes. Cela aura un effet positif sur la qualité de la production des entreprises artisanales ainsi que sur la formalisation de ces dernières. Cet impact se fera directement ressentir également sur la qualité de l'apprentissage des apprentis. Enfin, il sera nécessaire de construire des centres de formation et de perfectionnement des artisans sur l'axe Ndioum – Galoya, à Ross – Béthio pour la région de Saint-Louis, à Kébémér ou Louga pour la région de Louga et à Ourossoqui pour la région de Matam pour prendre en charge l'amélioration des compétences des artisans.

Liste des Documents Consultés

- 6^{ème} Rapport DHD : "Secteur Privé et développement humain" - Burkina Faso – 2007. PNUD
- Arrêté n° 006300 du 06/09/1999 modifiant l'Arrêté n° 05550 du 10 Mai 1988 fixant la liste des activités artisanales
- Créneaux porteurs : Construction métallique. Direction de l'appui au secteur privé / MEF
- Créneaux porteurs : Teinture sur tissus. Direction de l'appui au secteur privé / MEF
- Créneaux porteurs du secteur secondaire: Production énergie centrale solaire. Direction de l'appui au secteur privé / MEF
- Décret n° 2002-746 du 19 juillet 2002 relatif à la normalisation et au système de certification de la conformité aux normes
- Décret N° 2002-934 du 3 octobre 2002 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Agence pour le Développement de l'Artisanat (APDA)
- Décret N° 87-1275 du 10 octobre 1987 relatif au statut d'entreprise artisanale et aux titres de qualification artisanale
- Diagnostic approfondi du secteur de la micro-finance et analyse des opportunités d'investissement Micro-finance et financement des PME et MPE – Issa Barro, Juin 2004
- Document de Stratégie pour la croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSRP II) 2006-2010. Octobre 2006
- Document de Travail N°21. La Formation Professionnelle en Secteur Informel - Rapport sur l'enquête terrain au SENEGAL. Juillet 2006 - Richard WALTHER.
- Etude Nationale : La Formation Professionnelle et la Sécurité et la Santé au Travail au Bénin
- L'artisanat burkinabé et sa commercialisation. Projet « Cultures et Formations », Forum de Delphes Fiche pédagogique. juillet 2003
- La collecte des données et la gestion de leurs sources. J. Ibert, P. BAUMARD, C. Donada & J.M. Xuereb, chapitre IX, in R.A. Thiétart (Ed.), Méthodologie de la recherche en gestion, Nathan, janvier 1999
- Le mouvement coopératif au Sénégal : Comprendre les enjeux de son développement. Juin 2008 - Marie GAGNE, Ginette CARRE et Mor FALL
- Le secteur de l'artisanat au Sénégal : Tendances, enjeux et orientations politiques. Programme Kurukan Fugan, Mars 2008
- Les besoins en formation professionnelle sur le marché du travail au Sénégal. Fundación Andaluza Fondo de Formación y Empleo. 2010
- Les débouchés d'exportation au Canada pour le Sénégal. PACCIA/PACT
- Lettre de politique de développement du secteur de l'artisanat.
- Lettre de politique de développement du secteur de l'artisanat. Juillet 2006

- Loi d'orientation n° 2008-29 du 28 juillet 2008 relative à la promotion et au développement des petites et moyennes entreprises
- Nouvelles formes d'apprentissage en Afrique de l'Ouest : Vers une meilleure insertion professionnelle des jeunes. AFD, 2008 – Richard WALTHER
- Rapport de pré-évaluation - Document de travail 2 (DT 2). Caractéristiques et environnement (cadre institutionnel) des Micro, Très Petites et Petites Entreprises Rurales (MPER). PROMER Phase 2
- Rapport final - Etude sur des stratégies d'accès des artisans à la protection sociale au Sénégal. : Etat des lieux et perspectives. La Kora-PRD.
- Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal 2004
- Recommandation n° 02-2001-CM du 19 décembre 2001 relative à la mise en œuvre d'un programme communautaire en matière d'artisanat de l'Union économique et monétaire ouest africaine
- Situation économique et sociale de la région de Louga, SRSD Louga. 2009
- Situation économique et sociale de la région de Matam, SRSD Matam. 2009
- Situation économique et sociale de la région de Saint-Louis, SRSD Saint-Louis. 2009
- Situation économique et sociale du Sénégal, ANSD 2009
- Situation économique et sociale du Sénégal, ANSD 2010
- Synthèse : Etude sur le marché de l'ameublement et des Huisseries au Sénégal. La Kora-PRD
- Termes de Références

Sites internet :

- Définition d'une approche marketing orientée clients dans le contexte de la satisfaction et de la fidélisation: Cas du village artisanal de Ouagadougou. Blaise Oscar ILBOUDO. Université de DUNKERQUE/ ULCO - Master I en Marketing International. 2006. Disponible sur internet : http://www.memoireonline.com/05/09/2083/m_Definition-approche-marketing-orientee-c, consulté le mercredi 3 octobre 2012, à 20:27:38
- Généralités sur l'artisanat au Burkina Faso. <http://jeanpierrecailon.unblog.fr/2010/08/07/generalites-sur-lartisanat-au-burkina-faso/>, Consulté le mercredi 3 octobre 2012, 20:10:36
- <http://ebookbrowse.com/sen024-4-rapport-etude-sur-apprentissage-vf-pdf-d259978099>
- La filière artisanale du textile au Sénégal : analyse et cadre stratégique de développement. <http://www.bdsknowledge.org/dyn/bds/docs/604/AnalyseTextileSenegal.pdf>
- Le secteur de l'artisanat : <http://www.adepme.sn/Artisanat.html#debut> consulté le mardi 2 octobre 2012, à 00:53:20
- Les métiers de l'artisanat : Les secteurs, formations et carrières. Disponible sur www.artisanat.info. Consulté le samedi 6 octobre 2012, à 23:14:04

ANNEXES

Annexes I : Fiche synoptique de la mise en œuvre de l'étude

Tableau 28 : Fiche synoptique de la mise en œuvre de l'étude

Etapes	Activités	Acteurs	Période / Lieu	Méthodologie/Outils utilisés
Etape 1 : Capitalisation	Atelier de capitalisation pour stabiliser une démarche pour la réalisation de six autres études dans la ZCO.	FRADEV-Afrique Equipe technique	Les 24 et 25 mai 2012 / Saint-Louis	Exposées, Discussions et échanges
Etapes 2 : Elaboration et validation des instruments d'enquête	Elaboration des instruments d'enquête	Equipe technique	Juin / Dakar	Travaux de groupes
	Atelier de partage des TDR et instruments d'enquête	Equipe technique	Les 13 et 14 juin 2012 / ENFEFS	Travaux de groupes
	Atelier de validation de la Méthodologie, des outils et du chronogramme.	Comité de validation Equipe technique FRADEV-Afrique	15 juin 2012 / ENFEFS	Exposé et échange
Etape 3 : Etudes qualitatives	1. Etat des lieux sur la situation économique du secteur de l'Artisanat (nombre, taille et répartition des entreprises par région, les principaux employeurs, leur champ d'activités, etc.)	Groupe Artisanat	Juin / Dakar	Revue documentaire
	2. Etat des lieux sur le cadre institutionnel et réglementaire	Groupe Artisanat	Juin / Dakar	Revue documentaire Rencontres et entretiens
	3. Etat des lieux sur l'offre de formation actuelle dans et en dehors de la ZCO (liste exhaustive des centres et écoles de formation, ONG et organisations s'activant dans le domaine...)	Groupe Artisanat	juin / Dakar	Revue documentaire, Rencontre et entretien
	4. Analyse de la dynamique organisationnelle du secteur dans la ZCO	Groupe Artisanat	Juin / Dakar	Revue documentaire
	5. Atelier de préparation de la mission de collecte de données qualitatives	Equipe technique FRADEV-Afrique	27 juin 2012 / ENFEFS	Discussions et échanges
	6. Collecte de données qualitatives auprès des services techniques d'encadrement, chambres consulaires, OPA, structures de	Equipe technique	Du 04 au 19 juillet 2012 / ZCO	Entretiens / guides d'entretien

	formation, ONG (dynamique organisationnelle, offre de formation, fonctions de travail, situation économique du secteur, préoccupations des acteurs...)			
	7. Analyse de quelques offres de formation à l'étranger (quelques exemples significatifs de programmes de formation récents dispensés à l'étranger)	Groupe Artisanat	Août / Dakar	Revue documentaire
	8. Atelier d'évaluation		Les 18 et 19 sep. 2012 / CFOPPEM	
	9. Tableau de bord <ul style="list-style-type: none"> • Contexte économique • Programmes de formation existants au niveau local/à l'étranger (Carte provisoire de la formation) • Organisations existantes dans le secteur • Le cadre institutionnel et juridique existant • Fonctions de travail existant au niveau local/ à l'étranger • Les principaux employeurs, leurs champs d'activités et leur répartition • Description de chaque situation de travail sous forme de fiche synoptique) 	Equipe technique	Juin	Rapport de synthèse
Etape 4 : Etudes quantitatives	1. Atelier de préparation de l'enquête (Complément de la base de sondage, Plan de sondage – Base de sondage – Echantillonnage, Elaboration du questionnaire)	Equipe technique FRADEV-Afrique Statisticien	Les 25 et 26 nov. 2012 / CFOPPEM	Discussions et échanges
	2. Formation des enquêteurs	Equipe technique FRADEV-Afrique Statisticien	Le 10 déc. 2012 / Saint-Louis	Exposées, Discussions et échanges

	3. Pré-test du questionnaire	Equipe technique Enquêteurs	Le 11 déc. 2012 / Saint-Louis	Enquêtes terrain / Questionnaire
	4. Collecte des données quantitatives	Equipe technique Enquêteurs	Du 12 et 22 déc. 2012 / ZCO	Enquêtes terrain / Questionnaire
	5. Codification – Saisie – Apurement des données	Statisticien Opérateurs de saisie	Du 07 au 30 janvier 2013 / MFPAA	Questionnaires
Etape 5 : Analyse et recommandations	1. Rédaction du rapport d'étape des études qualitatives	Groupe Artisanat	Septembre – janvier / Dakar	Exploitation des données et analyse des résultats
	2. Tabulation	Statisticien	Janvier / Dakar	Exploitation des données
	3. Atelier de partage des résultats issus des données statistiques et d'harmonisation des approches de rédaction dans les six secteurs étudiés	Equipe technique FRADEV-Afrique Statisticien	Du 12 au 14 Février / CFOPPEM	Exposées, Discussions et échanges
	4. Analyse des données statistiques	Groupe Artisanat	Janvier – février / Dakar	Exploitation des données et analyse des résultats
	5. Rédaction du rapport provisoire	Groupe Artisanat	Février / Dakar	Exploitation des données et analyse des résultats
Etape 6 : Atelier de restitution	Restitution du rapport provisoire	Comité de validation Equipe technique FRADEV-Afrique Professionnels du secteur	Le 28 février / Dakar	Exposés, discussions et échanges
Etape 7 : Dépôt du rapport final	Rédaction avec prise en compte des observations et dépôt de la version finale du rapport de l'étude préliminaire dans le secteur de l'Artisanat	Groupe Artisanat	Le 02 mars / MFPAA	Intégration des observation et dépôt

Annexes II : Mode d'acquisition des équipements

Tableau 29 : Mode d'acquisition des équipements par métier

	Héritage		Don		Clients		Fournisseurs		Achat		Location		Location vente		Emprunt ou propriété partagée		Autoproduction		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Confection et couture	12	13,5%	25	23,4%	1	100%	0	0,0%	342	20,5%	50	18,5%	6	18,8%	8	14,0%	2	2,7%	446	19,4%
Menuiserie Métallique	3	3,4%	10	9,3%	0	0,0%	1	100%	202	12,1%	32	11,8%	2	6,3%	2	3,5%	5	6,8%	257	11,2%
Menuiserie Ebénisterie	15	16,9%	4	3,7%	0	0,0%	0	0,0%	143	8,6%	17	6,3%	1	3,1%	9	15,8%	7	9,6%	196	8,5%
Bijouterie	24	27,0%	10	9,3%	0	0,0%	0	0,0%	138	8,3%	31	11,4%	3	9,4%	3	5,3%	0	0,0%	209	9,1%
Cordonnerie/Maroquinerie	2	2,2%	3	2,8%	0	0,0%	0	0,0%	81	4,9%	17	6,3%	3	9,4%	5	8,8%	3	4,1%	114	5,0%
Coiffure/Tressage	1	1,1%	11	10,3%	0	0,0%	0	0,0%	139	8,3%	23	8,5%	1	3,1%	5	8,8%	2	2,7%	182	7,9%
Vulcanisation	3	3,4%	3	2,8%	0	0,0%	0	0,0%	92	5,5%	12	4,4%	0	0,0%	0	0,0%	11	15,1%	121	5,3%
Teinturerie	5	5,6%	8	7,5%	0	0,0%	0	0,0%	42	2,5%	2	0,7%	1	3,1%	3	5,3%	1	1,4%	62	2,7%
Broderie	5	5,6%	7	6,5%	0	0,0%	0	0,0%	123	7,4%	19	7,0%	2	6,3%	3	5,3%	1	1,4%	160	7,0%
Mécanique auto	8	9,0%	14	13,1%	0	0,0%	0	0,0%	59	3,5%	9	3,3%	1	3,1%	6	10,5%	12	16,4%	109	4,7%
Entretien des appareils radio, télévision et phone	1	1,1%	3	2,8%	0	0,0%	0	0,0%	48	2,9%	10	3,7%	1	3,1%	0	0,0%	2	2,7%	65	2,8%
Photographie	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	36	2,2%	6	2,2%	0	0,0%	1	1,8%	0	0,0%	44	1,9%
Entretien/réparation cycles et vélomoteurs	1	1,1%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	18	1,1%	7	2,6%	4	12,5%	0	0,0%	6	8,2%	37	1,6%
Tapiserie -	0	0,0%	2	1,9%	0	0,0%	0	0,0%	28	1,7%	4	1,5%	0	0,0%	1	1,8%	5	6,8%	40	1,7%
Sculpture sur bois	1	1,1%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	19	1,1%	6	2,2%	1	3,1%	1	1,8%	2	2,7%	31	1,4%
Tricotage	0	0,0%	2	1,9%	0	0,0%	0	0,0%	16	1,0%	3	1,1%	0	0,0%	2	3,5%	0	0,0%	23	1,0%
Electricité auto	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	25	1,5%	7	2,6%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,4%	34	1,5%
Forgeage	1	1,1%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	26	1,6%	4	1,5%	0	0,0%	1	1,8%	7	9,6%	40	1,7%
Carrosserie automobile	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	48	2,9%	5	1,8%	2	6,3%	1	1,8%	2	2,7%	58	2,5%
Peinture	4	4,5%	2	1,9%	0	0,0%	0	0,0%	28	1,7%	7	2,6%	3	9,4%	0	0,0%	2	2,7%	46	2,0%
Poterie ; faïence ; porcelaine céramique -	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	12	0,7%	0	0,0%	1	3,1%	6	10,5%	2	2,7%	22	1,0%
Total	89	100%	10	100%	1	100%	1	100%	1 665	100%	271	100%	32	100%	57	100%	73	100%	2	100%
		3,88%		4,66%		0,04%		0,04%		72,52 %		11,80 %		1,39%		2,48%		3,18%		296

Source : EEPA, MFPAA. 2012

Annexes III : FICHES METIER

FICHE 1 : MENUISERIE BOIS

Dénomination	Menuisier bois Autre dénomination : Menuisier ébéniste
Missions	Il transforme le bois en produits finis (meuble, porte, fenêtre,...) et conseille au mieux ses clients. Il fabrique, répare ou restaure toutes sortes de meubles
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller au mieux ses clients - Évaluer les coûts de réalisation de la commande - Etablir le « patron » des meubles - Façonner les différentes pièces et les assembler - Poncer, cirer et vernir le meuble. - Restaurer les meubles anciens
Conditions d'exercice (milieu)	L'emploi métier s'exerce au sein d'atelier de menuiserie artisanale ou industrielle ou au chantier. L'activité peut nécessiter une bonne condition physique dans un environnement bruyant et poussiéreux.
tâches et qualités	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de toutes les essences de bois. - Connaissance des meubles et de leurs techniques d'assemblage. - Dextérité, flexibilité et attention. - Aptitudes au dessin technique. - Créativité et esthétique, rigueur et minutie. - Autre connaissances techniques : calcul, géométrie, électricité, mécanique...
Formation et exigences réglementaires	Certificat d'apprentissage ou attestation de fin d'apprentissage, Diplôme de fin de formation professionnelle (CAP, BEP, BT) en menuiserie
Perspectives d'évolution	Avec quelques années d'expérience, un menuisier bois peut se mettre à son compte s'ils possèdent des bases en gestion et en comptabilité
Caractéristiques de personnes employées	La grande majorité des jeunes sont formés sur le tas dans des ateliers artisanaux de menuiserie. Ils sont ensuite employés pour la plupart comme compagnons dans ces ateliers d'accueil ou dans d'autres unités artisanales de menuiserie.
Contexte technologique	Pour la découpe, l'assemblage et la pose, le menuisier utilise un outillage classique (perceuse, tournevis, scie, marteau, ponceuse...), mais aussi des machines (raboteuse...)

FICHE 2 : MENUISERIE METALLIQUE

Dénomination	Menuisier métallique Autres dénominations : Soudeur, Constructeur métallique, Chaudronnier
Missions	Confectionner et réparer les objets métalliques (meuble, porte, fenêtre,.....en fer).
Activités	<ul style="list-style-type: none">- Exécuter des dessins techniques- Exécuter des tracés- Prendre une commande- Évaluer les matériaux nécessaires à la réalisation de la commande- Relever des côtes- Façonner les différentes pièces et les souder- Mesurer des Longueurs, des surfaces et des volumes.
Conditions d'exercice (milieu)	Le métier s'exerce à l'atelier, sur le chantier ou à domicile. Le menuisier métallique travail seul ou en équipe, sous la chaleur. Il soulève des charges lourdes. L'activité peut nécessiter une bonne aptitude physique dans un environnement bruyant et poussiéreux.
tâches et qualités	<ul style="list-style-type: none">- Dextérité, flexibilité et attention.- Aptitudes au dessin technique.- Créativité et esthétique, rigueur et minutie.- Autre connaissances techniques : calcul, géométrie, électricité, mécanique...
Formation et exigences réglementaires	Certificat d'apprentissage ou attestation de fin d'apprentissage, Diplôme de fin de formation professionnelle (CAP, BEP, BT) en menuiserie métallique
Perspectives d'évolution	Un jeune formé à ce métier peut trouver un emploi dans une entreprise artisanale ou une PME. Avec quelques années d'expérience, un menuisier métallique peut se mettre à son compte s'ils possèdent des bases en gestion et en comptabilité. Il a la possibilité de se spécialiser dans la menuiserie aluminium ou la fabrication de matériels agricoles. Dans la ZCO, il peut évoluer dans les services de maintenance des entreprises qui recherchent des professionnels qualifiés.
Caractéristiques des employés	La grande majorité des jeunes sont formés sur le tas dans des ateliers artisanaux de menuiserie métallique. Ils sont ensuite employés pour la plupart comme compagnons dans ces ateliers d'accueil ou dans d'autres unités artisanales.
Contexte technologique	Pour la découpe, le façonnage, l'assemblage et la pose, le menuisier utilise un outillage classique (perceuse, chalumeau, cintrouse, scie métallique, marteau...)

FICHE 3 : MECANIQUE AUTOMOBILE

Dénomination	Mécanicien automobile
Missions	Le mécanicien automobile entretient et répare des véhicules en panne ou accidentés.
Activités	<ul style="list-style-type: none">- localiser et comprendre l'origine de la panne- rédiger éventuellement un devis- réparer le véhicule en panne (démonter les organes défectueux, remplacer les pièces endommagées ou les remettre en état et effectuer les différents réglages)
Conditions d'exercice (milieu)	Le mécanicien travaille dans un atelier souvent bruyant et odorant. Il doit parfois se mettre dans des positions peu confortables pour accéder à certaines parties du véhicule. Cette activité exige une certaine force physique. Le mécanicien doit savoir travailler de façon autonome et en équipe.
tâches et qualités	<ul style="list-style-type: none">- Connaissance approfondie en mécanique et à fortiori du fonctionnement global d'un véhicule- capacité d'adaptation aux évolutions technologiques (électronique embarquée, outils de diagnostic...).- Esprit d'analyse, de réflexion et d'observation- Capacités relationnelles- Capacités d'écoute et de conseil- Habileté manuelle et disponibilité.- Esprit logique et déductif
Formation et exigences réglementaires	Certificat d'apprentissage ou attestation de fin d'apprentissage, Diplôme de fin de formation professionnelle (CAP, BTS) en mécanique auto
Perspectives d'évolution	Les principaux débouchés se situent dans les garages et les grandes firmes automobiles. Selon le type de société dans lequel il évolue le technicien automobile peut être amené à se spécialiser dans une marque précise, un modèle ou un type d'intervention. Après quelques années d'expérience, le mécanicien auto peut devenir chef d'atelier. Avec des bases en gestion et comptabilité, il peut se mettre à son compte.
Caractéristiques de personnes employées	La grande majorité des jeunes sont formés sur le tas dans des garages de mécanique automobile. Ils sont ensuite employés pour la plupart comme compagnons dans ces ateliers d'accueil ou dans d'autres unités artisanales. Dans la ZCO, il peut évoluer dans les services de maintenance des entreprises qui recrutent dans le milieu informel des professionnels qualifiés.
Contexte technologique	Le secteur automobile a évolué. Les véhicules sont de plus en plus sophistiqués. Le mécanicien automobile doit s'adapter aux évolutions technologiques (électronique embarquée, outils de diagnostic...). Les réparations portent de plus en plus sur des problèmes électroniques complexes (freinage ABS, climatisation...) qui nécessitent l'utilisation d'une valise diagnostic.

FICHE 4 : CARROSSERIE AUTOMOBILE

Dénomination	Carrossier auto Autre dénomination : Tôlier
Missions	Le carrossier est un des ouvriers clefs dans les services après-vente du secteur de l'automobile. Il remet en état la partie visible mais aussi le châssis de la voiture endommagée et s'assure que les parties intérieures n'ont pas été touchées.
Activités	<ul style="list-style-type: none">- Evaluer l'étendue des dégâts- Démanteler des éléments pour une remise en état.- Débosseler- Nivelier (planage)- Poncer- Remplacer au besoin certains éléments
Conditions d'exercice (milieu)	Le carrossier peut travailler dans un garage, dans une entreprise spécialisée en carrosserie ou peinture, dans les concessions de construction et parfois au service d'une société ou d'une administration qui utilise beaucoup de véhicules. L'activité implique une bonne condition physique dans un environnement de travail bruyant. Elle peut nécessiter la manipulation de charges lourdes.
tâches et qualités	<ul style="list-style-type: none">- Bonne maîtrise des matériaux.- Connaissance des techniques traditionnelles de traitement des métaux, mais aussi des matériaux plastiques et aluminium.- Maîtrise des éléments électriques et électroniques de plus en plus nombreux dans les voitures pour savoir comment les gérer durant la réparation.- Patience, minutie, endurance et bon sens relationnel
Formation et exigences réglementaires	Certificat d'apprentissage ou attestation de fin d'apprentissage, Diplôme de fin de formation professionnelle (CAP) en mécanique auto / carrosserie
Perspectives d'évolution	Données non disponibles
Caractéristiques de personnes employées	La plupart des jeunes sont formés sur le tas dans des garages où ils sont employés comme compagnons.
Contexte technologique	Données non disponibles

FICHE 5 : TAPISSERIE

Dénomination	Tapissier d'ameublement
Missions	Le tapissier procède au garnissage et à l'habillage des meubles (fauteuils, canapés, chaises...). Il réalise les coussins et les décors de lits, de fenêtres...
Activités	<ul style="list-style-type: none">- Participer au choix des matières de revêtement (tissus, cuir, matières synthétiques, ...).- Prendre des mesures (longueur, surface, volume.)- Découper le modèle- Réaliser le modèle (couture, rembourrage, finitions).
Conditions d'exercice (milieu)	L'emploi / métier s'exerce en atelier de tapisserie, de menuiserie ou chez le client. L'activité implique un travail dans un environnement souvent poussiéreux et bruyant et l'utilisation de produits dangereux (colles et solvants). Elle peut nécessiter la manipulation de charges.
tâches et qualités	<ul style="list-style-type: none">- Notions en menuiserie.- Notions en dessin.- Notions en géométrie plane et en volume (géométrie à trois dimensions).- Connaissance des différents styles et techniques de fabrication de meubles- Habileté manuelle.- Sens artistique
Formation et exigences réglementaires	L'emploi métier est accessible avec le Certificat d'apprentissage ou attestation de fin d'apprentissage
Perspectives d'évolution	Données non disponibles
Caractéristiques de personnes employées	La plupart des jeunes sont formés sur le tas dans des ateliers de tapisserie où ils sont employés comme compagnons.
Contexte technologique	Données non disponibles

FICHE 6 : COIFFURE ET SOINS ESTHETIQUES

Dénomination	Coiffeur / Coiffeuse
Missions	Spécialiste du soin du cheveu et de l'esthétique, le coiffeur coiffe, coupe, traite et soigne les différentes natures de cheveux. Visagiste, le coiffeur conseille le client pour une coupe ou une couleur en tenant compte de ses envies et de sa personnalité.
Activités	<ul style="list-style-type: none">- Coiffer- Couper- Traiter et soigner les différentes natures de cheveux- Vendre des produits cosmétiques et accessoires.- Procéder à des soins spécifiques comme la pédicure et manucure- Procéder des soins destinés à sa clientèle masculine, le rasage, la taille de la barbe et de la moustache- Conseiller la clientèle
Conditions d'exercice (milieu)	Dans un salon ou à domicile, le coiffeur travaille souvent en équipe.
tâches et qualités	<ul style="list-style-type: none">- Maîtrise des techniques du métier : coupe, brushing, permanente, mise en plis, mèches, chignon, pose de postiche...- Parfaite maîtrise des produits capillaires- Habileté manuelle et sens de l'esthétique- Capacités relationnelles- Capacités d'écoute et de conseil- Connaissance des tendances- Innovation- Hygiène
Formation et exigences réglementaires	L'emploi métier est accessible avec le Certificat d'apprentissage/attestation de fin d'apprentissage ou le CAP Coiffure
Perspectives d'évolution	La coiffure est un métier en pleine mutation dans ses contenus et ses pratiques, notamment en raison du développement des soins à la personne. Il faut savoir innover et anticiper pour satisfaire les désirs d'une clientèle en constante évolution. Avec des compétences de gestion, le coiffeur peut créer son salon.
Caractéristiques de personnes employées	Les coiffeurs spécialisés dans la coiffure masculine se sont auto-formés pour la plupart. Pour ceux spécialisés dans la coiffure féminine, ils sont formés en général dans des salons de coiffure ou sur le tas.
Contexte technologique	Données non disponibles

FICHE 7 : COUTURE / CONFECTION

Dénomination	Couturier Autre dénomination : Tailleur
Missions	Le couturier conçoit et réalise entièrement des vêtements. À la fois modéliste, coupeur et conseiller, le couturier sait mettre en valeur la silhouette de ses clients. Les vêtements sont fabriqués sur mesure, à l'unité et selon la demande du client. Le modèle peut être proposé par l'acheteur, copié sur un patron ou créé par le couturier lui-même.
Activités	<ul style="list-style-type: none">- Confectionner des vêtements- Effectuer des retouches- Coudre un ourlet- Resserrer ou élargir un vêtement- Refaire une doublure...
Conditions d'exercice (milieu)	Le couturier exerce en atelier, seul ou avec des employés, ou gère sa propre boutique, avec la double compétence de commerçant et d'artisan.
tâches et qualités	<ul style="list-style-type: none">- Maîtrise des techniques de fabrication- Connaissance des qualités des différents tissus- Soin, précision et amour du travail bien fini- Sens artistique- Harmonie
Formation et exigences réglementaires	L'emploi métier est accessible avec le Certificat d'apprentissage/attestation de fin d'apprentissage ou le CAP Couture/confection
Perspectives d'évolution	Avec quelques années d'expérience, un couturier peut se mettre à son compte après avoir acquis des connaissances en gestion et en comptabilité
Caractéristiques de personnes employées	La plupart des jeunes sont formés sur le tas dans des ateliers de couture où ils sont employés comme compagnons.
Contexte technologique	Données non disponibles

Liste des structures et personnes rencontrées

Prénom & Nom	Structure / Organisation	Contact	Localité
Oumar SECK	Association pour le Développement Professionnel des Artisans de Ross Béthio	77 506 04 64	Ross Béthio
ARD Saint-Louis		776393571	Saint-Louis
Aissatou Ly	GIE BAMTARE	77 5420484	Podor
	CC Saint-Louis		Saint-Louis
Abdoulaye LEYE	CM Saint-Louis		Saint-Louis
ONG CONCEPT	Bureau Saint-Louis		Saint-Louis
Bator GAYE	GIE BATOR GAYE		Ross Béthio
Babacar DIAMA	GIE JAPPO LIGUEY	773290888	Richard Toll
Abibatou NDIAYE	GPF SANAR	775048927 / 775278531 abibatoundiaye31@yahoo.f r	Gandon / Saint-Louis
Amadou Lamine DIOP	Regroupement des Professionnels de l'Electronique	77 425 13 26	Saint-Louis
Ngal BO	Organisation des Professionnels de la Menuiserie BOIS	77 616 54 68	Matam
Abdoulaye KEBE	Organisation des Professionnels de la Menuiserie Métallique	775334547	Matam
BASSIROU PENE	ASSOCIATION DES BIJOUTIER DE SL	776407729	SAINT-LOUIS
Mouhamadou Cheikh DIENG	COMITE PROM.V.ART	775490004	SAINT-LOUIS
BINTA DRAME	GIE BOULAMA DOUKOURE	773727345	RICHARD-TOLL
NDEYE ANTA TOUR DIENG	GIE MAGANA BIRANE	773727345	RICHARD-TOLL
MAGAMOU GUEYE	GIE WALO CONFECTION	773678412	DAGANA
AMATH SECK	FENAPH	775606699	SAINT-LOUIS
SIDY TALL	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE THIAMENE PASS	70 104 38 22	THIAMENE PASS
FARRY GUEYE	GROUPEMENT DES BIJOUTIERS BANDILE	77 559 88 31	DAHRA
ARONA TALL	GIE BOOK YAKAAR	77 659 47 19 / 77 550 20 16	DAHRA
KHADY NIANE	GIE NDAM	77 425 17 54	DAHRA
NGUOUILLE GUEYE	Association des jeunes coiffeuses de Dahra	775689309	Dahra
IBRA NDIAYE	Association des jeunes tailleurs de dahra	76 740 46 25	Dahra
NGASSA THIAM	ASSOCIATION DES FEMES COIFFEUSE DE ST LOUIS	776417513 / 775395688 oulimacoiffure@hotmail.co m	ST LOUIS
KHADY FALL	GIE YAKAR YALLA	773713232 oulimacoiffure@hotmail.co m	NGUET NDAR

Cheikh Diend	Comité de Promotion du Village Artisanal de Saint-Louis	77 549 00 04 / 33 961 47 25 cheikhdieng@live.fr	Saint-Louis
AMATH MAMADOU SECK	FENAPH SAINT-LOUIS	77560 66 99	ST LOUIS
Cheikhou Ndiaye	GIE SENE FROID ELECTROMENAGER	77 642 77 04 / 76 656 07 34	Louga
Adja Anta Touré Séye	GROUPEMENT SANTE YALLA	77 935 40 20	Louga
Fama Niang	ASSOCIATION DES COUTURIERE DE LOUGA	76 581 90 77	Louga
Adja Bitilokho Thiam	ASSOCIATION DES COIFFEUSES DE LOUGA	77 426 75 92	Louga
Modou Dia	ASSOCIATION DES TAILLEURS DE LOUGA	77 328 69 81	Louga
Serigne Bamba Guéye	ASSOCIATION DES BIJOUTIERS DE LOUGA	77 632 92 43	Louga
	GIE NARRY KADIOR DE LOUGA	77 207 02 49	Louga
Pape Cissé	ASSOCIATION DES TAILLEURS DE LOUGA	77 352 28 98 / 76 684 43 82 Papecisse13@yahoo.fr	Louga
Mamadou Ndour	GIE TAKKOU LIGUEYE	77 449 98 33	Louga
Madiodio Thiam	ASSOCIATION DES COORDONNIERS DE LOUGA (ACOL)	77 947 14 11	Louga
AMY SOW	FENAPH DE LOUGA	77 653 28 36	Louga
	CENTRE SOOP SERIGNE BARA	774253745 / 339691208 Quartier Mbabo en face école Mor Madjiguéne	Kébémér
Maguette tall	ASSOCIATION DES FEMMES COIFFEUSES DE KEBEMERE	776565106	Kébémér
Abibatou ba	GIE ENTENTE DE GUEOUL	339697380 / 775383281	Guéoul